

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
Ecole de Droit	Administration économique et sociale	Droit et administration du secteur sanitaire et social - Administration des établissements de santé		25	228	195	108	27	Les 3 critères déterminants pour entrer en M1 AES sont la moyenne obtenue en licence ou équivalent (en N1-N2-N3), la proximité du dernier diplôme obtenu avec la formation visée (licence AES, licence sociologie, licence droit ou science politique, licence sanitaire et sociale, diplôme de travail social, diplôme d'infirmier) et la qualité de la lettre de motivation (connaissance de la maquette du master et des débouchés, élaboration d'un projet professionnel, qualité rédactionnelle). L'expérience professionnelle (stage, emploi, bénévolat) dans le secteur social, médico-social ou sanitaire constitue un élément également pris en compte.	Chaque dossier a été lu individuellement, et les éléments suivants ont été reportés dans une grille d'évaluation : dernier diplôme obtenu, filière d'études, lieu d'étude, dernière moyenne connue, niveau académique en N1-N2-N3, qualité de la lettre de motivation, projet professionnel mis en avant dans la lettre de motivation, expérience professionnelle (stage, emploi, bénévolat) en lien avec la formation. Cette grille d'évaluation a permis de réaliser un classement des candidats. 3 éléments ont été prioritairement pris en compte : le niveau académique (très bon, bon, moyen, faible), le parcours universitaire (plus ou moins ajusté à la formation), la qualité de la lettre de motivation (maquettes étudiées, connaissance des débouchés, projet professionnel ajusté aux objectifs du diplôme). Les expériences professionnelles (stage, emploi, bénévolat) liées au diplôme constituent un bonus et peuvent parfois compenser un niveau académique moyen ou un parcours universitaire un peu éloigné du diplôme.
Ecole de Droit	Administration économique et sociale	Droit et administration du secteur sanitaire et social - Administration du secteur social		25	228	196	135	25	Il est conseillé aux candidats de soigner particulièrement leur lettre de motivation : elle doit être personnelle (les lettres recopiées sur internet ou réalisées par l'IA sont peu convaincantes) et doit permettre d'apprécier la conviction du candidat. Il faut donc avoir étudié la maquette du diplôme, avoir une idée des métiers visés, et avoir un projet professionnel, même s'il est encore peu précis.	Par exemple, un candidat au parcours éloigné du master (licence de psychologie, ou licence de géographie) peut être bien classé car ses notes de licence sont bonnes, et/ou parce qu'il a une expérience professionnelle (un emploi dans le secteur médico-social, un stage long dans un établissement sanitaire), et qu'il a rédigé une lettre de motivation qui montre son intérêt pour la formation. Mais une expérience professionnelle ne peut pas compenser un niveau académique très faible. Il n'a pas été appliqué de critères spécifiques aux candidats en réorientation et en reprises d'études. Leur dossier a été examiné de la même manière que les autres.
Ecole de Droit	Administration publique	Droit public interne		23	228	90	88	25	La commission de sélection souligne que, d'une manière générale, le profil recherché pour le Master Droit public interne correspond à des étudiants titulaires d'une licence de droit et particulièrement d'une licence de droit orientée vers le droit public concernant la troisième année de licence. Le recrutement de candidats non « publicistes » est possible, mais il demeure très marginal. Il concerne essentiellement des étudiants titulaires d'une licence « mixte » voire d'orientation « privatiste » justifiant d'excellentes notes en droit administratif ainsi que d'un projet professionnel clairement établi. La commission insiste également sur l'impérieuse nécessité, pour les candidats, de produire au soutien de leur dossier le relevé de note du premier semestre de la troisième année de licence (S5), lequel permet à la commission d'évaluer les performances des candidats dans d'importantes matières du droit public interne (comme le droit de la fonction publique, le droit administratif des biens, le droit du contentieux administratif, le droit de l'environnement, ou encore le droit public des affaires). La maîtrise de ces disciplines constitue, de fait, un prérequis important de la formation qui sera délivrée dans le cadre du Master Droit public interne.	Les candidatures sont examinées de la manière suivante : - Un premier classement exclut de la sélection les candidatures jugées incohérentes au regard du parcours universitaire antérieur. À ce stade, sont retenues les candidatures présentant un cursus en licence de Droit, AES, Administration publique et éventuellement Sciences politiques ; - Une deuxième phase vise à exclure les candidatures présentant une moyenne générale inférieure à 10/20 obtenue au 5e semestre de la licence ; - Une troisième phase d'analyse permet d'exclure les candidatures n'ayant pas obtenu la moyenne (ou des notes jugées trop faibles) dans les principales matières du droit public durant les cinq premiers semestres de la licence (Droit administratif, Droit constitutionnel, Finances publiques, Droit administratif des biens, Droit de la fonction publique, Droit du contentieux administratif, Droit public des affaires not.). Des notes particulièrement élevées dans ces matières (au moins supérieures à 15/20) sont attendues des étudiants n'ayant pas suivi, en licence, un cursus de droit - Lors de la quatrième phase, la commission procède à l'analyse qualitative des dossiers présélectionnés en vue de leur classement. Sont particulièrement prises en considération les notes obtenues dans les principales matières du droit public (en priorité les notes de L3) la motivation et la cohérence entre le contenu et les objectifs de la formation et le projet professionnel du candidat.
Ecole de Droit	Administration publique	Sécurité publique		23	228	441	116	23	La commission recommande aux futurs candidats de porter une attention particulière à la complétude du dossier déposé sur la plateforme Mon Master. L'adéquation du profil des candidats aux attendus de la formation constitue un premier axe d'analyse.	Chaque membre de la commission a procédé individuellement à l'examen de l'ensemble des candidatures et a procédé à un premier classement au regard des notes obtenues au cours de la licence dans les UE fondamentales, de la pertinence des UE validées durant la licence, de l'adéquation entre le projet professionnel et la formation et enfin des stages et emplois en lien avec l'objectif professionnel du diplôme. A l'issue de cette première phase d'examen, les membres de la commission ont établi un classement unique des candidatures en tenant compte à la fois de la qualité universitaire des dossiers et des expériences et motivations en cohérence avec la formation.
Ecole de Droit	Droit civil	Droit civil général		33	228	305	289	33	L'attention des candidats est attirée sur l'absolue nécessité d'apporter le plus grand soin au remplissage du dossier de candidatures. Trop de dossiers présentent des lacunes et des imprécisions.	Eu égard au nombre considérable de candidatures, la Commission a examiné avec la plus grande attention l'ensemble des dossiers en s'appuyant sur les outils mis à sa disposition et notamment l'extraction Excel. La Commission a éliminé d'emblée les dossiers incomplets, c'est-à-dire les dossiers dans lesquels les données importantes n'ont pas été ou ont été mal renseignées (champs vides). Les principaux critères d'évaluations ont été les critères académiques, et notamment la moyenne du S5, pondérée avec les résultats antérieurs, ainsi que l'absence de redoublements ou d'ajournements. Suite à ce premier classement, ont été pris en compte les éléments permettant d'affiner le profil du candidat (projet professionnel, investissement associatif etc.). Le classement final reflète la prise en considération de l'ensemble de ces éléments.
Ecole de Droit	Droit civil	Droit et Culture		23	228	284	239	23	La commission recommande aux futurs candidats de porter une attention particulière à la complétude du dossier déposé sur la plateforme Mon Master. L'adéquation du profil des candidats aux attendus de la formation constitue un premier axe d'analyse.	La commission d'admission a ordonné les candidatures après examen des dossiers. (Il n'y a pas d'entretien) Éléments importants pris en compte pour l'évaluation des critères généraux suivants : - Notes obtenues en Licence, en particulier en droit privé et en histoire du droit : Relevés de notes - Cohérence des projets d'études et professionnel : Lettre de motivation / CV - Adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement : Lettre de motivation

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
Ecole de Droit	Droit des affaires	Conformité et maîtrise des risques juridiques et financiers		12	228	334	44	14	D’une manière générale, les dossiers des candidats correspondent aux attendus liés à la formation. En effet, ils sont principalement issus d’une Licence 3 droit privé qui reste le cursus idoine afin d’appréhender toutes les matières qui seront ensuite étudiées en Master CMRJF. Cela n’exclut bien entendu pas des candidatures émanant d’autres cursus dès lors que les enseignements suivis permettent d’obtenir les prérequis nécessaires au regard de la formation. Au cas présent, l’étude des dossiers fait l’objet d’une approche globale dans la mesure où chaque élément se complète. Toutefois, et s’agissant des résultats universitaires, une attention particulière est portée aux notes en droit des obligations, droit commercial, droit des sociétés, et droit des affaires selon les cas même si les autres matières sont bien entendu prises en considération pour l’appréciation finale. La principale difficulté rencontrée lors de l’analyse consiste en un manque d’éléments (notes incomplètes, années universitaires manquantes, etc.) au sein des dossiers, d’où l’importance pour les candidats d’attacher un soin particulier à leur confection. La précision de la moyenne au semestre 5 (semestre 1 de la Licence 3), laquelle ne figure pas toujours sur les relevés de notes, est également requise pour disposer d’une vue d’ensemble et complète. La production de tous les relevés de notes est alors essentielle. Il en est de même du curriculum vitae qui doit énumérer, de manière précise mais concise (une seule page suffit.), le cursus universitaire ainsi que les expériences professionnelles réalisées (stages, emplois saisonniers et/ou étudiants). Celles-ci revêtent une importance notable, d’autant plus pour le Master mention Droit des affaires, parcours « Conformité et maîtrise des risques juridiques et financiers » (CMRJF) dont la seconde année (M2) est entièrement en alternance. Le Master 2 s’effectue effectivement sur le rythme de deux semaines de cours/deux semaines en entreprise de septembre à mars puis en immersion totale en entreprise dès la fin des cours en avril jusqu’à fin septembre au plus tard. En l’occurrence, cette alternance doit être réalisée en priorité au sein d’établissements de crédit, d’entreprises d’investissement, d’organismes d’assurances voire de cabinets d’audit. Le cas échéant, le champ des recherches peut être élargi à d’autres entreprises industrielles et commerciales, aux cabinets d’avocats, à des cabinets d’expertise comptable et aux tribunaux de commerce au regard de thématiques en lien avec la conformité et la maîtrise des risques juridiques et financiers. La capacité de travail en dehors des enseignements permet ainsi de démontrer celle de s’investir et de collaborer dans un collectif, ce qui est indispensable pour intégrer une banque, une entreprise ou un cabinet d’avocats par exemple. En outre, la lettre de motivation tend à compléter les éléments précédents à la condition qu’elle ne soit pas générique mais spécifique à la formation concernée. Il s’agit alors d’indiquer ce qui ne peut être déduit des documents fournis tout en insistant sur les raisons de la candidature au sein du Master CMRJF. Cet aspect peut faire la différence car il tend à mettre en exergue la volonté et la motivation des candidats à intégrer ce diplôme. Au demeurant, ceux-ci ne doivent pas occulter leurs activités péri ou extra-universitaires qui offrent une vision élargie de leurs centres d’intérêts. Si ce point n’est certes pas prépondérant, il peut cependant participer à confirmer une candidature plutôt qu’une autre lors du classement final. Les candidats doivent en outre faire preuve de transparence sur chaque année de leur cursus antérieure. Pour ce faire, ils ne doivent laisser aucune année universitaire sans élément, mais la justifier le cas échéant (redoublement, césure, intégration dans la vie active, etc.). De surcroît, chaque rubrique doit être scrupuleusement complétée pour permettre à l’examinateur de repérer immédiatement les informations qui lui semblent importantes. Un dossier complet et soigné évite toute confusion ou incompréhension, voire incertitude, qui pourrait s’avérer préjudiciable pour les candidats.	L’étude des candidatures a été réalisée par une analyse minutieuse de chaque dossier à travers une lecture individuelle et la mise en place d’une grille d’évaluation. L’objectif est d’assurer une sélection objective et fondée sur des critères identiques. Au cas particulier, l’analyse se fonde avant tout sur la cohérence du cursus antérieur, sa progression, les résultats obtenus, les passages éventuels en seconde session et le nombre de redoublements le cas échéant. Les candidats ayant réalisé une licence de droit – notamment à dominante droit privé - sont plus enclins à intégrer cette formation en raison des matières qu’ils ont étudiées tout au long de leurs trois premières années d’études universitaires.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
Ecole de Droit	Droit des affaires	Droit du financement et du patrimoine des entreprises		24	228	460	255	24	Les candidatures doivent être en adéquation avec les attendus de la formation. Il est rappelé aux candidats que la formation s’adresse principalement aux étudiants inscrits en Licence générale de droit privé. Il est essentiel de remplir le dossier avec soin et de façon parfaitement exhaustive, notamment en précisant systématiquement les moyennes obtenues à chaque semestre de la Licence ainsi que les résultats obtenus pour les matières particulières indiquées. Une minutie toute particulière doit être apportée à la rédaction de la lettre de motivation, laquelle doit être personnelle, à l’exclusion de l’utilisation de toute IA générative.	La Commission d’Admission a ordonné les candidatures après examen des dossiers, sans convocation des candidats pour un entretien. Chaque candidature a fait l’objet d’un examen individuel. Les candidatures présentant un défaut d’adéquation du parcours d’études antérieur ont été déclarées non classées. Ainsi en va-t-il des candidatures émanant d’étudiants inscrits dans des filières non juridiques ou inscrits dans des filières juridiques extérieures à une Licence générale en droit privé. Les candidatures relevant d’un autre parcours de sélection, ainsi de celles devant s’inscrire au sein du processus de candidature Etudes en France, ont également été déclarées non classées. Les candidatures des étudiants présentant un parcours antérieur d’études conforme aux attendus de la formation ont été examinées selon des critères essentiels, corroborés par l’examen d’autres, importants mais plus secondaires. Au titre des critères essentiels figurent les résultats obtenus au cours des différentes années de la Licence, singulièrement en droit des obligations, droit des biens, droit des sociétés, droit des sûretés et droit commercial. La courbe de progression entre la première année et la troisième année de Licence a également été scrutée. L’existence de secondes sessions ou de redoublements a également été observée, sans que ce critère ne soit déterminant. Les motivations et les perspectives professionnelles des candidats figurent également au titre des critères essentiels. La lettre de motivation a constitué l’outil le plus précis pour les cerner. Les certifications de langues, l’accomplissement de stages, les expériences professionnelles ou encore l’inscription au sein de DU ont constitué des critères secondaires, certes importants, mais venant compléter et contextualiser l’examen des critères essentiels. Ils se sont avérés utiles pour affiner l’examen de chaque candidature.
Ecole de Droit	Droit des affaires	Gestion juridique et fiscale de l'entreprise - GEFIRE		24	228	547	196	24	- Profils des candidats et adéquation avec la formation : Le Master Droit des affaires de l'Université Clermont Auvergne s'adresse en priorité aux étudiants titulaires d'une licence en droit ayant suivi un cursus universitaire classique en droit privé. La commission examine l'ensemble des candidatures avec attention, quelle que soit la formation d'origine du candidat, en cherchant à apprécier la cohérence globale du parcours plutôt qu'à appliquer mécaniquement des critères d'exclusion. La commission a constaté que certaines candidatures émanaient d'étudiants issus de formations à finalité professionnelle immédiate — licences professionnelles, BUT, BTS — dont la vocation première n'est pas la poursuite d'études en master. Ces profils peuvent néanmoins présenter des atouts réels, notamment une expérience pratique significative ou une connaissance concrète du milieu professionnel. Ils seront examinés avec bienveillance, mais devront convaincre la commission de leur capacité à s'adapter aux exigences académiques d'une formation universitaire de niveau master, plus théorique et analytique que leurs cursus antérieurs. Les candidats titulaires d'un diplôme étranger sont invités à se rapprocher du service des relations internationales de l'université afin de vérifier les modalités d'admission qui leur sont applicables, celles-ci pouvant différer de la procédure de droit commun. - Critères académiques déterminants : Le niveau académique est le critère principal d'examen des candidatures. La commission porte une attention particulière aux résultats obtenus en troisième année de licence, qui constituent l'indicateur le plus représentatif du niveau du candidat au moment de sa candidature. Les résultats des années antérieures sont également pris en compte, avec une importance décroissante. Au-delà de la moyenne générale, la commission examine les résultats obtenus dans les matières fondamentales du droit privé des affaires : le droit civil, le régime général des obligations et le droit des sociétés. Un candidat présentant de bons résultats généraux mais de faibles résultats dans ces disciplines sera considéré comme moins bien préparé qu'un candidat dont le parcours témoigne d'une maîtrise solide de ces fondamentaux. Il est donc fortement conseillé aux futurs candidats de veiller à la qualité de leur formation dans ces matières dès la licence. Certains candidats présentent des dossiers incomplets ou comportant des moyennes manquantes pour plusieurs semestres, ce qui ne permet pas une appréciation équitable de leur niveau. Il est rappelé que le soin apporté au renseignement du dossier est lui-même un indicateur pris en compte. - Cohérence du projet professionnel : Le Master Droit des affaires forme des juristes destinés à exercer dans des environnements économiques et entrepreneuriaux : cabinets d'avocats spécialisés, directions juridiques d'entreprises, études notariales, établissements financiers, ou encore à préparer les concours et examens d'accès aux professions réglementées du droit des affaires. Les candidats dont le projet professionnel est orienté vers d'autres domaines — magistrature, fonction publique, enseignement, droit public — trouveront davantage leur place dans d'autres masters spécialisés. La commission encourage vivement les candidats à formuler un projet professionnel précis et cohérent avec les débouchés de la formation. Un projet vague ou sans lien apparent avec le droit des affaires constitue un signal négatif dans l'examen du dossier. - Expériences et engagement : Les expériences professionnelles et les stages sont valorisés positivement. La commission encourage les candidats à rechercher ce type d'expériences avant ou pendant leur cursus de licence. Les engagements associatifs, para-universitaires ou citoyens sont également pris en compte comme indicateurs complémentaires de la capacité du candidat à s'investir au-delà du strict cadre académique. -Synthèse des recommandations : Pour maximiser les chances d'admission, les candidats sont invités à s'assurer que leur formation relève bien d'une licence universitaire en droit, à soigner leurs résultats dans les matières fondamentales du droit privé, à renseigner leur dossier de manière complète et rigoureuse, à construire un projet professionnel cohérent avec les débouchés du master, et à valoriser toute expérience professionnelle. Un dossier solide sur l'ensemble de ces dimensions sera toujours préféré à un dossier présentant un seul élément exceptionnel.	L'examen des candidatures au Master Droit des affaires – Parcours Gestion juridique et fiscale de l’entreprise (GEFIRE) de l'Université Clermont Auvergne a été conduit par une commission pédagogique selon une méthodologie structurée, combinant l'analyse objective des éléments du dossier et l'appréciation souveraine de la commission au regard des exigences de la formation. - Critères d'examen des dossiers : La commission a procédé à l'examen de l'ensemble des candidatures recevables sur la base des pièces transmises par les candidats via la plateforme nationale Mon Master. L'appréciation des dossiers a reposé sur plusieurs critères, hiérarchisés selon leur pertinence au regard des attendus du master. Les résultats académiques ont constitué le critère principal d'évaluation. La commission a examiné les moyennes obtenues sur l'ensemble du cursus de licence, en accordant une importance croissante aux résultats des années les plus récentes, la troisième année de licence étant considérée comme la plus représentative du niveau atteint par le candidat. Une attention particulière a été portée aux résultats obtenus dans les matières fondamentales du droit privé des affaires, notamment le droit civil, le régime général des obligations et le droit des sociétés, ces disciplines étant directement en lien avec les enseignements dispensés au sein du master. La cohérence du parcours antérieur avec les exigences de la formation a constitué un second critère déterminant. La commission a veillé à ce que les candidats soient issus de formations en droit compatibles avec une poursuite d'études en master. Les candidatures issues de licences professionnalisantes ou de formations dont la finalité est une insertion directe dans la vie active ont ainsi été considérées comme étant moins en lien avec les attendus de la formation sans que cela ne soit excluant. La commission a également pris en compte les éléments extra-académiques figurant au dossier, notamment les expériences professionnelles et les stages réalisés en lien avec le droit des affaires, les engagements associatifs témoignant d'une capacité d'implication, ainsi que la cohérence et la maturité du projet professionnel exprimé par le candidat. Ces éléments ont été appréciés comme des indicateurs complémentaires, sans se substituer aux critères académiques. - Déroulement de la procédure : La commission a procédé à un premier examen de l'ensemble des candidatures afin d'identifier les dossiers répondant aux prérequis de la formation, puis a établi un classement au regard de l'ensemble des critères précédemment exposés. Ce classement a fait l'objet d'une révision permettant d'affiner l'appréciation portée sur chaque candidature, en tenant compte de la cohérence globale du parcours et du projet du candidat. La commission a par ailleurs veillé, dans la constitution de la promotion, à maintenir un équilibre entre les candidats issus de l'établissement et ceux provenant d'autres universités, conformément à la vocation régionale et nationale du master. L'ensemble de la procédure s'est appuyé exclusivement sur les pièces figurant au dossier de candidature.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
Ecole de Droit	Droit notarial			22	756	196	190	22	- Témoigner d'un niveau académique suffisant pour postuler à la formation et aux suites qu'elle requiert. - Veiller à ce que les dossiers soient complets et soignés, avec l'ensemble des relevés de notes. Plus de régularité dans les résultats, notamment les matières fondamentales à la formation. - Faire une lettre de motivation personnalisée non stéréotypée et qui apporte au dossier. - Démontrer un parcours cohérent au regard de la formation et des choix d'options et expériences qui témoignent d'un intérêt pour la formation.	La commission d'admission a ordonné les candidatures après examen des dossiers. (Il n'y a pas d'entretien) Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères généraux suivants : - Qualités générales du dossier académique : Relevés de notes (progression et surtout stabilité de niveau) - Cohérence du parcours : Relevés de notes, CV, option - Notes obtenues dans les matières fondamentales : Relevés de notes - Qualités rédactionnelles et rigueur du dossier : Lettre de motivation, CV
Ecole de Droit	Droit pénal et sciences criminelles			23	228	220	148	23	C'est avant tout les notes durant les 5 semestres qui comptent. Il convient ainsi d'utiliser la lettre de motivation pour expliquer certaines notes faibles, ou pause dans le parcours, et présenter un projet cohérent par rapport au master pénal.	Les dossiers ont fait l'objet d'un examen prenant en compte en premier lieu les résultats académiques. Si ceux-là s'avéraient convenables, l'attention était alors portée sur la lettre de motivation (incluant la forme et l'orthographe) et le projet professionnel (le cas échéant). En complément, les différentes activités et engagements du candidat étaient prises en compte.
Ecole de Droit	Droit social			27	228	113	112	27	1. Démontrer une appétence réelle et documentée pour le droit social : Le Master Droit social s'adresse à des étudiants qui ont fait du droit social un véritable choix de carrière. La première attente de l'équipe pédagogique est donc de percevoir, dès la lecture du dossier, une appétence authentique et démontrable pour cette discipline. Cette appétence doit se manifester concrètement dans le dossier de candidature. La lettre de motivation, en particulier, doit exposer clairement les raisons pour lesquelles le candidat souhaite s'orienter vers le droit social, en lien direct avec son parcours et ses expériences. Il ne suffit pas d'affirmer que l'on « est passionné par le droit du travail » : il faut le démontrer par des éléments concrets, cohérents et personnels. Dans le même esprit, le choix d'avoir suivi les travaux dirigés de droit du travail en troisième année de licence — qui constitue une option et non une obligation dans la plupart des cursus — est regardé comme un signal fort d'engagement précoce pour la matière. À l'inverse, un candidat qui, ayant eu la possibilité de choisir cet enseignement, ne l'a pas fait, devra s'attendre à être interrogé sur ce point lors de l'entretien. L'absence de cet élément n'est pas rédhibitoire, mais elle fragilise la cohérence d'ensemble du dossier et devra impérativement être compensée par d'autres indicateurs d'intérêt pour le droit social. 2. Connaître précisément le contenu de la formation : L'un des écueils les plus fréquemment observés lors des entretiens est le manque de connaissance du contenu de la formation elle-même. Candidater au Master Droit social sans en connaître la maquette, les modalités pédagogiques, les exigences et les spécificités est une erreur qui pénalise lourdement la candidature. Les candidats sont donc vivement encouragés à consulter en amont les informations disponibles sur les sites institutionnels de l'université. Il s'agit notamment de se renseigner sur les matières enseignées en première et en deuxième année, le nombre de stages obligatoires et leurs modalités, l'existence ou non d'un mémoire de recherche, ainsi que les partenariats professionnels développés par la formation. Lors de l'entretien, l'équipe pédagogique interrogera systématiquement les candidats sur ces éléments. Elle cherche à évaluer non seulement que le candidat connaît la formation, mais aussi qu'il a réfléchi à la manière dont elle correspond à ses besoins et à son projet. Un candidat capable d'expliquer pourquoi telle matière l'intéresse, ou en quoi le volet professionnalisant de la formation correspond à ses objectifs, fera immédiatement la différence avec celui qui se présente sans préparation. 3. Présenter un projet professionnel clair et crédible : Le projet professionnel est au cœur de la sélection. Il doit être exposé avec précision, tant dans le dossier écrit que lors de l'entretien oral. L'équipe pédagogique attend des candidats qu'ils soient en mesure d'identifier les débouchés professionnels du Master Droit social et de situer leur propre ambition dans ce périmètre. Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont bien identifiés : avocat spécialisé en droit du travail, inspecteur du travail, juriste en droit social en entreprise ou dans le secteur public, responsable des ressources humaines à dominante juridique, conseiller en droit syndical, entre autres. Un candidat qui arrive sans projet défini, ou dont le projet professionnel est manifestement étranger à ces débouchés, sera perçu comme ne connaissant pas suffisamment la filière — ce qui constitue un motif sérieux d'élimination. Il n'est pas exigé d'avoir une certitude absolue sur son orientation future : la réflexion peut encore être en cours. Mais elle doit être engagée, documentée et cohérente. Mieux vaut présenter honnêtement deux ou trois pistes professionnelles bien argumentées qu'affirmer un projet précis que l'on serait incapable d'étayer. 4. Préparer l'entretien collectif avec soin : Les entretiens se déroulent en format collectif : les candidats sont auditionnés par groupes de quatre. Ce choix pédagogique est délibéré. Il permet à l'équipe d'observer non seulement les compétences individuelles de chaque candidat, mais aussi sa capacité à interagir avec autrui, à écouter, à s'exprimer sans monopoliser la parole et à s'inscrire dans une dynamique de groupe. Ces qualités relationnelles ne sont pas anecdotiques : elles sont essentielles. Le Master Droit social est une formation exigeante, qui repose sur la cohésion d'une promotion de vingt-sept étudiants appelés à travailler ensemble pendant deux ans. Des projets collectifs, des travaux de groupe et des activités collaboratives rythment la formation. La capacité à s'intégrer, à coopérer et à contribuer positivement à la dynamique collective est donc un critère de sélection à part entière.	1. Présentation générale de la procédure de sélection : La sélection des candidats au Master Droit social s'est déroulée selon une procédure en deux phases distinctes et complémentaires : une phase d'instruction des dossiers, suivie d'une phase d'entretiens. Cette méthodologie a été retenue afin de garantir une évaluation rigoureuse et équitable de l'ensemble des candidatures reçues, tout en permettant d'appréhender, au-delà des seuls résultats académiques, la cohérence et la maturité du projet professionnel de chaque candidat. Notre Master a suscité un intérêt très soutenu, avec plus de cinq cents candidatures déposées. Face à ce volume important, l'équipe pédagogique a procédé à une lecture individuelle et approfondie de l'ensemble des dossiers, avant de retenir environ cent cinquante candidats pour un entretien oral. 2. Phase 1 – Instruction des dossiers de candidature : Chaque dossier a fait l'objet d'une lecture individuelle par les membres de l'équipe pédagogique responsable de la sélection. Cette première phase avait pour objectif d'identifier les candidatures présentant un profil cohérent avec les exigences académiques et professionnelles du Master Droit social. Les critères suivants ont guidé l'examen des dossiers à ce stade : Les résultats académiques en droit du travail : Une attention particulière a été portée aux notes obtenues en droit du travail au cours de la troisième année de licence. Cette matière étant au cœur de la formation dispensée en Master Droit social, le niveau atteint dans cette discipline constitue un indicateur déterminant de l'aptitude du candidat à suivre avec profit les enseignements proposés. En règle générale, une note d'au moins 11 sur 20 ou plus, a été considérée comme un seuil de recevabilité. L'adéquation du projet professionnel : La lettre de motivation ainsi que les éléments renseignés lors du dépôt de candidature ont été examinés afin d'évaluer la clarté et la cohérence du projet professionnel. Les candidatures faisant état d'une orientation réfléchie vers les métiers du droit social — avocat spécialisé en droit du travail, inspecteur du travail, juriste en droit social en entreprise, en organisme de sécurité sociale — ont été considérées comme prioritaires. La cohérence du parcours antérieur : L'équipe pédagogique a examiné avec soin le cursus suivi par chaque candidat. La réalisation d'une licence en droit privé constitue naturellement un prérequis cohérent. Par ailleurs, le choix d'avoir suivi les travaux dirigés de droit du travail en troisième année de licence — option non obligatoire dans de nombreux établissements — a été apprécié comme un indicateur significatif d'appétence pour la matière et de motivation anticipée pour le Master Droit social. 3. Phase 2 – Entretiens individuels : Les candidats dont le dossier a été jugé suffisamment solide ont été convoqués à un entretien individuel. Environ cent cinquante candidats ont ainsi été auditionnés. Ces entretiens ont poursuivi plusieurs objectifs complémentaires. Évaluation de la motivation réelle : L'entretien a permis d'aller au-delà des éléments formels du dossier et d'apprécier la motivation authentique du candidat pour le droit social. Il s'agissait notamment de vérifier que l'orientation vers ce Master relevait d'un choix délibéré et mûrement réfléchi, et non d'une candidature par défaut. Vérification de la cohérence du projet professionnel : Les candidats ont été invités à exposer et à préciser leur projet professionnel, ainsi qu'à expliquer en quoi le Master Droit social s'inscrit dans la continuité logique de leur parcours et de leurs ambitions. Une attention particulière a été portée à la connaissance des débouchés professionnels du Master et à la capacité du candidat à situer sa formation dans une perspective d'insertion professionnelle claire. Prise en compte des activités extra-universitaires : L'entretien a également été l'occasion d'explorer les engagements et activités du candidat en dehors du cadre strictement académique : activités associatives, expériences professionnelles, bénévolat, engagement dans des cliniques juridiques ou des associations étudiantes spécialisées, etc. Ces éléments ont permis d'appréhender le profil global du candidat et de mieux cerner sa personnalité, ses centres d'intérêt et ses qualités humaines, au-delà de ses seuls résultats universitaires.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
Ecole de Droit	Justice, procès et procédures			27	228	391	101	27	La Commission conseille aux futurs candidats de renseigner leur dossier avec le plus grand soin, de présenter de manière précise les enseignements suivis, les résultats obtenus et les expériences réalisées, et surtout d’expliciter clairement en quoi leur parcours et leur projet justifient leur admission dans la formation. La lettre de motivation doit être pensée comme un exercice de démonstration : il ne s’agit pas seulement d’indiquer que la maquette du master correspond au projet envisagé, mais de montrer ce que la candidature présente de solide, de cohérent et de distinctif au regard des attendus de la formation. Elle doit aussi permettre à la commission d’apprécier la capacité du candidat à trouver sa place dans une promotion et à participer utilement à une dynamique collective de travail. Les candidats ont donc intérêt à soigner tout particulièrement la cohérence d’ensemble de leur dossier, l’argumentation de leur lettre de motivation et leur préparation à l’entretien lorsqu’ils y sont convoqués.	L’examen des candidatures a été conduit en plusieurs étapes à partir des pièces déposées sur la plateforme et au regard des attendus de la formation. Un premier travail d’analyse des dossiers a permis d’apprécier la qualité académique des candidatures, la cohérence du parcours antérieur avec les enseignements du master et l’adéquation du projet de formation avec les objectifs de la mention. Cette première lecture a conduit à un pré-classement des candidatures et à l’identification des candidats convoqués à un entretien. L’appréciation des dossiers a porté en particulier sur les résultats obtenus au cours de la licence, notamment dans les enseignements fondamentaux en droit privé (Civil, RGO), droit pénal et procédure ainsi que les libertés fondamentales, sur la nature et le niveau des études suivies, ainsi que sur la progression générale du parcours. Une attention a également été portée à la qualité de la lettre de motivation, à la précision du projet professionnel présenté et à la connaissance effective par le candidat des métiers de la justice et des débouchés de la formation. L’entretien a eu pour objet d’affiner l’évaluation issue du dossier écrit. Il a permis d’apprécier la motivation réelle du candidat, sa capacité à présenter son parcours avec clarté, la cohérence de son projet au regard des spécificités du master, ainsi que ses aptitudes d’expression orale, de réflexion et d’échange. Lorsque certains dossiers présentaient des fragilités relatives, l’entretien pouvait utilement compléter l’analyse en mettant en évidence la solidité de la motivation, la maturité du projet, la bonne compréhension de la formation ou encore la qualité du raisonnement et du positionnement du candidat. La commission a également examiné la cohérence entre les expériences du candidat et les attendus de la formation. Les stages, engagements associatifs, expériences professionnelles, activités universitaires complémentaires ou autres expériences extra-académiques ont été pris en considération lorsqu’ils éclairaient un intérêt réel pour les métiers visés, une connaissance du monde judiciaire ou des qualités personnelles utiles à la réussite dans la formation. Ces éléments n’avaient toutefois vocation à être valorisés que dans la mesure où ils s’inscrivaient de façon cohérente dans le parcours global du candidat et venaient utilement compléter l’appréciation académique.
Ecole de Droit	Relations internationales	Carrières internationales		32	228	712	192	32	Les futurs candidats sont invités à porter une attention particulière à la qualité et à la personnalisation de leur dossier. La lettre de motivation doit permettre d’expliquer la cohérence entre le parcours antérieur, les compétences acquises, le projet professionnel envisagé et les spécificités de la formation demandée. En cas de réorientation ou de parcours atypique, une attention particulière doit être portée à l’explicitation de la démarche suivie et des raisons motivant le choix de la formation, afin de permettre à la commission d’apprécier la cohérence et la pertinence du projet présenté. Il est également recommandé de valoriser les expériences académiques, professionnelles ou associatives pertinentes au regard du Master. La réussite dans cette formation suppose notamment des acquis solides en droit public et en science politique, une bonne capacité d’analyse et de rédaction, un intérêt pour les questions internationales et européennes, ainsi qu’une maîtrise suffisante des langues mobilisées dans la formation.	La commission d’admission a procédé à l’examen des candidatures après étude attentive et individualisée de l’ensemble des dossiers déposés. Aucun entretien n’a été organisé dans le cadre de la procédure d’admission. Dans un premier temps, les candidatures ont fait l’objet d’une lecture individuelle à l’aide d’une grille d’analyse commune reposant sur plusieurs critères d’appréciation : - la qualité du parcours universitaire et le niveau des résultats obtenus ; - les résultats obtenus dans les matières fondamentales appelées à être approfondies au sein du Master (en Droit comme en Science politique) ; - la cohérence du parcours suivi par l’étudiant et son adéquation avec les attendus de la formation ; - l’adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement ; - le caractère précis et suffisamment abouti du projet professionnel ; - la maîtrise linguistique, avec un niveau minimum B2 en anglais et, pour les étudiants internationaux, un niveau minimum B2 en français. L’évaluation des dossiers a notamment pris en compte les relevés de notes, en portant une attention particulière aux résultats obtenus dans les enseignements de Droit international public, Droit de l’Union européenne ainsi que Politiques internationales ou comparées au cours de la Licence. La commission a également examiné les éléments permettant d’apprécier l’adéquation entre le parcours antérieur du candidat et les prérequis académiques attendus par la formation. Une attention particulière a été portée à l’existence d’acquis préalables en droit public et en science politique, compte tenu des connaissances mobilisées dès l’entrée en Master. Les candidatures ne faisant apparaître aucun enseignement ou acquis significatif dans ces domaines n’ont, en principe, pas été retenues parmi les candidatures les mieux classées, la commission ayant veillé à apprécier la capacité des candidats à suivre la formation dans des conditions favorables de réussite. La commission a également pris en considération le curriculum vitae et la lettre de motivation afin d’apprécier la cohérence du projet professionnel ainsi que l’intérêt porté à la formation. Ont notamment été valorisées les expériences de mobilité d’études ou de stage à l’étranger, les expériences professionnelles, les stages, ainsi que les engagements associatifs ou autres activités susceptibles d’éclairer le parcours et les compétences du candidat. Dans un second temps, la commission a procédé au classement comparatif des candidatures au regard de l’ensemble des critères précédemment mentionnés. Le classement final a résulté d’une appréciation globale des dossiers fondée sur la qualité académique du parcours, l’adéquation entre les acquis antérieurs et les attendus de la formation, la cohérence du projet professionnel ainsi que les éléments complémentaires permettant d’apprécier le profil du candidat. Aucun critère n’a été apprécié isolément ; la commission a fondé sa décision sur l’examen d’ensemble des éléments composant chaque candidature.
École de l’Observatoire de Physique du Globe	Géoressources, géorisques, géotechnique	Géologie de l'aménagement		20	228	66	61	14	Il est fortement conseillé aux candidats de prendre connaissance des informations disponibles sur le site internet de la formation et de contacter le responsable de formation en cas de doute. Les candidats possédant un diplôme étranger étant inscrits dans une formation française pour l’année en cours doivent nécessairement fournir les relevés de notes provisoires relatifs à cette formation. Certains candidats n’avaient pas fourni les relevés de notes détaillés, rendant impossible l’évaluation de la qualité académique de leur dossier, notamment pour ce qui concernent les UE(s) fondamentales relatives aux pré-requis de la formation.	La commission d’admission a ordonné les candidatures après examen des dossiers selon les critères suivants : - Adéquation entre le parcours demandé, le cursus suivi, et le projet professionnel du candidat - Notes obtenues au cours du (des) diplôme(s) obtenu(s) dans les UE fondamentales - Pertinence des UE validées dans le(les) diplôme(s) obtenus. Les candidats n’ayant pas suivi un cursus en adéquation avec la formation n’ont pas été retenus. Les candidats ayant un niveau académique fragile n’ont pas été classés.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
École de l'Observatoire de Physique du Globe	Sciences de la terre et des planètes, environnement	Magma et Volcans		18	249	112	71	20	Nous rappelons que cette formation n'est accessible qu'à des étudiants ayant suivi une licence de sciences de la Terre, physique, chimie ou une formation jugée équivalente. Les licences de SVT ou de géographie ne remplissent pas les pré-requis. Des erreurs grossières dans le dossier sont à éviter, en particulier des CV, lettre de motivation, et lettres de recommandation qui sont clairement écrits pour d'autres masters. Il vaut mieux une seule lettre de recommandation, mais écrite par un collègue spécialiste du domaine du master auquel la candidature est soumise, et spécifiquement écrite pour ce master. Nous rappelons qu'il est impératif de déposer tous les relevés de notes post-bac, depuis la première année jusqu'au relevé de notes du semestre 5 de licence quand celui-ci est disponible. Enfin, la lettre de motivation est un élément clef du dossier, car le soin apporté à sa rédaction montre l'intérêt du candidat pour le parcours de master concerné.	Après élimination des dossiers ne présentant pas les pré-requis de diplôme (licence sciences de la Terre, physique ou chimie en France ou diplôme étranger jugé équivalent), cinq membres de la commission ont évalué indépendamment les dossiers restants et attribué une note en fonction des critères ci-dessous. Un premier classement a ensuite été effectué à partir de la moyenne des avis des évaluateurs, et affiné lors d'une réunion entre les cinq membres de la commission. Certains candidats ont ensuite été contactés par email lorsque des précisions ont été jugées nécessaires sur leur dossier. Le classement a été finalisé lors d'une réunion plénière de la commission. Les critères de notation des dossiers sont les suivants : - Notes obtenues au cours de la licence - Adéquation entre le parcours demandé et le projet professionnel du candidat - Pertinence du projet professionnel montré par la lettre de motivation - Lettres de recommandation (en particulier écrites par des collègues enseignant dans le domaine de formation du master) - Contenu des UE suivies lors de la licence en lien avec le programme du parcours demandé - Stages effectués - Activités professionnelles et extraprofessionnelles - Contacts préliminaires indiquant un intérêt pour la formation (participation aux journées portes ouvertes, envoi d'emails, etc) Les candidats ayant un niveau académique fragile (S5 non-validé) n'ont pas été classés. Les candidats n'étant pas inscrits dans une des mentions de licence indiquées dans les pré-requis n'ont pas été classés.
École de l'Observatoire de Physique du Globe	Sciences de la terre et des planètes, environnement	Sciences de l'Atmosphère et du Climat		20	249	98	98	15	L'évaluation des candidats repose principalement sur l'adéquation entre les enseignements suivis et les attendus du parcours. Une attention particulière est portée à la maîtrise des bases de physique générale, notamment en dynamique et en thermodynamique. Les résultats obtenus dans les unités d'enseignement fondamentales sont examinés avec attention, en particulier la validation des UE avec une moyenne supérieure à 10/20. La pertinence des enseignements suivis dans les diplômes antérieurs constitue également un critère important. Parmi les points forts observés dans les meilleurs dossiers figurent la cohérence du projet professionnel, la qualité des résultats académiques et une lettre de motivation précise et personnalisée. À l'inverse, certaines candidatures présentent des lacunes disciplinaires en physique ou une lettre de motivation insuffisamment adaptée au parcours. Une attention particulière doit être portée à la rédaction de cette lettre : un projet trop centré sur la géologie ou ne correspondant pas spécifiquement au parcours atmosphère et climat ne répond pas pleinement aux objectifs de la formation. Les candidats doivent clairement expliquer pourquoi ils souhaitent se spécialiser dans les sciences de l'atmosphère et du climat. Certaines candidatures montrent également une méconnaissance du contenu pédagogique de la formation, notamment de l'importance des approches quantitatives et théoriques en physique de l'atmosphère. Les futurs candidats doivent être conscients que la formation mobilise des outils mathématiques et des équations théoriques indispensables à la compréhension des phénomènes atmosphériques. Il est conseillé aux candidats de soigner l'ensemble du dossier, en particulier la cohérence entre le parcours antérieur, les enseignements suivis et le projet professionnel présenté. Les expériences personnelles, stages ou projets en lien avec les sciences de l'atmosphère peuvent constituer un atout supplémentaire. Les principaux prérequis pour réussir dans la formation sont une solide motivation, de bonnes bases scientifiques, notamment en physique, ainsi qu'une capacité à s'investir dans des enseignements mobilisant des outils mathématiques et théoriques. Les étudiants ne provenant pas des licences principalement attendues peuvent réussir dans la formation, à condition de présenter un excellent dossier et une forte capacité de travail.	La commission d'admission a procédé à l'examen et au classement des candidatures sur la base des dossiers déposés. Aucun entretien n'a été organisé dans le cadre de la procédure de sélection. • Méthodologie employée pour l'examen des dossiers L'examen des candidatures a été réalisé à partir d'une lecture individuelle des dossiers par deux rapporteurs. Une grille d'évaluation commune a été utilisée afin de garantir l'équité et l'harmonisation des appréciations. L'évaluation reposait sur deux volets principaux : • le projet de formation et professionnel, représentant 40 % de l'évaluation, prenant en compte la lettre de motivation ainsi que l'adéquation du projet professionnel avec les objectifs du master ; • une appréciation individuelle, représentant 60 % de l'évaluation, fondée notamment sur le diplôme antérieur obtenu, les résultats académiques, la cohérence du parcours universitaire ainsi que les compétences acquises. Aucun entretien oral n'a été organisé. • Évaluation de la motivation et de la cohérence du projet professionnel La motivation des candidats et la cohérence de leur projet professionnel ont été évaluées principalement à travers la lettre de motivation et l'analyse du parcours antérieur. Une attention particulière a été portée à la cohérence entre les choix de formation déjà effectués, les expériences acquises et les perspectives professionnelles envisagées en lien avec le domaine du master. • Évaluation de la cohérence entre le parcours antérieur et les attendus de la formation Les candidatures issues prioritairement de licences de Physique (P), Physique-Chimie (PC) et Sciences et Technologies (ST) ont été examinées en priorité, compte tenu de leur adéquation directe avec les attendus de la formation. Toutefois, les candidatures provenant d'autres formations, notamment en Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), Sciences de la Vie et de l'Environnement (SVE), Sciences de la Vie (SV), biologie, géographie et aménagement, ainsi que d'autres parcours scientifiques, ont également été étudiées avec attention. L'analyse portait alors sur les enseignements suivis, les compétences acquises et la cohérence globale du projet du candidat avec les objectifs du master. • Prise en compte des activités péri ou extra-universitaires Les activités péri ou extra-universitaires, telles que les stages, expériences professionnelles, engagements associatifs, projets personnels ou bénévolat, ont été prises en compte dans le cadre de l'appréciation individuelle du dossier. Ces éléments permettaient notamment d'évaluer l'implication du candidat, sa capacité d'autonomie ainsi que son intérêt pour le domaine de formation. • Exemples de candidatures admises malgré l'absence de l'attendu principal Certaines candidatures ont pu être retenues malgré l'absence du parcours académique considéré comme prioritaire. À titre d'exemple, un candidat issu d'une licence de géographie et aménagement a été admis en raison d'excellents résultats académiques et d'une lettre de motivation particulièrement convaincante, démontrant la solidité de son projet professionnel et sa forte motivation pour intégrer la formation. • Critères appliqués aux candidats en réorientation ou en reprise d'études Les candidatures en réorientation ou en reprise d'études ont fait l'objet d'une attention particulière portant sur la qualité des résultats académiques, la cohérence du projet professionnel et la motivation exprimée dans la lettre de candidature. Une lettre de motivation argumentée et des résultats solides constituaient des éléments déterminants dans l'évaluation de ces profils.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb proposition s acceptées définitivem ent	Conseils aux candidats	Modalités de classement
Ecole d'Economie	Economie du développement	Development economics		12	173	24	22	0	Outre les compétences citées dans les attendus, les étudiants doivent prouver un niveau d’anglais au minimum B2/C1.	La commission d’admission a ordonné les candidatures après examen des dossiers. (Il n’y a pas d’entretien) Éléments importants pris en compte pour l'évaluation des critères généraux suivants : - Maîtriser les connaissances et compétences du cycle de licence en macroéconomie, microéconomie et techniques quantitatives : Notes obtenues au cours de la licence dans les UE fondamentales - Élaborer un projet de formation cohérent avec son projet professionnel : Adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement - Communiquer à l'écrit et à l'oral en français de manière claire et structurée : Adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement
Ecole d'Economie	Economie du développement	Développement durable		20	173	44	44	7	- Soigner la régularité des résultats tout au long du cursus de licence, notamment dans les matières économiques fondamentales et quantitatives - Construire un projet professionnel cohérent et clairement articulé avec les objectifs de la formation - S’assurer d’une bonne compréhension des débouchés du master avant de candidater, et le démontrer dans la lettre de motivation.	La commission d’admission a ordonné les candidatures après examen des dossiers. (Il n’y a pas d’entretien) Éléments importants pris en compte pour l'évaluation des critères généraux suivants : - Maîtriser les connaissances et compétences du cycle de licence en macroéconomie, microéconomie et techniques quantitatives : Notes obtenues au cours de la licence dans les UE fondamentales - Élaborer un projet de formation cohérent avec son projet professionnel : Adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement - Communiquer à l'écrit et à l'oral en français de manière claire et structurée : Adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement
Ecole d'Economie	Economie du développement	Economie de la santé		10	173	33	33	4	- Soigner la régularité des résultats tout au long du cursus de licence, notamment dans les matières économiques fondamentales et quantitatives - Construire un projet professionnel cohérent et clairement articulé avec les objectifs de la formation - S’assurer d’une bonne compréhension des débouchés du master avant de candidater, et le démontrer dans la lettre de motivation.	La commission d’admission a ordonné les candidatures après examen des dossiers et a ponctuellement organisé des entretiens individuels pour des candidats dont le dossier nécessitait des éclaircissements, notamment sur la motivation ou la cohérence du projet professionnel. L’examen des candidatures repose sur une analyse approfondie des dossiers selon cinq critères principaux, hiérarchisés en fonction de leur importance pour la réussite dans la formation. Les résultats académiques constituent le premier critère examiné. La commission s’appuie sur les moyennes générales du semestre 1 au semestre 5, avec une attention particulière portée aux résultats obtenus en microéconomie et macroéconomie, ainsi qu’au suivi de cours en économie internationale et/ou en économie du développement. Les compétences en techniques quantitatives représentent le second critère déterminant. La commission évalue le niveau du candidat en statistiques, mathématiques et économétrie, ainsi que sa maîtrise de logiciels d’analyse quantitative (niveau intermédiaire ou avancé apprécié). L’expérience professionnelle et extra-académique est également prise en compte : stages, emplois dans le domaine économique, projets associatifs ou personnels en lien avec la formation sont valorisés. La motivation et l’adéquation du projet sont évaluées à travers la lettre de motivation, la cohérence du cursus antérieur avec les objectifs du master, ainsi que l’historique du parcours scolaire et universitaire. Les compétences transversales complètent l’analyse : maîtrise de l’anglais et d’autres langues étrangères, lettres de recommandation, séjours à l’étranger et activités extracurriculaires. Compte tenu du volume de candidatures reçues — en moyenne une centaine par parcours pour un nombre de places limité — la commission procède systématiquement à un premier examen permettant d’écarter les dossiers les moins en adéquation avec les attendus de la formation, avant d’établir un classement final plus affiné.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
Ecole d'Economie	Economie du développement	Economie et transitions territoriales		20	173	51	51	13	- Soigner la régularité des résultats tout au long du cursus de licence, notamment dans les matières économiques fondamentales et quantitatives - Construire un projet professionnel cohérent et clairement articulé avec les objectifs de la formation - S'assurer d'une bonne compréhension des débouchés du master avant de candidater, et le démontrer dans la lettre de motivation.	La commission d'admission a ordonné les candidatures après examen des dossiers et a ponctuellement organisé des entretiens individuels pour des candidats dont le dossier nécessitait des éclaircissements, notamment sur la motivation ou la cohérence du projet professionnel. L'examen des candidatures repose sur une analyse approfondie des dossiers selon cinq critères principaux, hiérarchisés en fonction de leur importance pour la réussite dans la formation. Les résultats académiques constituent le premier critère examiné. La commission s'appuie sur les moyennes générales du semestre 1 au semestre 5, avec une attention particulière portée aux résultats obtenus en microéconomie et macroéconomie, ainsi qu'au suivi de cours en économie internationale et/ou en économie du développement. Les compétences en techniques quantitatives représentent le second critère déterminant. La commission évalue le niveau du candidat en statistiques, mathématiques et économétrie, ainsi que sa maîtrise de logiciels d'analyse quantitative (niveau intermédiaire ou avancé apprécié). L'expérience professionnelle et extra-académique est également prise en compte : stages, emplois dans le domaine économique, projets associatifs ou personnels en lien avec la formation sont valorisés. La motivation et l'adéquation du projet sont évaluées à travers la lettre de motivation, la cohérence du cursus antérieur avec les objectifs du master, ainsi que l'historique du parcours scolaire et universitaire. Les compétences transversales complètent l'analyse : maîtrise de l'anglais et d'autres langues étrangères, lettres de recommandation, séjours à l'étranger et activités extracurriculaires. Compte tenu du volume de candidatures reçues — en moyenne une centaine par parcours pour un nombre de places limité — la commission procède systématiquement à un premier examen permettant d'écarter les dossiers les moins en adéquation avec les attendus de la formation, avant d'établir un classement final plus affiné.
Ecole d'Economie	Economie du développement	Finances publiques		15	173	35	35	3	- Soigner la régularité des résultats tout au long du cursus de licence, notamment dans les matières économiques fondamentales et quantitatives - Construire un projet professionnel cohérent et clairement articulé avec les objectifs de la formation - S'assurer d'une bonne compréhension des débouchés du master avant de candidater, et le démontrer dans la lettre de motivation.	L'examen des candidatures repose sur une analyse approfondie des dossiers selon cinq critères principaux, hiérarchisés en fonction de leur importance pour la réussite dans la formation. Les résultats académiques constituent le premier critère examiné. La commission s'appuie sur les moyennes générales du semestre 1 au semestre 5, avec une attention particulière portée aux résultats obtenus en microéconomie et macroéconomie, ainsi qu'au suivi de cours en économie internationale et/ou en économie du développement. Les compétences en techniques quantitatives représentent le second critère déterminant. La commission évalue le niveau du candidat en statistiques, mathématiques et économétrie, ainsi que sa maîtrise de logiciels d'analyse quantitative (niveau intermédiaire ou avancé apprécié). L'expérience professionnelle et extra-académique est également prise en compte : stages, emplois dans le domaine économique, projets associatifs ou personnels en lien avec la formation sont valorisés. La motivation et l'adéquation du projet sont évaluées à travers la lettre de motivation, la cohérence du cursus antérieur avec les objectifs du master, ainsi que l'historique du parcours scolaire et universitaire. Les compétences transversales complètent l'analyse : maîtrise de l'anglais et d'autres langues étrangères, lettres de recommandation, séjours à l'étranger et activités extracurriculaires. Compte tenu du volume de candidatures reçues — en moyenne une centaine par parcours pour un nombre de places limité — la commission procède systématiquement à un premier examen permettant d'écarter les dossiers les moins en adéquation avec les attendus de la formation, avant d'établir un classement final plus affiné.
Ecole d'Economie	Economie du développement	Parcours commun - 1ère année : "Analyse économique" et "Analyse de projets"		32	173	67	67	31	- Soigner la régularité des résultats tout au long du cursus de licence, notamment dans les matières économiques fondamentales et quantitatives - Construire un projet professionnel cohérent et clairement articulé avec les objectifs de la formation - S'assurer d'une bonne compréhension des débouchés du master avant de candidater, et le démontrer dans la lettre de motivation.	La commission d'admission a ordonné les candidatures après examen des dossiers et a ponctuellement organisé des entretiens individuels pour des candidats dont le dossier nécessitait des éclaircissements, notamment sur la motivation ou la cohérence du projet professionnel. L'examen des candidatures repose sur une analyse approfondie des dossiers selon cinq critères principaux, hiérarchisés en fonction de leur importance pour la réussite dans la formation. Les résultats académiques constituent le premier critère examiné. La commission s'appuie sur les moyennes générales du semestre 1 au semestre 5, avec une attention particulière portée aux résultats obtenus en microéconomie et macroéconomie, ainsi qu'au suivi de cours en économie internationale et/ou en économie du développement. Les compétences en techniques quantitatives représentent le second critère déterminant. La commission évalue le niveau du candidat en statistiques, mathématiques et économétrie, ainsi que sa maîtrise de logiciels d'analyse quantitative (niveau intermédiaire ou avancé apprécié). L'expérience professionnelle et extra-académique est également prise en compte : stages, emplois dans le domaine économique, projets associatifs ou personnels en lien avec la formation sont valorisés. La motivation et l'adéquation du projet sont évaluées à travers la lettre de motivation, la cohérence du cursus antérieur avec les objectifs du master, ainsi que l'historique du parcours scolaire et universitaire. Les compétences transversales complètent l'analyse : maîtrise de l'anglais et d'autres langues étrangères, lettres de recommandation, séjours à l'étranger et activités extracurriculaires. Compte tenu du volume de candidatures reçues — en moyenne une centaine par parcours pour un nombre de places limité — la commission procède systématiquement à un premier examen permettant d'écarter les dossiers les moins en adéquation avec les attendus de la formation, avant d'établir un classement final plus affiné.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb proposition s acceptées définitivem ent	Conseils aux candidats	Modalités de classement
Ecole Universitaire de Physique et d'Ingénierie	Automatique, robotique			16	173	261	63	20	- la commission attend la totalité des relevés de notes depuis le baccalauréat (inclus) et l’année en cours (même si le relevé est incomplet). L’absence de certains relevés est toujours perçue négativement. - la commission attend également l’avis de poursuite d’étude rédigé par le responsable de l’année en cours. L’absence de cet avis est là encore perçue négativement, d’autant plus pour certaines formations comme les BUT, où des avis-type montrant le classement du candidat sur les différentes compétences du BUT et l’avis de la commission BUT sur la poursuite d’études sont systématiquement remis aux étudiants. - la commission apprécie que les activités extra-universitaires mises en avant par le candidat (entrepreneariat, engagement citoyen, etc.) soient appuyées par un document qui permet d’en attester. - certaines lettres de motivation restent trop générales, il manque le paragraphe qui explique pourquoi le candidat a de l’intérêt spécifiquement pour le Master Automatique Robotique proposé par l’Université Clermont Auvergne.	À réception des dossiers de candidature, ceux-ci sont répartis par type de diplôme (Licence, BUT, Licence Professionnelle, Master en ré-orientation, diplômes étrangers), puis par ville ou par zone géographique, de façon que tous les dossiers d’une même formation puissent être étudiés simultanément et comparés. Une lecture individuelle de chaque dossier est alors faite et les dossiers sont soit retenus avec une courte synthèse des points forts ou écartés en indiquant le motif de refus. Les dossiers retenus sont ensuite ordonnés lors de la réunion de classement. Pour apprécier les candidatures, la commission prend en compte : - l’adéquation du cursus du candidat avec la formation proposée sur le Master et la qualité des résultats obtenus sur toutes les années d’études depuis le baccalauréat. La formation est pluridisciplinaire : Automatique – Informatique – Intelligence artificielle – Électronique – Mécanique. Les profils déjà pluridisciplinaires sont très appréciés, mais il n’est pas rédhibitoire que certaines disciplines aient été moins vues sur le cursus antérieur si les résultats du candidat sur son cursus sont bons et laissent imaginer qu’il pourra rapidement se mettre à niveau sur ces nouvelles disciplines en début de Master. - les réalisations pratiques du candidat dans le domaine des systèmes automatisés / robotiques, que ce soit dans le cadre des périodes de stage / apprentissage, des projets menés durant la formation universitaire, ou d’activités personnelles en dehors de l’université, témoignent de l’adéquation du profil et/ou de l’intérêt du candidat pour les thématiques développées dans le Master, elles sont donc très valorisantes dans l’appréciation du dossier. - la lettre de motivation permet au candidat d’expliquer son intérêt pour le domaine des systèmes automatisés / robotiques, de le positionner (plutôt industriel ou R&D, un goût plus prononcé pour une facette des systèmes automatisés, etc) et d’argumenter pourquoi le Master Automatique Robotique proposé par l’Université Clermont Auvergne a retenu son attention parmi les autres opportunités de formations existantes dans ce domaine. La qualité de l’alignement des motivations du candidat avec la formation proposée au sein du Master est un élément très important pour apprécier le dossier. - enfin, les périodes d’études à l’étranger, les activités d’entrepreneariat, les engagements citoyens sont perçus positivement dans l’étude du dossier.
Ecole Universitaire de Physique et d'Ingénierie	Electronique, énergie électrique, automatique	Compatibilité électromagnétique		14	233	79	57	19	La commission d’admission conseille aux candidats de bien mettre en avant leurs compétences en lien avec la formation et de souligner, dans la lettre de motivation, les expériences (en enseignement, en stage ou autre) qu’ils ont pu avoir dans le domaine de la CEM.	La commission d’admission a ordonné les candidatures après examen individuel des dossiers. Les candidats n’ont pas été convoqués pour un entretien. Les critères qui ont été déterminants dans le classement sont les suivants : - Niveau en langue française impérativement supérieur à B2 - Classement dans le premier tiers de la promotion - Notes satisfaisantes dans les matières fondamentales (mathématiques, physique, électronique, informatique) - Appréciation du type de formation antérieure et des savoirs/compétences acquis, cohérence du parcours suivi - Adéquation de la lettre de motivation avec la formation
Ecole Universitaire de Physique et d'Ingénierie	Energie			14	173	134	123	16	Pour rappel, le profil attendu correspond à un étudiant titulaire d’une licence en Sciences pour l’Ingénieur (SPI) ou en physique, disposant des compétences suivantes : • des bases solides en physique et en énergétique, notamment en thermodynamique (transferts thermiques, conversions d’énergie) ainsi qu’en électricité et électrotechnique (réseaux, systèmes d’alimentation) ; • une maîtrise des outils mathématiques appliqués (équations différentielles, méthodes numériques, modélisation de systèmes physiques) ; • des compétences en ingénierie (instrumentation et mesures, électronique de base, analyse de systèmes énergétiques) ; • une bonne maîtrise des outils numériques et logiciels techniques (Matlab, LabVIEW, Comsol). En synthèse, le candidat doit être issu d’un parcours en SPI ou en physique avec une dominante énergétique. Il doit être à l’aise avec les approches en thermique, en électronique, en électrotechnique et en modélisation, et idéalement justifier d’une première expérience dans le domaine des systèmes énergétiques (énergies renouvelables, bâtiment, réseaux, etc.). Les dossiers les plus en adéquation avec la formation se distinguent par des résultats académiques homogènes dans les disciplines scientifiques et dans le domaine de l’EEA, ainsi que par la cohérence du projet professionnel avec les thématiques de l’énergie.	La commission d’admission a procédé à un examen approfondi des dossiers de candidature sur la base d’une évaluation collégiale des pièces transmises par les candidats. Aucun entretien n’a été organisé ; le classement a donc reposé exclusivement sur l’analyse académique et qualitative des dossiers. L’examen des candidatures s’est appuyé sur plusieurs critères hiérarchisés selon leur importance au regard des attendus de la formation. Une attention particulière a été portée aux résultats académiques obtenus au cours de la licence, notamment dans les unités d’enseignement fondamentales en lien direct avec les compétences scientifiques et techniques requises pour intégrer le master. Les relevés de notes de l’ensemble du cursus post-bac, y compris ceux de l’année en cours lorsqu’ils étaient disponibles, ont été étudiés avec attention. Lorsque les établissements d’origine fournissaient des classements, ceux-ci ont également été pris en compte afin d’apprécier le positionnement du candidat au sein de sa promotion. Ce critère a constitué un élément essentiel de l’évaluation. La commission a également examiné la pertinence des unités d’enseignement suivies et validées durant la licence afin d’évaluer la cohérence entre le parcours académique antérieur et les attendus pédagogiques du master. Les candidats ayant suivi des enseignements fortement en adéquation avec les disciplines fondamentales de la formation ont été valorisés. À l’inverse, les dossiers présentant des lacunes importantes dans les prérequis scientifiques ou techniques ont été classés moins favorablement. La motivation des candidats et la cohérence de leur projet professionnel ont constitué un autre critère déterminant. L’analyse de la lettre de motivation et du curriculum vitae a permis d’apprécier la compréhension des objectifs de la formation, la pertinence du projet professionnel ainsi que l’intérêt porté au domaine visé par le master. Une attention particulière a été portée à la capacité du candidat à expliciter son projet de poursuite d’études ou d’insertion professionnelle en lien avec les compétences développées par la formation. L’évaluation a également tenu compte des appréciations portées par les responsables pédagogiques lorsque celles-ci étaient disponibles, notamment à travers les fiches d’appréciation jointes au dossier. Ces éléments ont permis d’apprécier le sérieux, l’investissement et le potentiel académique des candidats au-delà des seuls résultats chiffrés. Enfin, la nature et le niveau des études suivies ont été examinés à partir des diplômes obtenus ou des attestations de réussite fournies. Une vigilance particulière a été apportée à l’adéquation du cursus d’origine avec les exigences scientifiques de la formation. Les candidatures issues de formations éloignées des attendus du master ou ne garantissant pas un niveau suffisant dans les disciplines fondamentales ont été écartées ou classées en retrait. Dans l’ensemble, le classement final résulte d’une appréciation globale des dossiers, combinant excellence académique, adéquation du parcours antérieur, cohérence du projet professionnel et potentiel de réussite dans la formation.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb proposition s acceptées définitivem ent	Conseils aux candidats	Modalités de classement
Ecole Universitaire de Physique et d'Ingénierie	Ingénierie nucléaire	Physique et technologies des rayonnements pour l'industrie et la physique médicale		34	173	152	99	41	Nos candidats ont, très majoritairement, des diplômes en accord avec les attendus, à savoir pour citer les plus fréquents : licence de physique, licence de physique-chimie, licence de sciences de l’ingénieur dans un domaine connexe (nucléaire, imagerie médicale), diplôme de manipulateur en électroradiologie médicale, diplôme d’écoles d’ingénieurs, licence professionnelle du domaine (TNRP, CRIATP...) ou B.U.T Mesures Physiques. Mais des candidats avec des dossiers particuliers ont été auditionnés (par exemple : médecins, licence de biologie avec une expérience forte en simulation et radiobiologie, dosimétristes, licence de mécanique, réorientation depuis un autre master 1...). Les dossiers sont majoritairement bien remplis, complets et bien documentés. Quelques étudiants de licence ne fournissent pas, même après relance éventuelle par mail, les résultats du semestre S5 de l’année en cours, ce qui est éliminatoire. La date et l’horaire de l’entretien sont fixés en accord avec le candidat (période de stage et d’examens pour beaucoup de candidats). Les candidats doivent donc être très vigilants sur leurs mails (y compris le dossier spam) et sur leur téléphone (y compris le répondeur) : le secrétariat cherchera à les joindre pour fixer l’entretien. Si nous ne parvenons pas à joindre un candidat, un entretien lui sera imposé via la plateforme MonMaster sur une date et/ou un horaire qui pourrait ne pas lui convenir, mais qu’il sera quasi impossible de déplacer vu le nombre d’entretiens. Tous les étudiants, à quelques exceptions près, ont vu et écouté notre présentation synthétique du master qui explique notre fonctionnement, notre politique pour les stages, les débouchés... De ce fait, les étudiants méconnaissant les débouchés sont rarissimes pour un master qui de par sa spécialité (physique nucléaire, physique médicale) attirent des étudiants ayant déjà eu une réflexion forte sur leur insertion professionnelle.	Un premier examen du dossier est effectué. Sont analysés et pris en compte : - La pertinence du diplôme de niveau bac+3 (déterminant) ; - Le contenu ou a minima les intitulés des Unités d’Enseignement (déterminant) ; - Les résultats de chaque année, et de façon primordiale les résultats du S5 de la formation en cours. Le S5 de l’année en cours doit être validé (déterminant) ; - Le classement de l’étudiant dans sa promotion et la taille de la promotion (déterminant) ; - La lettre de motivation et le projet professionnel (déterminant) ; - Le curriculum vitae global depuis le bac (déterminant) ; - Les lettres de recommandation éventuelles (non déterminant) ; - Les stages et expériences professionnelles antérieurs en rapport avec le projet professionnel (non déterminant) ; - Les compétences en informatique (non déterminant) ; - Des informations complémentaires (études en parallèle d’une carrière de sportif de haut niveau, pratique artistique de haut niveau type conservatoire) peuvent être considérées ; Les dossiers font l’objet d’une lecture individuelle. En cas de doute, une double lecture est effectuée par chacun des responsables d’année. Les candidats dont le dossier est retenu sont convoqués pour un entretien. Il est demandé à l’étudiant, préalablement à cet entretien, de consulter une présentation du master qui lui est fournie. Durant l’entretien, sont évalués : - Les capacités de communication et la qualité de l’expression orale (déterminant) ; - Les capacités d’écoute (déterminant) ; - Le projet professionnel (déterminant) ; L’entretien peut être déterminant : un étudiant qui présente un projet bien construit et qui est bien renseigné (qui a contacté des professionnels du secteur et/ou d’anciens étudiants du master, qui a effectué des recherches sur les différents métiers accessibles en sortie de master...) peut compenser des résultats académiques moyens. Il arrive qu’un étudiant soit admis même en l’absence d’un des attendus principaux (diplômes inhabituels, parcours non linéaire, redoublement, résultats faibles proche de la moyenne...), il est donc conseillé de ne pas se censurer. Les critères pour les candidats en reprise d’étude sont les mêmes, avec une attention particulière apportée à la maîtrise des mathématiques, et aux aspects financiers liés à la reprise d’études afin de ne pas mettre le candidat en difficulté.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
Ecole Universitaire de Physique et d'Ingénierie	Mécanique			15	231	231	61	15	Les candidats sont invités à : - remplir correctement le formulaire en ligne de MonMaster ; - mettre en avant les enseignements suivis en lien avec la mécanique et les sciences de l'ingénieur ; - expliciter clairement leur projet professionnel ou académique ; - valoriser leurs expériences (stages, projets, mobilité) ; - soigner la présentation et la rédaction de leur dossier. La réussite dans la formation repose sur un socle solide en mécanique et en sciences de l'ingénieur, des capacités d'analyse et de travail en autonomie, ainsi qu'un intérêt pour les problématiques d'ingénierie ou de recherche.	La sélection des candidats à l'entrée en première année du Master Mécanique de l'Université Clermont Auvergne s'effectue sur la base d'un examen approfondi des dossiers académiques, dans le cadre de la procédure nationale MonMaster. Les dossiers sont examinés par une commission composée d'enseignants et d'enseignants chercheurs de la mention. L'examen repose sur une lecture individuelle des dossiers, suivie d'une mise en commun permettant un classement comparatif des candidatures. Les principaux critères d'évaluation sont : - les résultats académiques obtenus en licence ou formation équivalente, avec une attention particulière portée aux disciplines fondamentales (mécanique, sciences de l'ingénieur, mathématiques, physique) ; - la cohérence du parcours de formation au regard des attendus du master ; - les compétences scientifiques et techniques acquises ; - la qualité et la cohérence du projet de formation et du projet professionnel ; - les expériences complémentaires (stages, projets, mobilité), lorsqu'elles sont pertinentes. Un premier classement permet d'écarter les candidatures ne présentant pas les prérequis scientifiques nécessaires. Les autres candidatures font l'objet d'un classement final fondé sur une appréciation globale. La formation ne prévoit pas d'entretien : l'ensemble des candidatures est évalué sur dossier. Une attention particulière est portée à la maîtrise des fondamentaux scientifiques, à la capacité d'analyse et à l'adéquation du projet de formation avec les objectifs du master.
Ecole Universitaire de Physique et d'Ingénierie	Physique fondamentale et applications	Parcours commun - 1ère année : "Univers et particules" et "Nanophysique"		40	233	183	183	20	Il est recommandé aux candidats de présenter un cursus comportant une formation solide en physique. L'absence, dans le parcours antérieur, d'enseignements fondamentaux tels que la mécanique quantique ou la relativité restreinte peut constituer un point d'attention défavorable lors de l'examen du dossier. Par ailleurs, lorsque l'université d'origine ne fournit pas de moyenne semestrielle ou annuelle, il est conseillé au candidat de proposer une estimation ou des éléments d'appréciation complémentaires afin de faciliter l'évaluation du dossier par la commission.	La commission d'admission a procédé à l'examen et au classement des candidatures sur la base d'une analyse approfondie des dossiers, sans organisation d'entretien. Le classement a été établi à partir des critères jugés essentiels, à savoir les résultats académiques obtenus au cours de la licence, en particulier dans les unités d'enseignement fondamentales, ainsi que la pertinence des UE validées au regard de la formation demandée, évaluées à partir du relevé de notes et d'un CV détaillé. Le classement a pris en compte plusieurs critères importants et complémentaires, notamment l'adéquation du cursus antérieur et du projet d'études avec les objectifs du master, la lettre de motivation et, le cas échéant, les lettres de recommandation. La qualité et la cohérence de la lettre de motivation par rapport à la candidature, ainsi que le niveau d'anglais attesté par une certification, ont également été considérés à titre complémentaire.
Ecole Universitaire de Physique et d'Ingénierie	Qualité, hygiène, sécurité	Management intégré de la performance		22	547	103	87	22	- Bien renseigner sur le site de la plateforme l'intitulé du diplôme suivi en L3 - Prendre soin de bien saisir la moyenne au S5 en Licence sur le site de la plateforme, quitte à la calculer par vous-même avec les notes dont vous disposez au jour de clôture des inscriptions, si vous n'avez pas encore eu de PV officiel de la part de votre établissement - Bien savoir expliquer votre motivation pour cette formation en cohérence avec votre projet professionnel et votre savoir-être. Identifier vos atouts et vos lacunes pour suivre ce master. Rappeler quelles sont vos expériences professionnelles et/ou personnelles (stage, alternance, job d'été, investissements associatifs...) - Se renseigner sur ce en quoi consistent les métiers visés par notre formation dans ce domaine de la QHSE - En préambule d'un entretien éventuel, bien consulter le site internet de l'UCA de notre formation et le programme sur les deux années M1 et M2 afin de pouvoir poser éventuellement des questions si quelques points ne sont pas clairs ou qui vous interpellent.	La sélection pour ce master a été opérée de la manière suivante. : Dans un premier temps, nous effectuons un filtre sur le cursus antérieur des étudiants. En effet, nous voulons axer pour des raisons pédagogiques notre recrutement sur des filières scientifiques comme cela est expliqué sur la plaquette qui décrit notre diplôme sur le site de notre université. Les diplômes principalement retenus sont les Licences de Biologie, Chimie, Physique, Physique-Chimie, Sciences pour l'ingénieur, Sciences et Technologies, Sciences de la Vie, Sciences de la Terre, Sciences de la Vie et de la Terre, Santé et Biomédical, Mathématiques et Informatique. Pour les BUT, nous retenons notamment les Mesures Physiques, GEII, GIM et GMP, Génie Civil et Développement Durable, Génie Biologique, Génie chimique et Génie des Procédés, Génie informatique. Nous retenons également certains étudiants de M1 de Masters scientifiques qui souhaitent faire une réorientation, à condition que leur diplôme de Licence coïncide avec nos critères de sélection. Nous effectuons sur les candidats des diplômes sélectionnés un classement en prenant en compte pour 50 % la moyenne au S5 et pour 50 % la note à la lettre de motivation qui nous permet essentiellement de rejeter les Lettres qui ne sont pas contextualisées à notre formation ou qui témoignent d'une méconnaissance indéniable du métier et d'une incohérence dans le projet professionnel. Tous les candidats classés sont ensuite reçus à un entretien de 12 à 15 minutes et ils sont notés sur leurs prestations orales « cohérence du projet professionnel, intérêt, motivation et connaissance de ce que sont les métiers en management QHSE ». La note à l'entretien est mise indépendamment des 2 premières notes. Enfin, nous effectuons un classement automatique en accordant 40 % à la moyenne obtenue au S5 et 60 % à l'entretien.
Ecole Universitaire de Physique et d'Ingénierie	Qualité, hygiène, sécurité	Qualité des produits de santé		5	232	107	46	5	- Bien renseigner sur le site de la plateforme l'intitulé de leur diplôme suivi en L3 - Prendre soin de bien saisir leur moyenne au S5 en Licence sur le site de la plateforme, quitte à la calculer par eux-mêmes avec les notes dont ils disposent au jour de clôture des inscriptions, s'ils n'ont pas encore eu de PV officiel de la part de leur établissement. - Bien savoir expliquer leur motivation pour cette formation en cohérence avec leur projet professionnel et leur savoir-être. Identifier leurs atouts et leurs lacunes pour suivre ce master. Rappeler quelles sont leurs expériences professionnelles et/ou personnelles (stage, alternance, job d'été, investissements associatifs ...). - Se renseigner sur ce en quoi consistent les métiers visés par notre formation dans ce domaine de bien spécifique des médicaments et de la qualité des produits de santé - Bien consulter le site internet de notre formation et le programme sur les deux années M1 et M2 sur le site de l'UCA.	La sélection pour ce master a été opérée de la manière suivante : Dans un premier temps, nous effectuons un filtre sur le cursus antérieur des étudiants. En effet, nous voulons axer pour des raisons pédagogiques notre recrutement sur des filières scientifiques comme cela est expliqué sur la plaquette qui décrit notre diplôme sur le site de notre université. Les diplômes principalement retenus sont les Licences de Biologie, Chimie, Physique, Physique-Chimie, Sciences pour l'ingénieur, Sciences et Technologies, Sciences de la Vie, Sciences de la Terre, Sciences de la Vie et de la Terre, Santé et Biomédical, Mathématiques et Informatique. Pour les BUT, nous retenons notamment les Mesures Physiques, GEII, GIM et GMP, Génie Civil et Développement Durable, Génie Biologique, Génie chimique et Génie des Procédés, Génie informatique. Les profils avec une Licence directement en rapport avec la spécialité de ce parcours sont particulièrement appréciés comme Sciences pour la Santé, Biologie cellulaire, Pharmacologie, Sciences du médicament ... Nous retenons également certains étudiants de M1 de Masters scientifiques qui souhaitent faire une réorientation, à condition que leur diplôme de Licence coïncident avec nos critères de sélection. Nous effectuons sur les candidats des diplômes sélectionnés un classement en prenant en compte pour 50% la moyenne au S5 et pour 50% la note à la lettre de motivation qui nous permet essentiellement de rejeter les Lettres qui ne sont pas contextualisées à notre formation ou qui témoignent d'une méconnaissance indéniable du métier et d'une incohérence dans le projet professionnel. La Lettre de motivation doit témoigner de la connaissance des métiers visés par ce parcours spécifique, de la motivation pour suivre cette formation, et mettre en avant les expériences professionnelles ou universitaires qui apportent des atouts supplémentaires pour engager cette formation

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
IAE Clermont Auvergne	Comptabilité - contrôle - audit	Formation en français		40	173	342	55	47	L'adéquation du profil des candidats aux attendus de la formation constitue un premier axe d'analyse. De manière générale, les candidats présentent des parcours conformes aux exigences du Master, étant majoritairement issus de la Licences 3 Comptabilité Contrôle Audit, de la Licences 3 Comptabilité Finance ou du Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG), formations particulièrement adaptées à l'acquisition des fondamentaux nécessaires. Toutefois, l'examen reste ouvert aux autres parcours dès lors que les enseignements suivis permettent de justifier des prérequis indispensables à la réussite dans la formation. L'analyse des dossiers repose sur une approche globale, chaque élément étant apprécié en complémentarité avec les autres. Une attention particulière est toutefois portée aux résultats obtenus dans les disciplines fondamentales, notamment la comptabilité, le droit des sociétés, la finance d'entreprise et le contrôle de gestion. Si ces matières font l'objet d'un examen approfondi, les autres enseignements demeurent pleinement intégrés dans l'évaluation finale du dossier. La qualité, la précision et l'exhaustivité des informations transmises constituent également un critère déterminant. Il est notamment attendu que les candidats fournissent des données académiques complètes et fiables, telles que la moyenne du semestre 5 (premier semestre de Licence 3), qui ne figure pas systématiquement sur les relevés de notes mais demeure nécessaire pour disposer d'une vision d'ensemble du parcours. A l'inverse, l'absence des résultats du semestre 6, souvent indisponibles au moment de la sélection, ne constitue pas un frein à l'analyse des candidatures. L'appréciation des dossiers repose également sur la maîtrise des prérequis disciplinaires indispensables à la formation. Ceux-ci couvrent un ensemble de domaines structurants, notamment le droit, la comptabilité, la fiscalité, l'audit, le contrôle de gestion, les systèmes d'information ainsi que la finance d'entreprise.	L'étude des candidatures a été conduite à partir d'un examen approfondi de chaque dossier, reposant sur une analyse individuelle et l'utilisation d'une grille d'évaluation structurée. Cette méthodologie vise à garantir une sélection objective, fondée sur des critères harmonisés pour l'ensemble des candidats. Par ailleurs, des entretiens ont été organisés pour certains candidats, afin de permettre aux membres de la commission d'apprécier plus finement leur projet professionnel ainsi que son adéquation avec les exigences et les objectifs du Master Comptabilité Contrôle Audit. L'analyse des candidatures repose sur les critères suivants : 1. Cohérence et qualité du parcours académique Évaluation de la cohérence du cursus antérieur, de sa progression, des résultats obtenus, ainsi que des éventuels passages en seconde session et redoublements. Une attention particulière est portée aux candidats issus de licences Comptabilité Contrôle Audit ou Comptabilité-Finance. La transmission de l'ensemble des relevés de notes est exigée. 2. Présentation du curriculum vitae Appréciation de la clarté, de la précision et du caractère synthétique du curriculum vitae (idéalement limité à une page), incluant le parcours universitaire et les expériences professionnelles (stages, emplois saisonniers ou étudiants). 3. Expériences professionnelles Analyse de la nature et de la pertinence des expériences acquises, notamment au regard de la formation visée et de la possibilité d'alternance sur les deux années du Master Comptabilité Contrôle Audit. Ces éléments permettent d'évaluer la capacité d'investissement, d'adaptation à un environnement professionnel et de travail en équipe. 4. Lettre de motivation Examen du caractère personnalisé de la lettre, de sa cohérence avec le projet de formation, ainsi que de la clarté de l'expression des motivations et des objectifs professionnels. Une lettre spécifique à la formation est attendue et peut constituer un élément différenciant. 5. Projet professionnel Appréciation de la pertinence et de la maturité du projet professionnel, notamment en lien avec les objectifs du Master Comptabilité Contrôle Audit. 6. Activités péri- et extra-universitaires Prise en compte des engagements extérieurs aux études, qui permettent d'apprécier les centres d'intérêt et le profil global du candidat. Bien que secondaires, ces éléments peuvent contribuer à départager les candidatures lors du classement final. 7. Complétude et qualité de présentation du dossier Vérification du caractère complet du dossier et de la qualité de sa présentation. Chaque rubrique doit être renseignée avec soin afin de permettre une identification rapide et claire des informations pertinentes par les examinateurs. Un dossier complet, structuré et soigné contribue à éviter toute confusion, incompréhension ou incertitude, susceptibles de pénaliser le candidat dans l'évaluation de sa candidature.
IAE Clermont Auvergne	Comptabilité - contrôle - audit	Formation 50% en anglais		15	173	206	24	15	Au-delà des connaissances académiques, une attention particulière est portée aux compétences transversales des candidats. Il s'agit notamment de leur capacité à structurer et à exprimer une argumentation à l'écrit comme à l'oral, à mobiliser leurs connaissances dans des situations pratiques ou des cas concrets, ainsi qu'à identifier les informations pertinentes en fonction d'un contexte donné, dans un environnement marqué par l'évolution des outils numériques et de l'intelligence artificielle. La capacité à s'inscrire dans un dispositif d'alternance constitue un autre élément d'appréciation majeur. Ce mode de formation exige des candidats un fort investissement, reposant à la fois sur l'autonomie, l'organisation personnelle et l'aptitude au travail en équipe, indispensables pour concilier les exigences académiques et professionnelles. Il constitue par ailleurs un levier reconnu d'acquisition de compétences et d'expérience. Enfin, la finalité professionnalisante de la formation est prise en considération à travers l'analyse de l'employabilité des diplômés. Le Master présente un fort taux d'insertion professionnelle, en particulier grâce au dispositif d'alternance, qui favorise l'intégration durable des étudiants dans leur structure d'accueil. Chaque année, un nombre significatif d'étudiants se voit proposer une opportunité d'embauche à l'issue de leur formation, témoignant de l'intérêt des acteurs du monde professionnel, notamment dans les domaines de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes, de la direction financière et du contrôle de gestion.	

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
IAE Clermont Auvergne	Finance	Conformité et maîtrise des risques juridiques et financiers		13	173	137	27	13	D'une manière générale, les profils des candidats correspondent aux attendus de la formation. Ils sont principalement issus d'une Licence 3 gestion parcours comptabilité finance qui reste le cursus idoïne afin d'appréhender toutes les matières qui seront ensuite étudiées en Master. Cela n'exclut bien entendu pas des candidatures émanant d'autres cursus, dès lors que les matières étudiées permettent d'obtenir les prérequis nécessaires au suivi de la formation. La principale difficulté rencontrée lors de l'analyse consiste en un manque de précisions au sein des dossiers, d'où l'importance pour les candidats d'attacher un soin particulier à leur confection. La précision de la moyenne au semestre 5 (semestre 1 de la Licence 3), laquelle ne figure pas toujours sur les relevés de notes, est également requise pour disposer d'une vue d'ensemble. Bien entendu, il n'est généralement pas possible de disposer du semestre 6 (semestre 2 de la Licence 3) car les délibérations n'ont souvent pas encore eu lieu au moment de la sélection. Pour autant, cela n'est aucunement problématique. Le score obtenu au TOEIC ou le score IAE Message peuvent venir utilement compléter le dossier de candidature, mais leur absence n'est pas pénalisante, leur consultation n'intervenant en tout état de cause qu'au stade de l'entretien, pour aider, le cas échéant, à départager des candidats particulièrement proches. La production de tous les relevés de notes est essentielle. Il en est de même du curriculum vitae, qui doit énumérer, de manière précise mais concise (une seule page suffit), le cursus universitaire ainsi que les expériences professionnelles réalisées (stages, emplois saisonniers et/ou étudiants). La capacité de travail en dehors des enseignements permet de démontrer celle de s'investir et de collaborer dans un collectif. En outre, la lettre de motivation tend à compléter les éléments précédents à la condition qu'elle ne soit pas générique mais spécifique à la formation concernée. Il s'agit alors d'indiquer ce qui ne peut pas être déduit des documents tout en insistant sur les raisons de la candidature au sein du Master CMRJF. Cet aspect tend à mettre en exergue la volonté et la motivation des candidats à intégrer ce diplôme. Les candidats doivent en outre faire preuve de transparence sur chaque année de leur cursus antérieur. Pour ce faire, ils ne doivent laisser aucune année universitaire sans élément mais la justifier le cas échéant (redoublement, césure, intégration dans la vie active, etc). De surcroît, chaque rubrique doit être scrupuleusement complétée pour permettre à l'examineur de repérer immédiatement les informations qui lui semblent importantes. Un dossier complet et soigné évite toute confusion ou incompréhension, voire incertitude, qui pourrait s'avérer préjudiciable pour les candidats.	L'étude des candidatures a consisté en l'analyse de chaque dossier à travers une lecture individuelle et la mise en place d'une grille d'évaluation. L'objectif est d'assurer une sélection objective et fondée sur des critères identiques. A la suite de l'examen des dossiers, les candidats figurant aux 60 premiers rangs de classement, et donc les plus susceptibles d'intégrer la future promotion, ont été convoqués à un entretien oral destiné à apprécier les éléments complémentaires suivants : aisance à l'oral, motivation, capacité à s'intégrer au sein de leur future promotion, expériences sportives, associatives, et plus largement toutes activités péri ou extra-universitaires passées ou présentes, vision claire de la formation à laquelle ils postulent ainsi que de leur projet professionnel futur. L'entretien ne peut cependant modifier qu'à la marge le rang de classement des candidats, dans la mesure où la qualité du dossier académique est prépondérante. Au stade de l'examen des dossiers, l'analyse se fonde avant tout sur la cohérence du cursus antérieur, sa progression, les résultats obtenus, les passages éventuels en seconde session et le nombre de redoublements le cas échéant. Les candidats ayant suivi un cursus de licence gestion à dominante comptabilité finance sont plus enclins à intégrer cette formation en raison des matières étudiées lors de leurs trois premières années. Le fait d'avoir suivi un cursus de double-licence, particulièrement en droit privé et finance compte tenu du caractère pluridisciplinaire de la formation (particulièrement en seconde année) bénéficie d'une bonification importante.
IAE Clermont Auvergne	Finance	Marchés financiers		25	173	133	67	28	L'adéquation entre le profil des candidats et les attendus de la formation constitue un premier critère d'évaluation. De manière générale, les candidats présentent des parcours cohérents avec les exigences du Master, étant majoritairement issus de licences de Gestion parcours Comptabilité-Finance, d'Économie ou de Mathématiques appliquées, formations particulièrement adaptées à l'acquisition des connaissances fondamentales requises. Néanmoins, l'examen des candidatures demeure ouvert à d'autres parcours, dès lors que les enseignements suivis permettent d'attester de la maîtrise des prérequis nécessaires à la réussite au sein de la formation. L'analyse des dossiers s'inscrit dans une approche globale, chaque élément étant apprécié en cohérence et en complémentarité avec l'ensemble du parcours du candidat. La qualité, la clarté et l'exhaustivité des informations fournies constituent à cet égard des critères particulièrement importants. La principale difficulté rencontrée lors de l'examen des candidatures réside souvent dans le manque de précision de certains dossiers, ce qui souligne l'importance pour les candidats d'apporter un soin particulier à leur constitution. Il est notamment attendu que les informations académiques transmises soient complètes et fiables, en particulier la moyenne obtenue au semestre 5 (premier semestre de Licence 3). À l'inverse, l'absence des résultats du semestre 6, fréquemment indisponibles au moment de la sélection, ne constitue pas un obstacle à l'évaluation du dossier. Une attention spécifique est portée aux résultats obtenus dans les enseignements fondamentaux tels que les mathématiques financières, la finance de marché, la gestion de portefeuille et les méthodes quantitatives. Bien que ces disciplines fassent l'objet d'un examen approfondi, l'ensemble des enseignements suivis demeure pleinement pris en compte dans l'appréciation finale de la candidature. Par ailleurs, des éléments complémentaires tels qu'un score au TOEIC, un résultat au Score IAE Message ou l'obtention de la Certification AMF peuvent utilement valoriser le dossier, sans pour autant constituer des prérequis obligatoires. Au-delà des connaissances académiques, une attention particulière est portée aux compétences transversales des candidats et le suivi des actualités économique-financière. Sont notamment évaluées les capacités des candidats à structurer et à développer une argumentation, à mobiliser les connaissances ainsi qu'à identifier et exploiter les informations pertinentes en fonction du contexte considéré. Ces compétences sont appréciées dans un environnement en constante évolution, marqué par le développement des outils numériques et de l'intelligence artificielle. Le dispositif d'alternance en Master 2 exige des candidats une réelle capacité de travail, tant en autonomie qu'en équipe. L'aptitude à s'inscrire pleinement dans ce mode de formation constitue ainsi un critère d'appréciation essentiel. L'alternance implique un investissement soutenu, fondé sur l'autonomie, le sens de l'organisation et la capacité à collaborer efficacement, afin de concilier les exigences académiques et professionnelles. Elle représente également un vecteur privilégié d'acquisition de compétences et d'expérience professionnelle.	L'étude des candidatures repose sur une analyse approfondie de chaque dossier, réalisée à travers une lecture individuelle et l'utilisation d'une grille d'évaluation destinée à apprécier la qualité académique des profils. Cette méthode vise à garantir une sélection objective, fondée sur des critères identiques pour l'ensemble des candidats. À l'issue de cette première phase d'examen, les candidats présélectionnés sont convoqués à un entretien devant un jury composé d'enseignants universitaires et de professionnels intervenant dans la formation. Cet échange oral a pour objectif d'évaluer et de confirmer la motivation des candidats, la cohérence de leur projet professionnel, leur intérêt pour les marchés financiers, leur capacité à s'intégrer au sein de leur future promotion ainsi que leur compréhension des exigences de la formation visée. À l'issue des entretiens, un classement des candidats est établi. Lors de l'étude des dossiers, l'évaluation repose principalement sur la cohérence du parcours académique, sa progression et les résultats obtenus. Les candidats issus d'une licence de gestion à dominante comptabilité-finance, d'une licence d'économie ou encore d'une licence de mathématiques appliquées présentent généralement des profils particulièrement adaptés à cette formation, compte tenu des enseignements suivis au cours de leurs trois premières années d'études. Les parcours de double licence constituent également un atout significatif et font l'objet d'une valorisation particulière. La transmission de l'ensemble des relevés de notes est indispensable. Les éléments du curriculum vitae sont également d'une importance majeure : il doit présenter de façon claire, précise et synthétique le parcours universitaire ainsi que les expériences professionnelles réalisées, qu'il s'agisse de stages, d'emplois étudiants ou saisonniers. Les activités menées en parallèle des études permettent par ailleurs d'apprécier la capacité d'investissement personnel ainsi que l'aptitude au travail en équipe. La lettre de motivation vient compléter ces éléments en exposant les raisons de la candidature au Master Marchés financiers. Elle doit permettre de mettre en évidence le projet professionnel du candidat ainsi que sa motivation à intégrer la formation. Les candidats sont également tenus de faire preuve d'une totale transparence concernant leur parcours académique antérieur. Aucune année universitaire ne doit rester inexpliquée ; toute interruption ou particularité du cursus (redoublement, année de césure, entrée dans la vie active, etc.) doit être clairement justifiée. Un dossier complet, rigoureux et soigné permet d'éviter toute ambiguïté ou incompréhension susceptible de nuire à l'évaluation de la candidature. À l'inverse, toute tentative de dissimulation de certains éléments du parcours serait perçue de manière défavorable.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
IAE Clermont Auvergne	Gestion de patrimoine			20	228	60	56	20	Le niveau global est retenu car c’est celui qui montre la capacité de l’étudiant à travailler l’intégralité des matières. L’exercice du métier de conseiller en gestion de patrimoine requiert une maîtrise d’enseignements variés, faute de quoi les compétences nécessaires à l’exercice du métier ne sont pas au rendez-vous. Il faut : - Personnaliser le dossier en fonction de la formation visée - Avoir un bon niveau académique et disposer d’un CV qui démontre une capacité à travailler et à résister à l’effort	L’esprit du recrutement : 1ère étape : La sélection des dossiers : Compte tenu de la difficulté à réussir les épreuves du master 1 et du Master 2, les jurys s’attachent à sélectionner les étudiants présentant les meilleurs résultats académiques. Ces résultats traduisent une capacité à mieux assimiler les connaissances et/ou une capacité de travail supérieure aux autres. Les motivations exprimées ainsi que l’expérience professionnelle éventuelle sont également prises en compte. 2ème étape : Compte tenu du nombre de candidats postulants et retenus pour les entretiens, la capacité à s’intégrer à un groupe est un critère déterminant pour être retenu et les facilités relationnelles pour la dimension commerciales du métier. Les dossiers ont été examinés au regard des résultats académiques. Les candidatures présentant une moyenne inférieure à 11 n’ont pas été retenues. La qualité du dossier, la motivation exprimée et l’expérience professionnelle ont été évaluées pour sélectionner les candidats appelés en entretien. Des questions sur le contenu du Master sont posées et sur le métier pour voir si l’étudiant a fait des recherches pour comprendre l’univers de la gestion de patrimoine. Lors des entretiens, le dynamisme et la curiosité peuvent atténuer des résultats légèrement insuffisants. Les membres du jury s’attachent en priorité aux notes qui se rapprochent des matières étudiées en Master gestion de patrimoine. Les activités péri ou extra-universitaires sont un élément supplémentaire pour juger de l’éveil du candidat et de son sens de l’effort. Pour les candidats en réorientation et en reprises d’études, la commission regarde les résultats obtenus antérieurement pour se faire une idée de la capacité de travail, l’explication du parcours, la raison invoquée pour justifier de la réorientation et le projet à venir.
IAE Clermont Auvergne	Gestion de production, logistique, achats	Achat et logistique		22	1382	249	73	25	Au regard des critères d’évaluation retenus pour l’examen des candidatures au Master, il est conseillé aux futurs candidats de préparer avec le plus grand soin leur dossier de candidature, tant sur le plan académique que professionnel. Les éléments suivants sont particulièrement recommandés : • Présenter des résultats académiques solides et réguliers, notamment dans les enseignements liés à la gestion, la logistique, la supply chain, les mathématiques appliquées, les statistiques, l’économie, l’informatique ou le contrôle de gestion. Une progression académique cohérente constitue également un élément apprécié lors de l’évaluation des dossiers. • Soigner particulièrement la lettre de motivation, qui constitue un élément essentiel du dossier. Celle-ci doit mettre en évidence : - la compréhension des objectifs de la formation ; - la cohérence entre le parcours antérieur et le projet professionnel ; - l’intérêt pour les métiers de la logistique, de la supply chain, des achats, de la production ou du pilotage des organisations ; - les motivations réelles du candidat pour intégrer la formation. • Valoriser les expériences professionnelles, stages, alternances ou projets académiques en lien avec les domaines visés par la formation. Les expériences concrètes dans les secteurs de la logistique, de la gestion, de l’industrie, des achats ou du management constituent un atout important. • Développer des compétences numériques et bureautiques solides, notamment sur Excel et les outils de gestion (ERP, logiciels de planification, outils d’analyse de données, etc.), qui sont aujourd’hui indispensables dans les métiers du management et de la supply chain. • Mettre en avant les qualités personnelles et comportementales recherchées dans les formations et métiers visés : autonomie, rigueur, esprit d’équipe, capacité d’organisation, sens des responsabilités, communication et capacité d’adaptation. • Valoriser les engagements extra-académiques (engagement associatif, sportif, citoyen, responsabilités particulières, service civique, projets collectifs, etc.) permettant de démontrer l’implication personnelle, le leadership et la capacité à évoluer dans des environnements collaboratifs. • Présenter un CV clair, structuré et professionnel mettant en évidence : - les compétences techniques ; - les expériences significatives ; - les outils maîtrisés ; - les certifications éventuelles ; - les engagements et responsabilités exercés. • Pour les candidats souhaitant intégrer une formation en alternance, il est fortement recommandé d’anticiper très tôt la recherche d’une structure d’accueil et de démontrer dans le dossier une réelle dynamique de recherche (prises de contact, candidatures, entretiens, promesses éventuelles, etc.). • Enfin, il est conseillé aux candidats de déposer un dossier complet, lisible et cohérent, en veillant à fournir l’ensemble des pièces demandées dans les délais impartis. Ces recommandations ont pour objectif d’aider les candidats à mieux préparer leur candidature et à mettre en valeur les éléments attendus dans le cadre du processus de sélection.	La commission d’admission a examiné les candidatures et a convoqué une partie des candidats retenus suite à ce premier examen pour un entretien afin de compléter leur dossier. Elle a ordonné les candidatures sur la base de l’examen des dossiers et selon les cas, des résultats aux entretiens. Éléments importants pris en compte pour l’évaluation des critères généraux suivants : - Disposer de solides bases académiques en gestion, logistique, mathématiques appliquées, statistiques, informatique ou disciplines connexes : Relevés de notes ; notes dans les UE de gestion, logistique, mathématiques, statistiques, informatique, économie, contrôle de gestion ; classement éventuel ; progression académique - Maîtriser les outils bureautiques et numériques nécessaires au pilotage des activités logistiques : CV ; certifications éventuelles ; expériences académiques ou professionnelles utilisant Excel, ERP, outils numériques ou logiciels de gestion - Être capable de travailler en équipe et dans des environnements collaboratifs : Expériences associatives, sportives ou professionnelles ; lettre de motivation ; CV ; recommandations - Présenter un projet professionnel cohérent avec les objectifs de la formation et les métiers visés : Lettre de motivation ; CV ; expériences en lien avec la logistique, la supply chain, les achats ou la production ; cohérence du parcours - Valoriser des engagements personnels, associatifs, citoyens, sportifs ou professionnels témoignant d’une implication et d’un sens des responsabilités : CV ; rubriques engagements ; responsabilités associatives ; pratique sportive ; activités extra-académiques ; service civique

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
IAE Clermont Auvergne	Gestion de production, logistique, achats	Ingénierie logistique		22	742	300	57	22	Au regard des critères d'évaluation retenus pour l'examen des candidatures au Master, il est conseillé aux futurs candidats de préparer avec le plus grand soin leur dossier de candidature, tant sur le plan académique que professionnel. Les éléments suivants sont particulièrement recommandés : • Présenter des résultats académiques solides et réguliers, notamment dans les enseignements liés à la gestion, la logistique, la supply chain, les mathématiques appliquées, les statistiques, l'économie, l'informatique ou le contrôle de gestion. Une progression académique cohérente constitue également un élément apprécié lors de l'évaluation des dossiers. • Soigner particulièrement la lettre de motivation, qui constitue un élément essentiel du dossier. Celle-ci doit mettre en évidence : - la compréhension des objectifs de la formation ; - la cohérence entre le parcours antérieur et le projet professionnel ; - l'intérêt pour les métiers de la logistique, de la supply chain, de la production ou du pilotage des organisations ; - les motivations réelles du candidat pour intégrer la formation. • Valoriser les expériences professionnelles, stages, alternances ou projets académiques en lien avec les domaines visés par la formation. Les expériences concrètes dans les secteurs de la logistique, de la gestion, de l'industrie, des achats ou du management constituent un atout important. • Développer des compétences numériques et bureautiques solides, notamment sur Excel et les outils de gestion (ERP, logiciels de planification, outils d'analyse de données, etc.), qui sont aujourd'hui indispensables dans les métiers du management et de la supply chain. • Mettre en avant les qualités personnelles et comportementales recherchées dans les formations et métiers visés : autonomie, rigueur, esprit d'équipe, capacité d'organisation, sens des responsabilités, communication et capacité d'adaptation. • Valoriser les engagements extra-académiques (engagement associatif, sportif, citoyen, responsabilités particulières, service civique, projets collectifs, etc.) permettant de démontrer l'implication personnelle, le leadership et la capacité à évoluer dans des environnements collaboratifs. • Présenter un CV clair, structuré et professionnel mettant en évidence : - les compétences techniques ; - les expériences significatives ; - les outils maîtrisés ; - les certifications éventuelles ; - les engagements et responsabilités exercés. • Pour les candidats souhaitant intégrer une formation en alternance, il est fortement recommandé d'anticiper très tôt la recherche d'une structure d'accueil et de démontrer dans le dossier une réelle dynamique de recherche (prises de contact, candidatures, entretiens, promesses éventuelles, etc.). • Enfin, il est conseillé aux candidats de déposer un dossier complet, lisible et cohérent, en veillant à fournir l'ensemble des pièces demandées dans les délais impartis. Ces recommandations ont pour objectif d'aider les candidats à mieux préparer leur candidature et à mettre en valeur les éléments attendus dans le cadre du processus de sélection.	La commission d'admission a examiné les candidatures et a convoqué une partie des candidats retenus suite à ce premier examen pour un entretien afin de compléter leur dossier. Elle a ordonné les candidatures sur la base de l'examen des dossiers et selon les cas, des résultats aux entretiens. Éléments importants pris en compte pour l'évaluation des critères généraux suivants : - Disposer de solides bases académiques en gestion, logistique, mathématiques appliquées, statistiques, informatique ou disciplines connexes : Relevés de notes ; notes dans les UE de gestion, logistique, mathématiques, statistiques, informatique, économie, contrôle de gestion ; classement éventuel ; progression académique - Maîtriser les outils bureautiques et numériques nécessaires au pilotage des activités logistiques : CV ; certifications éventuelles ; expériences académiques ou professionnelles utilisant Excel, ERP, outils numériques ou logiciels de gestion - Être capable de travailler en équipe et dans des environnements collaboratifs : Expériences associatives, sportives ou professionnelles ; lettre de motivation ; CV ; recommandations - Présenter un projet professionnel cohérent avec les objectifs de la formation et les métiers visés : Lettre de motivation ; CV ; expériences en lien avec la logistique, la supply chain, les achats ou la production ; cohérence du parcours - Valoriser des engagements personnels, associatifs, citoyens, sportifs ou professionnels témoignant d'une implication et d'un sens des responsabilités : CV ; rubriques engagements ; responsabilités associatives ; pratique sportive ; activités extra-académiques ; service civique
IAE Clermont Auvergne	Gestion des ressources humaines		oui	25	173	58		27	Il est conseillé aux candidats d'être plus mobiles dans leur recherche d'entreprise. L'emploi du temps, composé d'une semaine en entreprise et d'une semaine à l'IAE, puis, dès le mois de mars, d'une présence constante en entreprise, permet cette mobilité. Cet emploi du temps permet aux candidats de trouver une entreprise sur l'ensemble du territoire français. Il est vivement recommandé aux candidats de trouver des entreprises susceptibles d'embaucher. Le contrat d'alternance doit être un tremplin vers l'emploi et non une simple formalité pour obtenir le diplôme. La mobilité est ainsi un enjeu stratégique.	L'ensemble des candidatures a été examiné avec soin. La motivation des candidats et la cohérence de leur projet sont évaluées selon différents critères : lettre de motivation en adéquation avec le projet, capacité à être mobile, différentes expériences en relation avec le master, notes fondamentales indispensables pour réussir dans ce master (GRH, droit social, etc.), score TOEIC éventuel, score IAE éventuel, etc. Bien que non obligatoire, le fait d'avoir un score IAE bien au-dessus de la moyenne de la session et un score TOEIC au-dessus de 700 constitue un véritable plus. Par ailleurs, le jury accorde une grande importance à la présence du candidat à la journée portes ouvertes (JPO), afin que celui-ci puisse discuter avec les étudiants, avec le responsable de formation et découvrir la qualité des locaux. La présence à la JPO permet également au candidat de se projeter dans son futur environnement (ville, logement, transports, etc.). Les activités collectives et extra-universitaires sont également examinées avec attention, telles que le fait d'être délégué, la participation à des actions collectives (JPO), mais aussi le fait d'être élu ou de s'investir dans une association, etc. Enfin, au regard du nombre très important de candidatures, le fait d'avoir déjà obtenu un contrat d'alternance lors du dépôt du dossier, accompagné d'un très bon dossier, constitue un atout.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
IAE Clermont Auvergne	Management et administration des entreprises	Entrepreneuriat et innovation		22	228	36	36	10	Il est essentiel pour le candidat d'avoir un projet entrepreneurial très précis qui constitue un critère principal d'accès. Pour les étudiants internationaux, il est important de maîtriser la langue française.	La commission d'admission a examiné les dossiers de candidatures et a convoqué les candidats retenus suite à ce premier examen pour un entretien. Elle a ensuite procédé au classement des candidatures sur la base de l'examen des dossiers et des résultats obtenus lors des entretiens. Dans un premier temps, la sélection se fait sur dossier des candidatures pour poursuivre la procédure de sélection avec un entretien d'une demi-heure via Teams. Les critères d'évaluation sont les suivants : niveau académique antérieur (classes préparatoires grandes écoles ou non) ; niveau d'anglais ; détection de l'esprit d'entreprendre et de l'envie d'innover ; projet professionnel avancé autour de l'entrepreneuriat et de l'innovation ; style et forme de la lettre de motivation (Rédaction personnelle et non pas à l'aide de l'IA) ; possession d'un master dans le domaine ou non pour les étudiants internationaux, avec mention en général ; lettre de recommandation... Pour les candidats convoqués à un entretien, les critères suivants sont abordés : adéquation entre les propos tenus dans le dossier et la réalité, à travers des questions pertinentes ; vérification de l'esprit d'entreprendre ; vérification du niveau d'anglais ; explication par le candidat de son projet entrepreneurial, qui sera le fil conducteur des 2 années de master ; détermination en face-à-face du niveau réel de motivation du candidat ; appréciation de la personnalité du candidat et de ce qu'il peut apporter à la future promotion ; objectifs professionnels à court terme ; participation à des concours et des événements entrepreneuriaux (hackathons, etc.) ; prise en compte du statut SNEE PÉPITE sur les 2 années...
IAE Clermont Auvergne	Management stratégique	Management de projet, Innovation et Transformation numérique		25	173	53	35	26	Outre la qualité des dossiers soumis, la commission de recrutement appréciera la cohérence de la démarche de candidature en lien avec le projet professionnel du candidat. Il est vivement conseillé aux candidats de "resserrer" leurs choix de masters pour, ainsi, donner cohérence et robustesse à leur projet professionnel. De même, la qualité de la rédaction du dossier, la connaissance des maquettes de formation, des métiers à la sortie, la qualité rédactionnelle de la lettre de motivation sont des éléments qui valorisent une candidature lorsque celle-ci s'accompagne de tous les éléments d'information demandés (fourniture de TOUTES les pièces demandées, évitement des téléchargements multiples de la même pièce, calcul des moyennes pour les BUT par exemple, surlignement des notes et des éléments importants...) par la commission de recrutement. En outre, nous conseillons aux candidats de ne pas faire l'impasse sur des conférences métiers, sur les journées portes ouvertes où ils peuvent rencontrer les étudiants et les responsables des formations visées.	Les dossiers de candidature sont examinés en deux temps. Le responsable du master 1 étudie tous les dossiers déposés, chaque responsable de master 2 en fait de même avec les dossiers de son parcours. La commission se réunit ensuite et analyse les décisions de chaque responsable qui se répartissent en 2 catégories : candidat non classé et candidat à auditionner. Sont analysées (et coefficientées) : - La moyenne générale annuelle ou semestrielle ; - Les notes obtenues dans les matières importantes pour le diplôme ; - La note d'anglais du S5 est prise en compte ; - Le score IAE Message ; - Une note de dossier mise par l'expert ; - Les expériences professionnelles que les candidats ont eues (jobs étudiants, investissement associatif, bénévolat, stages, CDI... et éventuellement leurs statuts particuliers (reprise d'études, situation de handicap, sportif de haut ou de bon niveau, reconversion de carrière...) qui entrent dans la note de dossier. Pour l'oral, des créneaux de 20 minutes sont retenus au cours desquels le jury : - Revient sur les motivations et la cohérence du parcours antérieur du candidat et de ses choix ; - Évalue son niveau de culture générale ; - Complète sa connaissance du projet professionnel du candidat ; - Approfondit des points relevés dans le dossier de candidature ; - Teste si besoin le niveau d'anglais du candidat. La commission se réunit de nouveau et choisit d'admettre et de classer le candidat ou ne pas le classer. L'alternance n'intervenant qu'en master 2, ce n'est pas un critère de sélection discriminant pour intégrer la formation.
IAE Clermont Auvergne	Management stratégique	Pilotage des organisations et management durable		25	173	44	44	14		

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
IAE Clermont Auvergne	Marketing, vente	Direction commerciale et international business		22	173	141	127	17	Étant donné le nombre très important de candidatures, les candidats en début de classement montrent une adéquation parfaite de leur projet professionnel avec le parcours DCIB. Ils possèdent également de bons, voir d'excellents résultats dans l'ensemble des matières sur un cycle licence, en principe généraliste en gestion ou déjà orienté autour du marketing. Des scores hauts sur le test SIM ou test en anglais (TOEFL ou TOEIC) permettent également d'assurer un classement supérieur, ainsi que des moyennes très élevées dans les matières en marketing. Des expériences professionnelles antérieures sont un plus.	La commission d'admission a ordonné les candidatures après examen des dossiers. Les candidats n'ont pas été convoqués pour un entretien. Les candidatures ont été évaluées principalement sur la base de plusieurs critères jugés comme essentiels : le choix du parcours antérieur durant le cycle de licence, les moyennes obtenues sur les 3 années post-bac, le score obtenu au SIM, TOEFL ou TOEIC, l'évaluation global du niveau de langue anglaise, la réalisation d'un ou plusieurs stages (et leur qualité) la motivation et surtout l'adéquation du projet professionnel avec le parcours de master. Certains candidats ont aussi pu être non classés car ils avaient des moyennes trop faibles dans les matières de prédilection (marketing). Une première étape a consisté à écarter les candidatures qui ne répondaient pas aux attentes minimales que nous avons pour ce parcours selon les critères précisés ci-dessus. Après avoir identifié les candidats répondant à nos critères, nous les avons ensuite ordonnés selon les critères retenus. Pour cela, une lecture individuelle de chaque candidature a été effectuée.
IAE Clermont Auvergne	Marketing, vente	Marketing opérationnel et digital		25	173	211	146	25	La commission recommande aux futurs candidats de porter une attention particulière à la complétude du dossier déposé sur la plateforme Mon Master. L'absence de relevés de notes ne permet pas l'examen de la candidature dans de bonnes conditions. Il est également recommandé aux candidats de savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale en français / anglais afin de pouvoir argumenter un raisonnement et transmettre un contenu.	La commission d'admission a procédé à un examen des candidatures en plusieurs étapes. Dans un premier temps, une analyse des dossiers a permis d'établir un classement provisoire à partir de l'adéquation du parcours académique et du projet professionnel avec les attendus de la formation. Une attention particulière a été portée à la cohérence entre les enseignements suivis antérieurement et les dimensions opérationnelles, digitales et managériales du Master MOD. Les candidatures apparaissant trop éloignées du périmètre de la formation ou insuffisamment cohérentes avec ses objectifs ont été écartées à ce stade. Dans un second temps, une sélection de candidats issus de ce classement provisoire — incluant à la fois les profils les mieux positionnés et certains dossiers présentant des incertitudes d'appréciation — a été conviée à un entretien automatisé. Cet entretien avait pour objectif de compléter l'analyse des dossiers, d'éclairer les zones d'incertitude et de confirmer ou réévaluer la pertinence de la candidature au regard du projet professionnel, de la motivation et de la compréhension des attendus de la formation. À l'issue de cette seconde phase, les résultats des entretiens ont été intégrés afin d'ajuster le classement provisoire et d'établir le classement définitif des candidatures. L'examen des dossiers s'est appuyé sur un ensemble de critères permettant d'apprécier la pertinence des candidatures au regard des attendus du Master MOD, notamment : 1) la dimension digitale du profil, à travers les compétences effectivement acquises, les réalisations concrètes et la capacité à démontrer des savoir-faire opérationnels dans ce domaine, 2) la cohérence du projet de formation et professionnel, appréciée à partir de la lettre de motivation, en particulier au regard des attentes vis-à-vis des enseignements du Master MOD et de la trajectoire de carrière envisagée, et 3) le score SIM, lorsqu'il est fourni, qui constitue un élément d'appréciation complémentaire particulièrement valorisé permettant de renforcer la comparabilité des candidatures.
IAE Clermont Auvergne	Marketing, vente	Retail Management, Relation et Expérience Client		25	173	152	135	22	La commission recommande aux futurs candidats de porter une attention particulière à la complétude du dossier déposé sur la plateforme Mon Master. L'adéquation du profil des candidats aux attendus de la formation constitue un premier axe d'analyse.	La commission d'admission a ordonné l'examen des candidatures après étude des dossiers, et une partie des candidats, pour lesquels des éléments complémentaires étaient nécessaires, a été retenue pour un entretien. Éléments importants pris en compte pour l'évaluation des critères généraux suivants : - Notes obtenues au cours de la licence dans les UE fondamentales et pertinence des UE validées durant la licence : - Relevés de notes - Adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement : Lettre de motivation - Caractère plus ou moins abouti du projet professionnel : Métiers envisagés - Niveau en langue (anglais) : Relevés de notes et Toeic - Résultat du score SIM : Score SIM - Appréciation des objectifs et compétences visées par la formation antérieurs : Relevés des notes, CV et lettre de motivation - Séjours d'études à l'étranger/ou stage à l'étranger : CV - Adéquation du diplôme et aux métiers envisagés : Entretien
IAE Clermont Auvergne	Monnaie, banque, finance, assurance	Carrières de la banque et de l'assurance : Conseiller Clientèle de Professionnels	oui	25	228	71		25	Les profils des candidats correspondent pour une grande majorité aux attendus de la formation et les candidats ont plutôt des bons niveaux et des expériences significatives. La plupart des dossiers font bien ressortir le niveau des candidats qui dans l'ensemble est correct avec souvent une expérience significative dans le domaine, ce sont les principaux points forts et les points faibles récurrents dans les dossiers sont la méconnaissance de la formation par certains candidats qui ne se renseignent pas suffisamment sur le master demandé. Les futurs candidats doivent regarder avec soin les spécificités des formations dans lesquelles ils candidatent et éviter les candidatures trop vagues, en particulier au niveau du projet professionnel.	La lecture individuelle a été utilisée pour examiner les dossiers. La motivation des candidats et la cohérence de leur projet professionnel au regard de votre master se vérifie par l'adéquation du projet à la formation ce qui nécessite que les candidats prennent bien en compte les spécificités de la formation. Dans une formation en deux ans avec de l'alternance ce qui est recherché c'est plutôt un niveau et de nombreux parcours antérieurs peuvent être pertinents. C'est essentiellement les expériences dans le secteur qui ont été prise en compte dans l'analyse des candidatures ; Il n'y a pas de critères spécifiques appliqués aux candidats en réorientation et en reprises d'études c'est simplement le contrat d'alternance qui change après 30 ans, le contrat de professionnalisation remplace le contrat d'apprentissage.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education - AURILLAC (15)	Enseignement et éducation (M2E) professorat des écoles			21	249	882	879	35	Le master M2E mention professorat des écoles de l'université Clermont Auvergne accueille des étudiants titulaires d'une L3, toute spécialité, lauréats et non lauréats du Concours de Recrutement de Professeur des Écoles (bac+3). Lors de l'examen des dossiers, nous prenons en compte la moyenne des notes obtenues en Licence puis valorisons en particulier les candidats témoignant d'un premier engagement dans des activités et éléments de formation en lien avec l'enseignement et l'éducation : suivi de dispositif de préprofessionnalisation au métier d'enseignant en Licence, stages en écoles, expériences en lien avec des missions d'éducation et d'enseignement... La commission d'examen des dossiers invite les candidats à porter la plus grande attention et le plus grand soin au renseignement de ces dossiers. Le nombre de dossiers indiquant des informations incohérentes (expérience ou stage non ou mal renseigné, onglet non renseigné) est trop nombreux. Beaucoup de justificatifs sont également manquants, ne permettant pas de comptabiliser les acquis et expériences des candidats. Certains documents ne sont pas déposés au bon endroit, entraînant leur non prise en compte, ce qui est regrettable. Un dossier clair, bien rempli, dans lequel figure chaque justificatif d'expériences de stage (conventions signées par chacune des parties), d'expériences professionnelles, de diplôme, d'éléments de formation suivie... est nécessairement un dossier mieux pris en compte et mieux évalué.	La méthodologie d'examen des dossiers s'organise en trois temps : 1) Validation de la recevabilité du dossier par le service scolarité de l'INSPE 2) Évaluation de chaque dossier via une grille d'évaluation permettant d'affecter un premier nombre de points à chaque dossier (grille détaillée ci-dessous) 3) Lecture individuelle de chaque dossier, vérification de l'évaluation par grille et évaluation des items relatifs au suivi d'éléments de formation en lien avec la préparation au métier d'enseignant ou de préparation au CRPE, à la nature et quantité des stages et/ou expériences professionnelles en lien avec des missions d'enseignement et d'éducation effectués. La grille d'évaluation prévoit une affectation de points à chaque dossier. Ces points se répartissent de la manière suivante : - Note moyenne obtenue en S3-S4-S5 : Entre 14 et 16 : 10 points - Entre 16 et 20 : 15 points - L3 validée à l'UCA et/ou formation universitaire suivie en 2025-2026 à l'UCA : 20 points - Suivi de dispositifs de formation tournés vers une préprofessionnalisation au métier d'enseignants du premier degré : 30 points - Suivi d'un ou de plusieurs stages d'observation ou de pratiques accompagnée dans l'éducation nationale (une semaine minimum) : 30 points - Expériences professionnelles dans le domaine de l'enseignement et/ou de l'éducation (AED, BAFA, Service civique, Implication dans des associations à caractères éducatif (sportif, AFEV, ...), cours particuliers, soutien scolaire avec justificatif) : 20 points
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education - CHAMALIERES (63)	Enseignement et éducation (M2E) professorat des écoles			27	249	1362	451	62		
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education - LE PUY-EN-VELAY (43)	Enseignement et éducation (M2E) professorat des écoles			18	249	924	918	36		
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education - MOULINS (03)	Enseignement et éducation (M2E) professorat des écoles			10	249	819	819	25		
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education - CHAMALIERES (63)	Enseignement et éducation (M2E) conseiller principal d'éducation			11	249	238	230	19	Il est attendu des candidats qu'ils motivent de manière précise leur choix du master, de l'INSPE Clermont-Auvergne, ainsi que leur intérêt pour les fonctions de conseiller principal d'éducation. Les candidats doivent exposer les motivations qui les conduisent à envisager le métier de conseiller principal d'éducation en s'appuyant sur leurs expériences académiques, professionnelles et extraprofessionnelles témoignant de leur intérêt pour les questions éducatives, l'accompagnement des élèves, la vie scolaire ainsi que de leur sens de l'engagement. Les candidats sont aussi invités à porter une attention particulière à la cohérence de leur dossier de candidature. Une vigilance particulière doit être accordée à l'adéquation entre le projet professionnel d'un candidat exposé dans sa lettre de motivation et le master sollicité. Ainsi, le jury ne peut qu'être sensible à l'existence d'une dissonance entre une candidature en master Encadrement éducatif et un projet de devenir enseignant. De même, les candidats doivent veiller à personnaliser leur lettre de motivation en l'adaptant à la formation demandée et à l'établissement sollicité. Le jury ne peut qu'être attentif à une demande en master à l'INSPE Clermont-Auvergne alors que la lettre de motivation présente une demande pour un autre établissement. Il est enfin indispensable pour les candidats de fournir les relevés de notes de L3 ou, à défaut de L2.	La commission d'admission a ordonné les candidatures après examen des dossiers. (Il n'y a pas d'entretien) Éléments importants pris en compte pour l'évaluation des critères généraux suivants : - Résultats académiques : Moyenne L3 ou le cas échéant L2 - Volonté de devenir CPE et de passer le concours : Lettre de motivation et CV - Motivation du choix de l'INSPE Clermont-Auvergne, site de Chamalières : Lettre de motivation - Orthographe, grammaire, syntaxe : Lettre de motivation et CV
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education - CHAMALIERES (63)	Enseignement et éducation (M2E) professorat du second degré	Anglais		10	249	234	225	17	De nombreux dossiers ne correspondent pas aux attendus de la formation. Pour être en mesure d'enseigner l'Anglais dans le second degré, il est impératif d'avoir suivi dans les trois années de Licence des enseignements approfondis dans les matières fondamentales que sont la littérature, la civilisation, la grammaire, la phonétique-phonologie et la traduction. De nombreuses candidatures ne présentent pas ces garanties et ne peuvent pas être retenues pour classement. La commission d'admission souhaite souligner que dans l'enseignement supérieur français, la Licence LLCER parcours Anglais est la seule qui garantisse la maîtrise des savoirs fondamentaux indispensables à la carrière d'enseignant.e d'Anglais. Il semble tout aussi essentiel que les candidat.es prennent conscience de l'intérêt que présente un séjour de plusieurs mois dans un pays anglophone avant l'entrée en Master, et ce afin de garantir une maîtrise de la langue anglaise et de la culture anglo-saxonne qui leur confèrera l'aisance indispensable à tout.e enseignant.e de langue étrangère. Les résultats obtenus dans les matières fondamentales constituent le premier critère de classement et la commission d'admission note que certains dossiers présentent d'importantes lacunes disciplinaires qui pourraient compromettre la réussite en Master M2E. Il est par ailleurs essentiel que les futur.es candidat.es connaissent bien les débouchés du Master M2E, qui prépare à la carrière d'enseignant et est en corrélation étroite avec le concours du Capes. Il est important de passer ce concours en L3 lorsque l'on souhaite intégrer ce Master. Trop peu de dossiers font mention du concours, et certains autres montrent une totale méconnaissance des liens étroits entre le Master M2E, le capes et la carrière d'enseignant.e du second degré. Enfin, le soin apporté au dossier lors de la candidature reste un élément important. La lettre de motivation et le CV doivent être soignés, et le cursus suivi doit y être mentionné. La commission examine en l'état le dossier des candidats tel que transmis via la plateforme nationale : la prise en compte de documents envoyés en dehors de la plateforme n'est pas garantie.	La Commission d'admission n'a pas organisé d'entretiens. Le premier critère déterminant est la mention (LLCER) et le parcours (Anglais) de la Licence suivie. Pour certains dossiers qui font état d'une Licence différente suivie à l'étranger, la décision de classer ou non la candidature a été basée sur la congruence avec la licence LLCER Anglais, les notes obtenues et les spécificités du parcours universitaire. Pour toutes les candidatures présentant la mention de Licence conseillée ou un diplôme étranger congruent, les dossiers ont été consultés. N'ont pas été retenues les candidatures pour lesquelles le niveau en Français et en Anglais était inférieur à C1, ou dans lesquelles la lettre de motivation faisait mention d'un projet professionnel différent de l'enseignement de l'Anglais dans le second degré. Les notes obtenues en L1, L2 et premier semestre de L3 dans les matières fondamentales constituent le premier critère de classement pour toutes les candidatures retenues. Ces matières sont la littérature, la civilisation, la traduction, la grammaire et la phonétique-phonologie. Le classement a été modulé par d'autres critères jugés importants, quoique moins essentiels : un intérêt pour le métier d'enseignant qui se traduit par l'inscription dans une ou plusieurs UE de préprofessionnalisation, par un ou plusieurs stages en établissement scolaire, par d'autres activités péri ou extra-universitaires. Les candidatures qui font état d'un séjour de plusieurs mois consécutifs dans un pays anglophone ont été valorisées. Les candidat.es en réorientation ou en reprise d'études qui ont suivi une Licence LLCER ou équivalente ont été classés.es selon les mêmes critères.
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education - CHAMALIERES (63)	Enseignement et éducation (M2E) professorat du second degré	EPS		10	249	893	193	33	Les candidats doivent lire attentivement les recommandations destinées à constituer leur dossier de candidature. De nombreux dossiers ne présentent pas les pièces jointes exigées, en particulier les relevés de notes de leurs années de formation. L'exigence première d'un engagement en Licence STAPS Mention Éducation et Motricité, lorsqu'elle est mentionnée, est respectée par la commission.	Les candidatures ne présentant pas un engagement dans une licence STAPS Mention Éducation et Motricité ont été écartées. Elles sont donc refusées au regard des pré-requis jugés nécessaires pour suivre la formation Master. L'ensemble des autres dossiers a été examiné et classé. Les critères de classement mobilisés sont les moyennes obtenues aux 1ère et 2ème année de Licence et au semestre 5 de la 3ème année de licence STAPS Mention Éducation et Motricité.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education - CHAMALIERES (63)	Enseignement et éducation (M2E) professorat du second degré	Espagnol		10	249	140	130	13	Les points forts : résultats (notes), expériences à l'étranger, stages en établissements, UE pré-pro. Les points faibles récurrents dans les dossiers : - Mauvaise connaissance de la formation et de ses objectifs - Pour rappel, le CAPES ne se prépare pas dans le M2E - Les prérequis pour réussir dans cette formation : un bon niveau de langue	La commission d'admission a ordonné les candidatures après examen des dossiers. Les candidats n'ont pas été convoqués pour un entretien.
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education - CHAMALIERES (63)	Enseignement et éducation (M2E) professorat du second degré	Histoire-Géographie		10	249	237	208	15	Les dossiers doivent témoigner d'une volonté d'enseigner en Lycée Professionnel. Le niveau académique est ici moins important que la capacité à se projeter en termes d'acquisition d'une professionnalité.	Les dossiers ont été examinés individuellement par la commission. Nous n'avons pas mené d'entretien. Le master MEE parcours Lettres-HG vise à former des enseignants polyvalents, capables d'enseigner dans les Lycées professionnels. C'est pourquoi le classement des dossiers s'effectue avant tout en fonction de la motivation des étudiants à enseigner à des publics variés. Nous valorisons bien entendu des parcours d'Histoire ou de Géographie, mais d'autres parcours peuvent être acceptés s'ils relèvent des sciences humaines. Les expériences d'enseignement ou l'implication dans des activités périscolaires sont également valorisées.
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education - CHAMALIERES (63)	Enseignement et éducation (M2E) professorat du second degré	Lettres modernes		10	249	76	69	6	Certaines candidatures peuvent paraître hors normes (cursus d'études antérieur sans relation avec la discipline par exemple) et il est donc préférable de les justifier. Il est conseillé d'apporter le plus grand soin aux lettres de motivation : pourquoi candidater à l'INSPE Clermont Auvergne quand on habite à plusieurs centaines de kilomètres ? cela mérite d'être expliqué. Proposer une lettre de motivation qui prouve sa vraie motivation à rejoindre l'établissement et le parcours demandés (loin d'un écrit sans âme et surtout susceptible dans son manque de personnalisation d'être le même pour de nombreux candidats et fourni à l'identique à de nombreux établissements) permettrait de donner à sa candidature la valeur souhaitée	La commission a étudié l'ensemble des dossiers soumis pour candidature au master M2E, parcours Lettres. Elle a procédé au classement des dites candidatures en tenant compte de plusieurs critères d'évaluation : la dimension géographique, avec une priorité accordée aux candidats locaux ; le suivi d'études de lettres modernes (inscription en licence de lettres L3) ; les résultats obtenus, principalement ceux de l'année en cours. Ont été considérés les dossiers de candidats ayant suivi une formation proche, par exemple en « arts du théâtre » sans que cela induise une validation de fait. Ont été rejetés les dossiers de candidats dont la formation initiale avait trait à des disciplines autres que les Lettres. Ont été pris en compte les cas particuliers d'étudiants en césure sans que cela induise une validation de fait. Chaque dossier a fait l'objet d'une étude spécifique.
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education - CHAMALIERES (63)	Enseignement et éducation (M2E) professorat du second degré	Mathématiques		10	249	134	126	7	Le parcours mathématiques du master M2E professorat du 2nd degré s'adresse prioritairement aux étudiantes et étudiants titulaires d'une licence de mathématiques. Le critère d'évaluation principal est le niveau académique. Bien qu'apprécié positivement leur de l'étude des dossiers, le choix d'une filière spécifique (préparation au CAPES, parcours enseignement,...) ne constitue pas un facteur déterminant de sélection mais permet parfois d'apprécier la motivation des candidates et candidats. Le soin apporté à la rédaction du dossier, notamment dans la lettre de motivation, entre également en compte dans l'appréciation des candidatures. Trop de dossiers sont malheureusement incomplets et ne peuvent donc pas être traités. En particulier, il est indispensable que les candidates et candidats fournissent un relevé de notes du semestre 5 de l'année en cours (quitte à ce que celui-ci prenne la forme d'un document provisoire, voire d'une capture d'écran) pour que leur dossier soit considéré comme recevable.	La commission a étudié en détail l'ensemble des candidatures reçues. Les principaux points d'attention ont été les suivants : • Niveau académique : des résultats satisfaisants dans les matières fondamentales sont un critère prépondérant d'appréciation du dossier. • Expérience professionnelle et choix d'orientation : les dossiers issus de parcours spécifiques de préparation au CAPES ou ceux émanant de candidat(e)s ayant profité, par leurs choix d'orientation (AED, UE libre ou d'ouverture,...), d'une expérience professionnelle en lien avec le métier d'enseignant ont été valorisés. • Motivation et qualité du dossier : la lettre de motivation permet de mesurer l'adéquation entre la formation souhaitée et le projet professionnel du candidat ou de la candidate ainsi que le sérieux et la qualité de la candidature.
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education - CHAMALIERES (63)	Enseignement et éducation (M2E) professorat du second degré	Physique-Chimie		10	249	101	93	6	- Bien prendre en compte tout ce qui est précisé dans les modalités d'examen des candidatures. - Ne pas hésiter à valoriser dans le dossier les expériences d'enseignement et la motivation à enseigner.	Le processus de sélection est conçu pour garantir l'équité entre les candidats et s'assurer de l'adéquation entre leurs acquis préalables et les prérequis nécessaires au suivi du master. Chaque membre du jury évalue les dossiers attribués selon des critères définis en commission pédagogique. Une première lecture globale permet de vérifier la cohérence du parcours antérieur du cursus d'origine. La priorité est accordée aux étudiants issus de licences généralistes en Physique-Chimie, Physique et Chimie ou équivalent. Dans un second temps la candidature des bons profils plus techniques (BUT et LP) est examinée. Une fois la cohérence du parcours validée, chaque dossier est évalué suivant un barème de notation multicritères précis pour classer les candidats. Ce barème tient compte du niveau académique du candidat via l'analyse des moyennes des 5 premiers semestres de licence, avec une attention particulière portée aux notes obtenues dans les UE fondamentales et celles en adéquation directe avec le Master. Les expériences et les compétences du candidat sont évaluées en intégrant la valorisation des expériences en enseignement notamment de stages d'observations (volontaires ou obligatoires) en établissement d'enseignement réalisés durant le cursus . Les engagements associatifs démontrant une motivation concrète dans le domaine de l'enseignement sont également pris en compte. La lettre de motivation constitue un élément décisionnel important. Le jury tient compte de la pertinence de l'argumentaire et de l'adéquation du projet avec les débouchés de la formation. Le jury est attentif à la capacité du candidat à justifier son parcours et à expliquer ses choix de manière constructive et solidement étayée, permettant ainsi d'intégrer des profils atypiques, profils en réorientation ou en reprise d'études (années de césure ou de retard). À l'issue de l'évaluation individuelle, le jury se réunit pour confronter les résultats de ses évaluations et établir l'interclassement final de l'ensemble des dossiers, garantissant ainsi l'équité de traitement entre tous les candidats.
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education - CHAMALIERES (63)	Enseignement et éducation (M2E) professorat du second degré	Professeur de Lycée professionnel Lettres-Histoire-Géographie		4	249	16	12	1	Les dossiers doivent témoigner d'une volonté d'enseigner en Lycée Professionnel. Le niveau académique est ici moins important que la capacité à se projeter en termes d'acquisition d'une professionnalité.	Les dossiers ont été examinés individuellement par la commission. Nous n'avons pas mené d'entretien. Le master MEE, parcours PLP Lettres-HG, vise à former des enseignants polyvalents, capables d'enseigner dans les Lycées professionnels. C'est pourquoi le classement des dossiers s'effectue avant tout en fonction de la motivation des étudiants à enseigner à des publics variés. Nous valorisons bien entendu des parcours d'Histoire ou de Géographie, mais d'autres parcours peuvent être acceptés s'ils relèvent des sciences humaines. Les expériences d'enseignement ou l'implication dans des activités périscolaires sont également valorisées.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb proposition s acceptées définitivem ent	Conseils aux candidats	Modalités de classement
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education - CHAMALIERES (63)	Enseignement et éducation (M2E) professorat du second degré	Professeur de Lycée professionnel Mathématiques-Physiques Chimie		4	249	24	21	2	- Bien prendre en compte tout ce qui est précisé dans les modalités d'examen des candidatures. - Ne pas hésiter à valoriser dans le dossier les expériences d'enseignement et la motivation à enseigner.	Le processus de sélection est conçu pour garantir l'équité entre les candidats et s'assurer des prérequis nécessaires au suivi du master. Chaque membre du jury évalue les dossiers attribués selon des critères définis en commission pédagogique. Une première lecture globale permet de vérifier la cohérence du parcours antérieur. La priorité est accordée aux étudiants issus de licences généralistes en lien direct avec les disciplines enseignées : mathématiques, physiques et chimie ainsi qu'aux profils plus techniques (LPro/Bachelor) suivant les spécialités (MP, Chimie,...) Une fois la cohérence du parcours validée, chaque dossier est évalué suivant un barème de notation multicritères précise pour classer les candidats. Ce barème tient compte du niveau académique du candidat via l'analyse des moyennes des 5 premiers semestres de licence, avec une attention particulière portée aux notes obtenues dans les UE fondamentales et celles en adéquation directe avec le Master. Les expériences et les compétences du candidat sont évaluées en intégrant la valorisation des expériences en enseignement notamment la présence de stages d'observation dans le cursus (volontaires ou obligatoires). Les engagements associatifs démontrant une motivation concrète dans le domaine de l'enseignement sont également pris en compte. La lettre de motivation constitue un élément décisionnel important. Le jury tient compte de la pertinence de l'argumentaire et de l'adéquation du projet avec les débouchés de la formation. Le jury est attentif à la capacité du candidat à justifier son parcours et à expliquer ses choix de manière constructive et solidement étayée, permettant ainsi d'intégrer des profils atypiques, profils en réorientation ou en reprise d'études (années de césure ou de retard). À l'issue de l'évaluation individuelle, le jury se réunit pour confronter les résultats de ses évaluations et établir l'interclassement final de l'ensemble des dossiers, garantissant ainsi l'équité de traitement entre tous les candidats.
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education - CHAMALIERES (63)	Enseignement et éducation (M2E) professorat du second degré	Sciences de la Vie et de la Terre		10	249	91	87	9	Il est attendu des candidats qu'ils présentent un projet professionnel clairement défini et en adéquation avec la formation visée. La lettre de motivation doit mettre en évidence ce projet ainsi que le cheminement ayant conduit à la candidature, en particulier dans le cas de parcours non linéaires, de réorientations, de reprises d'études après un Master ou un Doctorat, ou encore d'expériences professionnelles significatives. Les candidats doivent également veiller à justifier d'une formation couvrant les deux champs disciplinaires du parcours SVT, à savoir la biologie et la géologie. Enfin, il est essentiel de fournir l'ensemble des pièces justificatives permettant une évaluation complète du dossier, notamment les relevés de notes et tout document attestant du parcours académique et, le cas échéant, des expériences professionnelles en lien avec la formation.	La commission d'admission a examiné les candidatures sur la base des seuls dossiers, sans entretien. L'évaluation a reposé sur plusieurs critères, permettant d'établir le classement des candidatures. Une attention particulière a été portée à la qualité et à la cohérence du projet professionnel présenté dans la lettre de motivation. Les résultats académiques ont été pris en compte à partir des relevés de notes des années N1, N2 et N3 (semestre 5 pour la troisième année), avec une attention spécifique portée aux notes obtenues en biologie et en géologie. L'adéquation du parcours de formation avec les attendus de la formation a été prise en compte, en considérant le niveau de diplôme (Licence, Master, diplôme d'ingénieur, Doctorat), l'équilibre entre biologie et géologie, ainsi que les éventuelles expériences professionnelles en lien avec le domaine. Une attention particulière a été accordée à l'ancrage territorial des parcours au regard de l'établissement.
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education - CHAMALIERES (63)	Sciences de l'éducation et de la formation	Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services (FF)		18	173	35	33	14	Beaucoup de candidatures présentent des diplômes trop éloignés de ceux permettant de suivre confortablement la formation, sans risque d'échec. De même, des candidatures s'adressant à d'autres universités ou d'autres formations que celle-ci ont été relevées. Cela donne une impression de très grande pluralité de candidatures sans réelle appétence pour celle prétendument visée. De plus, les candidats doivent connaître la formation pour laquelle ils candidatent. C'est un minimum qui assure la crédibilité de la démarche et n'alimente pas l'impression précédemment évoquée de multiplicité, sans appétence réelle. Enfin, les projets présentés dans les lettres de motivation semblent, pour certains, très approximatifs, relevant d'une vision généraliste du métier, sans implication personnelle et réelle. Les spécificités de chacune et chacun sont des plus-values pour alimenter la candidature et la rendre réelle et pertinente aux yeux de la commission. Pour les candidatures de personnes désireuses de réaliser la formation en alternance, nous les invitons à le spécifier très clairement dans la lettre de motivation, permettant ainsi d'orienter l'entretien, si celui-ci a lieu, sur cette voie. Cela conforte la commission sur une candidature réfléchie.	La commission procède à l'étude de tous les dossiers. Plusieurs critères sont majoritairement utilisés pour réaliser un pré-classement des candidatures. Celles qui présentent la meilleure adéquation entre les critères attendus et les éléments mentionnés sur le dossier donnent lieu à une proposition de rendez-vous afin d'avoir un entretien téléphonique ou par Teams. À la suite de cela, un second classement permet d'identifier les candidatures retenues et classées. Ce classement tient compte des réponses apportées durant l'entretien et de la curiosité manifestée pour la formation, ses contenus. Les critères les plus prégnants, en allant du plus important à celui secondaire, sont : - L'engagement et les activités déjà réalisées - La faisabilité du projet, son adéquation avec le master et la motivation qui ressort du courrier présent dans le dossier - La connaissance de la formation - La capacité évoquée de s'engager dans une formation nécessitant une réelle autonomie, point bonifié par une expérience dans de la formation hybride antérieurement - Les précédents résultats académiques Pour les candidats pouvant correspondre à une possibilité de formation par alternance, cette possibilité est évoquée et proposée lors de l'entretien. Des pistes pour aider dans la recherche de cette alternance sont spécifiées.
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education - CHAMALIERES (63)	Sciences de l'éducation et de la formation	Ingénierie pédagogique et Numérique (IPN)		18	173	355	59	20	• Montrer une bonne connaissance du métier et des débouchés professionnels (pas de candidature générique). • Présenter un projet professionnel articulé avec ses expériences et son parcours. • Préférez les éléments factuels : décrire ce qu'on a fait plutôt que d'affirmer un niveau de compétence.	Toutes les candidatures ont été classées selon les modalités suivantes : 1. Lecture individuelle des dossiers avec extractions des données permettant d'apprécier : • Les expériences dans le champ de l'enseignement, la formation, l'animation (stages, emplois, engagement citoyen, cursus) • L'expérience dans la production de médias numériques (texte, audio, vidéo) • Les expériences dans l'usage du numérique en contexte d'apprentissage (présentiel, distanciel) • Les expériences dans le domaine de la collaboration (travail d'équipe) et la gestion de projet • Niveau d'explicitation du projet en adéquation avec la formation • Niveau en langues (anglais, français) 2. Traitement des données du tableau des candidatures pour déterminer : • Le niveau d'adéquation du cursus académique • La continuité des études au sein de l'université qui accueille la formation • Le niveau académique 3. Classement final Un score est calculé en tenant compte des différents indicateurs (phases 1 et 2) regroupés dans des catégories (entre parenthèses la pondération dans le calcul du score) • 25% Pédagogie (cursus et expériences) • 25% Ingénierie Pédagogique et Numérique (usages du numérique + gestion projet) • 30% Projet professionnel (expériences dans le secteur, engagement sur une alternance) • 15% Niveau académique (notes dernier semestre) • 5 % Langue (niveau B2) Relecture croisée de certains dossiers atypiques pour valider les profils retenus.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education - CHAMALIERES (63)	Sciences de l'éducation et de la formation	Recherche et expertise en sciences de l'éducation et de la formation (RESEF)		18	173	93	93	15	Afin d'optimiser la qualité de leur candidature, les futurs candidats sont invités à porter une attention particulière aux éléments suivants : 1. Soigner leur motivation et son expression Il est essentiel de présenter une motivation claire, personnelle et argumentée. Les candidats doivent démontrer leur intérêt pour le milieu de la recherche en s'appuyant sur des expériences concrètes (stages, travaux universitaires, lectures, projets). Une lettre de motivation authentique, reflétant un parcours et une réflexion personnelle, sera toujours privilégiée par rapport à un discours générique ou standardisé. 2. Assurer la cohérence du parcours Les candidats doivent mettre en évidence la logique de leur trajectoire académique et/ou professionnelle. Il est recommandé d'expliciter les liens entre les formations antérieures et le diplôme visé, en particulier pour les parcours en sciences de l'éducation, de la formation ou plus largement en sciences humaines et sociales. Toute réorientation doit être justifiée de manière claire et argumentée. 3. Construire un projet d'étude ou de recherche solide La capacité à formuler un projet structuré constitue un élément déterminant. Les candidats sont invités à présenter un projet précis, réaliste et en adéquation avec les objectifs de la formation. Ce projet doit témoigner d'une première réflexion sur les thématiques de recherche envisagées. 4. Valoriser l'excellence académique Une attention particulière est portée aux résultats académiques et à la qualité globale du dossier. Les candidats doivent veiller à fournir un dossier complet, rigoureux et bien présenté, mettant en valeur leurs acquis et leurs compétences. 5. Cas des reprises d'études Les candidats en reprise d'études sont encouragés à expliciter leur démarche en présentant un projet d'études solide et cohérent avec leur parcours antérieur et leurs objectifs professionnels. La mise en perspective de leur expérience constitue un atout important. En suivant ces recommandations, les candidats pourront proposer un dossier structuré, cohérent et en adéquation avec les attentes du diplôme.	Une lecture individuelle de toutes les candidatures a été réalisée. Cette lecture a été réalisée à l'aide d'une grille d'évaluation comportant quatre critères : 1. La motivation du candidat 2. La cohérence de son parcours 3. La présentation d'un projet d'étude ou de recherche 4. L'excellence académique de son dossier. La motivation du candidat est évaluée par sa connaissance du milieu de la recherche (stage dans un laboratoire en licence, travail de recherche réalisé ou amorcé, un projet professionnel est présenté...) Une lettre de motivation authentique est mieux évaluée qu'une lettre standard rédigée par l'Iag. La cohérence du parcours prend en compte la nature des études antérieures. Ici, les études en sciences de l'éducation et de la formation sont valorisées ainsi que tous les parcours en sciences humaines et sociales. Les candidats en reprises d'études ont intérêt à présenter un solide projet d'études en cohérence avec les objectifs du diplôme.
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education - CHAMALIERES (63)	Sciences de l'éducation et de la formation	Scolarisation et besoins éducatifs particuliers (SBEP)		18	173	54	36	18	La commission d'admission invite les futurs candidats à lire précisément les informations disponibles sur le site internet de l'INSPE ainsi qu'à prendre contact au préalable (par ex. lors des journées portes ouvertes – session d'information en visio pour les candidats éloignés) ainsi qu'à bien respecter l'ensemble des demandes formulées. Aussi, il est particulièrement attendu que la lettre de candidature témoigne explicitement en quoi le master et le parcours spécifiquement peut contribuer au projet du candidat.	La commission d'admission a lu l'ensemble des dossiers en portant une attention vive à la lettre de motivation, le CV, ainsi que la mention d'expériences en lien avec le public cible. L'un des critères essentiels dans l'appréciation était la formulation d'un projet de formation clair en lien avec les objectifs du parcours du master (c.-à-d., le développement de compétences professionnelles touchant la scolarisation inclusive des élèves à Besoins Éducatifs particuliers), venait ensuite l'adéquation du parcours antérieur de formation. A la suite de la lecture de ces dossiers, des entretiens ont été proposés à environ un quart des candidats. Sur la base des échanges, 34 candidats ont été classés (les candidats restants n'ont pas réalisé un entretien convaincant ou ont témoigné d'un projet professionnel qui n'était finalement pas en adéquation). L'ordre a été établi en considérant le dossier de candidature et la qualité de l'entretien (réponses aux questions à préparer). D'autres dossiers (parmi les non auditionnés) ont été réexaminés afin d'étudier la possibilité de les intégrer au classement. Suite à un travail de concertation, il a été décidé de classer 20 candidats au regard de leurs intentions exprimées dans la lettre de motivation, leur filière de formation et leurs résultats académiques. La présence d'un projet de recherche était un élément significatif.
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education - LE PUY-EN-VELAY (43)	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation (PIF)	Professeur des écoles à l'étranger et en France		35	228	347	326	38	Les candidat(e)s à ce master ont, pour la majeure partie d'entre eux, vécu une expérience à l'étranger (Erasmus, assistant de langue, stage d'observation...). C'est un élément crucial pour ce parcours car cela démontre chez les étudiant(e)s une ouverture multiculturelle et linguistique. Cette expérience à l'étranger va souvent de pair avec la validation d'un niveau de langue étrangère. Nous engageons les candidat(e) à faire reconnaître leur niveau de langue afin que ce dernier puisse être valorisé. Le master conduisant aux métiers de l'enseignement dans un contexte international les capacités d'adaptation, de projections des candidat(e)s dans des contextes aux réalités variées, parfois complexes, est également nécessaire.	Les dossiers ont été étudiés par la commission afin que soit valorisé les profils suivants : - profil international : expérience à l'étranger, niveau de langue, maîtrise d'une autre langue étrangère (/40 points) - Profil pédagogique : emploi dans le domaine de l'éducation, stage dans le domaine de l'éducation (/35 points) - Profil académique : notes obtenues en licence, parcours de formation en lien avec les disciplines enseignées à l'école (/25 points) Pour chacun de ces items, les pièces justificatives permettant de valider les différents profils ont été vérifiées. Les expériences liées à l'internationale ainsi qu'à la sphère de l'enseignement, de l'éducation, de la formation sont valorisées en rapport avec l'enjeu du master qui est de former des étudiants au métier de professeur des écoles dans un contexte international. La maîtrise d'une (ou plusieurs) langues étrangères est aussi bonifiée. La prise en compte du parcours de formation antérieure est réalisée par identification de la licence suivie en rapport avec les disciplines enseignées à l'école.
ISIMA	Informatique	Informatique		60	958	205	202	45	La commission recommande aux futurs candidats de porter une attention particulière à la complétude du dossier déposé sur la plateforme Mon Master. L'absence de relevés de notes ne permet pas l'examen de la candidature dans de bonnes conditions. Il est également recommandé aux candidats : - Disposer de compétences sur les fondements en informatique acquises lors d'une licence d'informatique - Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler en autonomie et de manière responsable - Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel	La commission d'admission a ordonné les candidatures après examen des dossiers. (Il n'y a pas d'entretien) Éléments importants pris en compte pour l'évaluation des critères généraux suivants : - Résultats académiques : Notes obtenues au cours de la licence dans les UE fondamentales - Cohérence du parcours et marques de motivations : Appréciation de la nature et du niveau des études suivies ; Projet professionnel clair et motivé - Cohérence des engagements avec le projet d'étude : Adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
ISIMA	Intelligence artificielle	Intelligence artificielle		24	249	307	96	24	Le Master Intelligence Artificielle accueille prioritairement des étudiants disposant de bases solides en mathématiques et/ou en informatique, ainsi qu'une réelle capacité à suivre une formation à fort contenu scientifique et technique. Les profils les plus en adéquation avec les attendus de la formation proviennent principalement de licences de mathématiques, d'informatique, de doubles cursus mathématiques-informatique, ou de formations comportant un socle conséquent en ces matières. La commission rappelle que le Master IA ne constitue pas uniquement une formation d'utilisation d'outils d'intelligence artificielle. Il s'agit d'une formation scientifique exigeante nécessitant des compétences solides en raisonnement mathématique, en programmation et en modélisation des données. Il est conseillé aux futurs candidats : • de valoriser précisément les enseignements suivis en mathématiques, statistiques et informatique ; • de détailler les projets, stages ou expériences techniques pertinents ; • d'expliquer clairement leur projet de poursuite d'études et leur intérêt pour l'IA ; • de fournir des relevés de notes complets et lisibles ; • d'éviter les lettres de motivation trop standardisées ou manifestement générées automatiquement sans personnalisation. Les candidats souhaitant intégrer la formation sont encouragés à consolider leurs compétences en probabilités, statistiques, algèbre linéaire, optimisation, programmation (Python notamment) et algorithmique, qui constituent des prérequis importants pour la réussite dans le Master.	La commission d'admission a ordonné les candidatures après examen des dossiers. (Il n'y a pas d'entretien) Éléments importants pris en compte pour l'évaluation des critères généraux suivants : - Notes en Matières Fondamentales : Relevés de notes - Compatibilité du parcours de l'étudiant : CV et Relevés de notes et lettre de motivation - Cohérence du Projet professionnel : CV et Lettre de motivation - Qualité du dossier de candidature : Le soin apporté à la constitution et au dépôt du dossier - Attitude, Assiduité, ... : Lettre de recommandation
UFR Biologie	Bio-informatique	Analyse et modélisation des données		18	269	86	86	16	Il est recommandé d'identifier clairement vos modules « clés » (biologie moléculaire/génétique, statistiques, bio-info) ou leurs équivalences, de rédiger une lettre de motivation personnelle, spécifique à notre master en mettant en avant toute expérience en programmation ou en analyse de données, même autodidacte. Pour réussir dans le master Bio-informatique, il est fortement recommandé d'avoir des bases solides en biologie moléculaire et/ou génétique et une bonne maîtrise des statistiques. Une première expérience en bio-informatique ou en programmation (R, Python, scripts, analyses) n'est pas obligatoire mais constitue un plus. Les candidats peuvent se poser la question de savoir s'ils sont prêt(e)s à ne plus réaliser d'expérience à la paillasse et s'ils dédient leur carrière future à l'analyse de données sur machine.	La commission d'admission a ordonné les candidatures après examen des dossiers. (Il n'y a pas d'entretien) Éléments importants pris en compte pour l'évaluation des critères généraux suivants : - Appréciation de la nature et du niveau des études antérieures : Relevés de notes et prioritairement la moyenne de N2, du semestre 5, les notes en biologie moléculaire, statistiques et de bioinformatique. - Adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement : Lettre de motivation - Appréciation des objectifs et compétences visées par la formation antérieure : CV, relevés de notes BAC+1, BAC+2 et BAC+3
UFR Biologie	Biologie végétale	Plant Plasticity in Changing Environments		14	228	68	67	7		La commission d'admission a ordonné les candidatures après examen des dossiers. (Il n'y a pas d'entretien) Éléments importants pris en compte pour l'évaluation des critères généraux suivants : - Notes obtenues au cours de la licence dans les UE fondamentales : Relevés de notes et prioritairement les notes dans les UE en lien avec la Biologie Végétale - Pertinence des UE validées durant la licence : Relevés de notes, CV - Adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement : Lettre de motivation - Appréciation de la nature et du niveau des études suivies : CV
UFR Biologie	Biologie végétale	Plants in Sustainable Agro-ecosystems		14	228	56	56	8	La commission recommande aux futurs candidats de porter une attention particulière à la complétude du dossier déposé sur la plateforme Mon Master. L'adéquation du profil des candidats aux attendus de la formation constitue un premier axe d'analyse.	
UFR Biologie	Biologie-santé	Biologie intégrative et physiopathologie (BIP)		27	173	202	200	24	Les profils des candidats correspondent très majoritairement aux attendus de la formation. Seulement 13% d'entre eux ont un parcours antérieur inadapté et 1% d'entre eux des objectifs de formation et de métier en inadéquation avec les objectifs de formation du master. Le principal point faible relevé dans les dossiers concerne le niveau académique dans les UE disciplinaires. Certains dossiers n'ont pas pris soin de personnaliser la lettre de motivation et d'exprimer clairement les objectifs de formation et/ou de métiers attendus. Un soin particulier doit donc être donné à la rédaction de la lettre de recommandation. Le master parcours « Biologie Intégrée et Physiopathologies » doit être compris comme une formation de biologie fondamentale orientée sur la compréhension des mécanismes génétiques, cellulaires et tissulaires appliqués à la santé.	Tous les dossiers sont lus individuellement et évalués avec une grille qui prend en compte : - Dossier détaillé du cursus du candidat : CV - la qualité du parcours académique, en particulier dans les disciplines fondamentales de la biologie (génétique, biologie cellulaire, physiologie) - la pertinence du parcours antérieur par rapport au contenu pédagogique du master - l'adéquation des objectifs de formation du candidat et la cohérence du projet professionnel (si précisé) avec le profil du futur diplômé. Sur cette base, la commission d'admission a ordonné les candidatures après examen des dossiers (Il n'y a pas d'entretien) et a classé l'ensemble des candidatures. Éléments importants pris en compte pour l'évaluation des critères généraux suivants : - Adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement : lettre de motivation (explicitant le projet de formation et le projet professionnel) - Notes obtenues dans les UE fondamentales en niveau 3 (ou supérieur le cas échéant) : relevés de notes de licence - Pertinence des UE validées : relevés de notes de licence - Niveau en langue : certifications obtenues (langue, ...) Les expériences péri- et extra-universitaires, tels que les stages ou les activités de bénévolat associatif représentent un plus dans le parcours du candidat même si elles ne sont pas requises pour intégrer la formation. Les candidats dont le parcours antérieur n'est pas en adéquation thématique avec la formation ou les candidats en réorientation peuvent être classés sur la base de la maturité de leur projet de formation (et/ou objectif de métier) et de l'excellence de leur parcours antérieur.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
UFR Biologie	Biologie-santé	Nutrition Health and Mobility (NHM)		18	173	85	85	15	Les profils des candidats correspondent très majoritairement aux attendus de la formation. Seulement 8.5% d’entre eux ont un parcours antérieur inadapté et 2% d’entre eux des objectifs de formation et de métier en inadéquation avec les objectifs de formation du master. Le principal point faible relevé dans les dossiers concerne le niveau académique dans les UE disciplinaires. Certains dossiers n’ont pas pris soin de personnaliser la lettre de motivation et d’exprimer clairement les objectifs de formation et/ou de métiers attendus. Un soin particulier doit donc être donné à la rédaction de la lettre de motivation. Le master BS parcours « Nutrition Health and Mobility » est une formation en biologie axée sur la nutrition. Il vise à comprendre les mécanismes de physiologie et de biologie cellulaire afin d’étudier les liens entre la nutrition et la santé, depuis l’échelle cellulaire jusqu’à l’être humain. Ce parcours est principalement orienté vers la discipline de la nutrition et non vers celle de la diététique.	Tous les dossiers sont lus individuellement et évalués avec une grille qui prend en compte : - dossier détaillé du cursus du candidat : CV - la qualité du parcours académique, en particulier dans les disciplines fondamentales de la biologie (nutrition, physiologie, biochimie, biologie cellulaire) - la pertinence du parcours antérieur par rapport au contenu pédagogique du master - l’adéquation des objectifs de formation du candidat et la cohérence du projet professionnel (si précisé) avec le profil du futur diplômé. Sur cette base, la commission d’admission a ordonné les candidatures après examen des dossiers (Il n’y a pas d’entretien) et a classé l’ensemble des candidatures. Éléments importants pris en compte pour l’évaluation des critères généraux suivants : - Adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement : Lettre de motivation (explicitant le projet de formation et le projet professionnel) - Notes obtenues dans les UE fondamentales au cours de la licence/BUT : Relevés de notes de licence - Pertinence des UE validées durant la licence/BUT : Relevés de notes de licence - Niveau en langue : Certifications obtenues (langue, ...) Les expériences péri- et extra-universitaires, tels que les stages ou les activités de bénévolat associatif représentent un plus dans le parcours du candidat même si elles ne sont pas requises pour intégrer la formation. Les candidats dont le parcours antérieur n’est pas en adéquation thématique avec la formation ou les candidats en réorientation peuvent être classés sur la base de la base de la maturité de leur projet de formation (et/ou objectif de métier) et de l’excellence de leur parcours antérieur
UFR Biologie	Biologie-santé	Produits, santé et innovation (PSI)		25	173	100	92	25	Les profils des candidats correspondent très majoritairement aux attendus de la formation. Seulement 3,9% d’entre eux ont un parcours antérieur inadapté et 22% d’entre eux un niveau académique dans les UE disciplinaires. Peu de dossiers (4,3%) ont été écartés car invalides du fait de l’omission de relevés de notes de L3 (semestre 5) ou équivalent. Le principal point faible relevé dans les dossiers concerne les objectifs de formation et de métier en inadéquation avec les objectifs de formation du master (26%). Certains dossiers n’ont pas pris soin de personnaliser la lettre de motivation et d’exprimer clairement les objectifs de formation et/ou de métiers attendus. Un soin particulier doit donc être donné à la rédaction de la lettre de motivation. Le master parcours « Produits de santé et innovation » est une formation en biologie et sciences de la santé axée sur le développement, l’évaluation et l’innovation des produits de santé. Il vise à comprendre les mécanismes biologiques, physiopathologiques et technologiques impliqués de la conception et l’optimisation jusqu’à la mise sur le marché des médicaments, des dispositifs médicaux, des compléments alimentaires, des cosmétiques ou encore des ADDFMS, depuis la recherche fondamentale jusqu’aux applications industrielles et réglementaires. Ce parcours est principalement orienté vers les aspects réglementaires, la qualité, la valorisation et le marketing des produits de santé, afin de répondre aux enjeux scientifiques, industriels et commerciaux du secteur.	Tous les dossiers sont lus individuellement et évalués avec une grille qui prend en compte : - dossier détaillé du cursus du candidat : CV - la qualité du parcours académique, en particulier dans les disciplines fondamentales de la biologie (nutrition, physiologie, biochimie, biopharmacie, pharmacologie) - la pertinence du parcours antérieur par rapport au contenu pédagogique du master - l’adéquation des objectifs de formation du candidat et la cohérence du projet professionnel (si précisé) avec le profil du futur diplômé. Sur cette base, la commission d’admission a ordonné les candidatures après examen des dossiers (Il n’y a pas d’entretien) et a classé l’ensemble des candidatures. Éléments importants pris en compte pour l’évaluation des critères généraux suivants : - Adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement : Lettre de motivation (explicitant le projet de formation et le projet professionnel) - Notes obtenues dans les UE fondamentales au cours de la licence/BUT : Relevés de notes de licence (L1, L2 et L3 ou équivalent) - Pertinence des UE validées durant la licence/BUT : Relevés de notes de licence (L1, L2 et L3 ou équivalent) - Niveau en langue : Certifications obtenues (langue, ...) La sélection des candidats à l’entrée en Master 1 « Produits de Santé et Innovation » a également pris en compte leur capacité à s’inscrire dans une poursuite d’études incluant une alternance en Master 2. La faisabilité de ce projet a été évaluée à travers la cohérence du parcours académique, la solidité du projet professionnel et l’intérêt manifesté pour les secteurs des produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux, compléments alimentaires, cosmétiques et ADDFMS). Une attention particulière a été portée à la motivation des candidats, à leur connaissance des enjeux réglementaires et marketing du secteur, ainsi qu’à leur aptitude à évoluer dans un environnement professionnel. Les expériences antérieures, stages ou projets en lien avec le domaine ont également constitué des éléments d’appréciation de leur capacité à réussir une future alternance en Master 2. Les expériences péri- et extra-universitaires, tels que les activités de bénévolat associatif représentent un plus dans le parcours du candidat même si elles ne sont pas requises pour intégrer la formation. Les candidats dont le parcours antérieur n’est pas en adéquation thématique avec la formation ou les candidats en réorientation peuvent être classés sur la base de la maturité de leur projet de formation (et/ou objectif de métier) et de l’excellence de leur parcours antérieur.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
UFR Biologie	Gestion de l'environnement	Fonctionnement et restauration des écosystèmes aquatiques continentaux		22	232	146	75	22	Bien prendre en compte tout ce qui est précisé dans les modalités d'examen des candidatures car le master est très sélectif compte tenu de sa capacité d'accueil réduite mais qui garantit une bonne insertion professionnelle.	Le processus de sélection est conçu pour garantir l'équité entre les candidats et s'assurer de l'adéquation entre leurs acquis préalables et les exigences théoriques du Master. Chaque membre du jury évalue les dossiers attribués selon des critères définis en commission pédagogique. Une première lecture globale permet de vérifier la cohérence du parcours antérieur. La priorité est accordée aux étudiants issus de licences généralistes en Sciences de la Vie, particulièrement les parcours BOPE (Biologie des Organismes, des Populations et des Écosystèmes), SVT, B3E (Biologie, Écologie, Éthologie, Évolution) ou équivalent. Une fois la cohérence du parcours validée, chaque dossier est évalué selon une grille de notation multicritères précise pour classer les candidats. Cette grille tient compte du niveau académique du candidat via l'analyse des moyennes des 5 premiers semestres de licence, avec une attention particulière portée aux notes obtenues dans les UE fondamentales et celles en adéquation directe avec le Master. Les expériences et les compétences du candidat sont évaluées en intégrant la valorisation des expériences en écologie (spécifiquement en écologie aquatique), qu'il s'agisse de stages (volontaires ou obligatoires réalisés en laboratoires, en entreprises ou au sein d'associations) ou de travaux pratiques de terrain notamment en écologie aquatique. Les engagements associatifs démontrant une immersion concrète dans le domaine de l'écologie sont également pris en compte. La lettre de motivation est un élément important dans la prise de décision. Le jury tient compte de la pertinence de l'argumentaire et de l'adéquation du projet professionnel avec les débouchés de la formation. Le jury est attentif à la capacité du candidat à justifier son parcours et à expliquer ses choix de manière constructive et solidement étayée, permettant ainsi de ne pas écarter des profils atypiques d'étudiants motivés, profils en réorientation ou en reprise d'études (années de césure ou de retard). À l'issue de l'évaluation individuelle, le jury se réunit pour confronter les résultats de ses évaluations et établir l'interclassement final de l'ensemble des dossiers, garantissant ainsi l'équité de traitement entre tous les candidats.
UFR Biologie	Microbiologie			46	598	283	282	43	Un nombre important de candidatures a été refusé en raison de dossiers incomplets. Il est donc essentiel de veiller à fournir l'ensemble des pièces demandées, en particulier les relevés de notes de tous les semestres depuis la L1 ou équivalent. Ces relevés doivent être officiels, comporter le nom de l'étudiant et le cachet de l'établissement. Les captures d'écran, lorsqu'elles ne présentent pas ces informations, ne sont pas acceptées. De même, tout document flou ou illisible conduit à déclarer le dossier incomplet. Pour les cursus dont la notation repose sur des lettres, il est également recommandé de joindre l'équivalence correspondante, ainsi que les classements lorsque cela est possible. Le parcours antérieur doit être suffisamment adapté à la formation. Il est donc indispensable de vérifier en amont les prérequis du master visé. Dans le cas présent, de solides bases en microbiologie sont indispensables. Enfin, le dossier de candidature doit refléter une corrélation entre le projet professionnel et le contenu de la formation. Aussi, il est fortement conseillé de consulter attentivement les informations disponibles en ligne, de prendre contact avec les responsables de la formation si nécessaire, et de participer aux journées portes ouvertes, qui constituent une excellente occasion de mieux comprendre les attentes du master. La lettre de motivation doit également être soigneusement personnalisée. Il convient d'y mentionner le bon intitulé du master, de montrer clairement l'adéquation entre son parcours et la formation, ainsi que la cohérence entre cette formation et le projet professionnel envisagé.	Chaque dossier est évalué sur la base de critères académiques précis, notamment les résultats obtenus du S2 au S5, le nombre de redoublements et seconde session éventuels, ainsi que l'existence des prérequis en microbiologie et, le cas échéant, d'une option complémentaire en microbiologie. La cohérence entre le parcours antérieur du candidat et les attendus de la formation est également examinée à partir du contenu des enseignements suivis. À ce titre, de solides bases en microbiologie sont bien entendu indispensables. La motivation du candidat ainsi que la cohérence de son projet professionnel sont appréciées à travers la lettre de motivation. Cette dernière, de même que le curriculum vitae, permettent également de valoriser certains éléments du parcours, tels que des stages volontaires, des mobilités internationales ou des engagements associatifs. Les dossiers de reprise d'études sont également examinés selon ces mêmes critères académiques, auxquels s'ajoutent des éléments relatifs aux activités menées pendant la période d'interruption. Toute expérience en lien avec la microbiologie constitue alors un atout supplémentaire. L'ensemble des dossiers est classé selon ces différents critères, dans une logique globale d'évaluation et de comparaison.
UFR Biologie	Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement	Global quality in European livestock production		10	38	17	17	7	Il est recommandé de personnaliser votre candidature en démontrant que vous avez pris connaissance du contenu de la formation et compris les spécificités du Master GLOQUAL. Ce master est centré sur la qualité des systèmes de production animale européens et non sur une approche agroalimentaire. Une candidature ne faisant pas apparaître cette orientation pourra être considérée comme insuffisamment cohérente avec les objectifs du master.	La commission a employé la méthodologie suivante pour l'examen des dossiers : 1) Lecture individuelle des dossiers -> La commission écarte les candidatures qui ne sont pas en adéquation avec les critères généraux de master STAAE GLOQUAL (Pour plus de détails, voir https://www.mastergloqual.com/apply/) 2) Entretien pour les candidatures nécessitant un questionnaire sur les motivations, la cohérence avec le projet professionnel et le niveau d'anglais. La commission a évalué les candidatures en fonction de l'adéquation du parcours antérieur (licence en biologie, formation équivalent (180 ECTS) dans le domaine des sciences animales et/ou de l'agriculture), la motivation et la cohérence du projet professionnel et le niveau d'anglais en croisant les éléments du dossier et selon le cas complété par un entretien La motivation est appréciée via l'explication du choix du programme par rapport au projet professionnel (ex. une lettre ciblée et authentique), la connaissance du programme de formation. La cohérence du projet professionnel est évaluée en reliant le projet au parcours antérieur (études, stage, expérience) et aux attendus du master par rapport à un futur emploi. Les stages liés à la production animale et les organismes en lien avec le programme sont valorisés ; les projets personnels en lien avec le domaine du programme sont également un plus. Exemple de cas particulier : un candidat avec une formation orientée « santé » mais qui ne disposait pas des connaissances du monde agricole (module d'agronomie ; stage en lien avec le domaine) a attiré notre attention. Nous l'avons convoqué à l'entretien pour évaluer sa motivation et sa capacité à s'intégrer dans le programme. Le candidat a valoriser des expériences personnelles et a su montrer sa motivation à intégrer le programme, il a donc été classé malgré sa formation antérieure qui ne correspond pas aux formations cibles. Pour les candidats en réorientation et reprise d'études, une attention particulière est portée à leur projet professionnel (cohérence) et à leur motivation. Éléments importants pris en compte pour l'évaluation des critères généraux suivants : - Adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement : Lettre de motivation - Notes obtenues au cours de la licence : Relevés de notes en Licence 3 ou équivalent, prioritairement les notes en physiologie animale/biologie animale - Niveau d'anglais : Certificat de langue et/ou entretien (niveau minimum requis B2) - Appréciation de la nature et du niveau des études et parcours suivis : CV et lettres de recommandation

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
UFR Chimie	Chimie	Chimie alternative - concepts innovants et nouvelles pratiques en chimie fine		20	228	57	57	4	Il est fortement conseillé aux futurs candidats de préparer leur dossier avec soin. La lettre de motivation doit être personnalisée, explicitement adressée au master concerné, et montrer que le candidat s’est renseigné sur la maquette, les objectifs du parcours, les compétences visées et les débouchés. Le candidat doit être capable d’expliquer pourquoi il souhaite intégrer ce master, ce qu’il attend de la formation, et comment celle-ci s’inscrit dans son projet professionnel : poursuite en doctorat ou insertion à l’issue du master.	La commission a étudié attentivement chaque dossier (CV, lettre de motivation, formation suivie, stages, relevés de notes, lettres d’avis ou de recommandation), afin d’évaluer principalement i) l’adéquation du projet d’études avec la formation demandée, ii) l’adéquation du parcours antérieur avec la formation demandée, notamment en termes d’attendus et de prérequis fondamentaux, iii) le niveau académique des candidats, principalement en fondamentaux de chimie organique, chimie inorganique et chimie physique, afin d’estimer leur capacité à poursuivre avec succès des études exigeantes de Master Chimie. Les candidatures présentant un parcours antérieur inadéquat, un niveau académique jugé insuffisant ou un projet insuffisamment adapté à la formation demandée n’ont pas été classées. Les autres candidats ont ensuite été classés sur la base de leur résultats académiques de Licence (ou équivalent) : moyenne de S5, notes aux enseignements de L2 et L3 en lien avec la spécialité du parcours demandé, prise en compte des redoublements éventuels.
UFR Chimie	Chimie	Matériaux fonctionnels : des fonctionnalités pour des matériaux plus performants		25	228	63	63	16	Il est fortement conseillé aux futurs candidats de préparer leur dossier avec soin. La lettre de motivation doit être personnalisée, explicitement adressée au master concerné, et montrer que le candidat s’est renseigné sur la maquette, les objectifs du parcours, les compétences visées et les débouchés. Le candidat doit être capable d’expliquer pourquoi il souhaite intégrer ce master, ce qu’il attend de la formation, et comment celle-ci s’inscrit dans son projet professionnel : poursuite en doctorat, insertion en recherche et développement, métiers liés à la formulation, à l’élaboration, à la caractérisation ou à l’évaluation des propriétés des matériaux. Pour bien préparer l’entretien, il est recommandé de se renseigner en amont sur la maquette de la formation, de préparer un jeu de questions pertinentes sur le parcours, et de savoir présenter clairement son projet professionnel à l’issue du master. Il est également attendu que le candidat puisse identifier un matériau de référence, en expliquer l’intérêt scientifique, technologique ou industriel, et présenter une innovation récente en lien avec ce matériau. En cas d’impossibilité de se présenter à l’oral, le candidat doit impérativement informer l’équipe pédagogique de son indisponibilité et solliciter un nouveau rendez-vous. À défaut, sa candidature pourra être considérée comme caduque. Pour réussir dans cette formation, les prérequis essentiels sont de bonnes bases en chimie générale, une formation cohérente en chimie jusqu’à la fin de la licence, une capacité de travail régulière, un intérêt réel pour les matériaux et une aptitude à articuler connaissances scientifiques, approches expérimentales et applications industrielles ou de recherche. Une candidature solide est donc une candidature bien préparée, scientifiquement cohérente, clairement motivée et capable de se projeter dans les objectifs professionnels du master.	L’examen des candidatures est réalisé par la commission pédagogique selon une procédure reposant sur l’étude du dossier académique, l’analyse de la motivation et du projet professionnel, puis, pour les candidats présélectionnés, un entretien oral permettant d’affiner l’évaluation et le classement final. Dans un premier temps, la commission examine l’adéquation du parcours antérieur avec les attendus du master. Une attention particulière est portée à la formation en chimie acquise jusqu’au niveau licence, notamment dans les domaines de la chimie générale, de la chimie organique, de la chimie inorganique, de la physico-chimie, de la chimie des matériaux, des méthodes de caractérisation et des techniques expérimentales. L’objectif est de vérifier que le candidat dispose des connaissances et compétences nécessaires pour suivre avec succès une formation de niveau master dans le domaine des matériaux fonctionnels. Les résultats académiques constituent un critère important d’évaluation. La commission apprécie notamment les résultats obtenus au cours de la formation antérieure, en particulier la moyenne du semestre 5, ainsi que la régularité des performances, la progression du candidat et la solidité des acquis scientifiques. Cette analyse est menée de manière globale afin d’évaluer le potentiel de réussite dans la formation. La lettre de motivation fait l’objet d’un examen attentif. Elle doit être spécifiquement rédigée pour le master et témoigner d’une connaissance réelle de la formation, de ses objectifs, de ses contenus et de ses débouchés. La commission valorise les candidatures présentant une motivation clairement argumentée, mettant en évidence le lien entre le parcours antérieur du candidat, les compétences qu’il souhaite acquérir et son projet professionnel. Le projet professionnel constitue également un élément déterminant. Les candidats doivent démontrer la cohérence de leur projet avec les objectifs du master et être capables d’identifier les perspectives auxquelles conduit la formation, qu’il s’agisse d’une poursuite en doctorat ou d’une insertion dans les secteurs de la recherche, du développement, de la caractérisation, de la formulation ou de l’élaboration des matériaux. Une bonne connaissance des débouchés et des compétences associées est particulièrement appréciée. À l’issue de cette première phase, les candidatures sont classées au regard de plusieurs critères : adéquation de la formation antérieure avec les attendus du master, niveau académique, qualité de la motivation, compréhension de la formation et cohérence du projet professionnel. Les candidatures ne présentant pas les prérequis nécessaires ou un projet suffisamment étayé ne sont pas retenues pour la suite de la procédure. Les candidats présélectionnés sont convoqués à un entretien oral. Celui-ci vise à compléter l’analyse du dossier en évaluant la motivation, la capacité du candidat à présenter son parcours, sa connaissance de la formation ainsi que la maturité et la pertinence de son projet professionnel. L’entretien permet également d’apprécier son intérêt pour le domaine des matériaux fonctionnels, sa capacité de réflexion scientifique et son aptitude à argumenter. Lors de cet échange, le candidat doit être en mesure d’expliquer les raisons de son choix de formation, de montrer qu’il s’est informé sur le contenu du master et d’illustrer son intérêt pour le domaine scientifique concerné. La qualité de l’expression, la clarté du discours, la capacité à répondre aux questions et la cohérence de l’ensemble du projet sont prises en considération. L’entretien permet de compléter l’évaluation du dossier. Une progression académique significative, une forte motivation, un stage pertinent ou un projet professionnel particulièrement cohérent peuvent constituer des éléments favorables dans l’appréciation globale de la candidature. À l’inverse, une connaissance insuffisante de la formation ou un projet peu construit peuvent limiter l’évaluation, même lorsque le dossier académique est satisfaisant. Pour les candidats en reprise d’études ou en réorientation, la commission examine la cohérence du projet, les compétences acquises lors des expériences antérieures et leur pertinence au regard des objectifs de la formation. Les expériences professionnelles, stages, projets ou engagements valorisant des compétences utiles à la réussite dans le master peuvent être pris en compte. Le classement final résulte ainsi d’une appréciation globale fondée sur la qualité du parcours académique, l’adéquation des prérequis scientifiques, les résultats obtenus, la moyenne de S5, la personnalisation de la lettre de motivation, la compréhension de la formation, la cohérence du projet professionnel, les expériences pertinentes et, le cas échéant, la prestation réalisée lors de l’entretien oral. Cette évaluation vise à identifier les candidats présentant les meilleures garanties de réussite dans le master et de cohérence avec ses objectifs de formation.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
UFR Chimie	Ingénierie de conception	Packaging Ecoconception	oui	100	228	60		66	Le profil attendu des candidats est : - Connaissances en sciences générales (chimie, mécanique, biologie, matériaux). - Connaissances en packaging (si possible) - Connaissances du monde industriel en particulier des entreprises de pack ou utilisant des packagings (manufactures). - Bon niveau de français mais aussi d'anglais. Tous ces critères sont purement indicatifs et ne reflètent que partiellement la réalité des dossiers acceptés. Nous voulons rappeler que nous acceptons facilement les licences scientifiques (chimie, Physique, PC, Biologie principalement), les BUT (PEC, HSE, chimie, bio, matériaux et mesures physiques), les licences pro (chimie, physique, biologie, matériaux...). Le niveau des étudiants durant les 3 années pré-master sera fortement scruté et pris en compte pour la décision finale en particulier le classement s'il est indiqué, les absences non justifiées et les commentaires des responsables des licences et autres Bac+3 . Rappel important : ce master « Ingénierie de Conception » parcours « Packaging Ecoconception » est destiné au métier d'ingénieur packaging et non d'ingénieur en conception mécanique. Trois aspects importants lors de la constitution des dossiers doivent être pris en compte : - La lettre de motivation avec l'explication du choix de ce master : renseignez-vous sur le contenu de ce master avant et sur l'école qui enseigne ce master (ESEPAC) ! - Le CV avec toutes les infos complètes sur votre parcours depuis le Bac. - Tous les bulletins de notes qui nous permettent d'estimer votre niveau : s'ils ne sont pas présents dans le dossier, nous estimerons que votre niveau est faible voire insuffisant.	- Une 1ère lecture individuelle des dossiers déposés a eu lieu suivie d'une réunion pour déterminer les cas fortement probables, les cas litigieux et les refusés probables (1er classement). Tous les candidats ont reçu un courriel pour prendre rendez-vous pour un entretien. Ceux qui ont fait une demande ont été entendu par un enseignant de l'ESEPAC qui a fait un rapport. La commission a ensuite statué et classé les dossiers après présentation des comptes rendus (dossier + entretien). - La motivation des candidats a été fortement prise en compte. Elle a donné lieu à des questions sur le métier d'« ingénieur Packaging », sur leur connaissance de l'école ESEPAC où ils vont faire leurs 2 années de master. Pourquoi avoir choisi ce diplôme et pas un autre et pourquoi choisir le métier correspondant à ce master ? On leur demande de décrire de leur vision de leur futur métier. - Les entretiens se sont déroulés principalement par visio-conférence à l'aide de l'outil TEAMS : le candidat doit connaître l'ESEPAC, devrait avoir des connaissances sur les interactions entreprise/packaging, devrait connaître les propriétés basiques principales des matériaux. Le candidat est fortement évalué sur les raisons qui l'ont poussé à candidater à ce master. - Le parcours antérieur est examiné pour déterminer les connaissances scientifiques et techniques du candidat mais aussi sur ses expériences en entreprise et son comportement à gérer (individuellement ou en groupe) un projet plutôt scientifique mais aussi industriel. - Il est tenu compte à la marge des activités extra – universitaires sauf s'il y a des interactions avec une entreprise ce qui permet au candidat d'exposer ses connaissances du monde industriel. Nous n'avons pas de critère spécifique pour les candidats en réorientation ou en reprise d'études. Il est bien sûr tenu compte de la motivation générale du candidat. Master en alternance : Projet d'alternance : chaque année, le taux d'alternants est d'environ 90-95%. Nous avons un panel important d'entreprises cherchant un M1 alternant. Pour un candidat, la faisabilité du projet d'alternance est fortement liée à sa capacité à discuter et argumenter sur l'environnement industriel et principalement dans le domaine du packaging.
UFR de Médecine et des professions paramédicales	Ingénierie de la santé	Diagnostic biomédical (France)		20	228	58	50	20	Sur le plan académique, une attention particulière a été portée à la nature et au niveau des études antérieures ainsi qu'à leur adéquation avec les objectifs et les enseignements du Master. Les unités d'enseignement déjà validées dans les domaines fondamentaux des sciences biologiques constituent un élément déterminant de l'évaluation. Sont notamment appréciées les connaissances et compétences acquises en biologie cellulaire et moléculaire, en physiologie et également dans les disciplines scientifiques nécessaires à la compréhension des différentes approches du diagnostic biomédical. L'analyse des relevés de notes permet également d'apprécier le niveau académique du candidat, la régularité de ses résultats, sa progression au cours de son cursus ainsi que son aptitude à suivre une formation universitaire exigeante. Les dossiers les plus solides présentent généralement un parcours scientifique cohérent avec la formation, de bonnes bases dans les disciplines fondamentales, des résultats académiques satisfaisants et un projet professionnel clairement identifié. À l'inverse, certains dossiers peuvent présenter des écarts avec les attendus du Master, notamment lorsque les connaissances fondamentales nécessaires sont insuffisantes, lorsque le parcours antérieur est peu en adéquation avec les contenus de la formation ou lorsque le projet professionnel reste insuffisamment défini. L'entretien constitue une étape essentielle de la sélection pour les candidats dont le dossier est retenu. Il permet de compléter l'analyse académique par une appréciation de la motivation, de la maturité du projet, de la compréhension des objectifs et des exigences du Master ainsi que de la connaissance du domaine professionnel visé. Une attention particulière est portée à la capacité du candidat à expliquer les raisons de son choix du Master Diagnostic Biomédical et à établir un lien cohérent entre son parcours, les compétences qu'il souhaite acquérir et le métier ou secteur professionnel qu'il envisage. Les mêmes critères sont appliqués aux candidatures en formation initiale, en alternance et dans le cadre du cursus international. Il est donc recommandé de se renseigner en amont sur les enseignements proposés, les compétences développées, les modalités pédagogiques et les secteurs professionnels auxquels prépare le Master. Pour renseigner leur dossier, les candidats sont invités à présenter un dossier complet et précis, détaillant leur parcours universitaire et mettant en évidence les enseignements, compétences et expériences directement en lien avec cette formation. La lettre de motivation doit être personnalisée et expliciter les raisons du choix de la formation. Elle doit surtout faire apparaître la cohérence entre le parcours suivi, les compétences déjà acquises, les compétences recherchées dans le Master et le projet professionnel. Une attention particulière doit également être accordée à la précision des informations renseignées dans le dossier et à la cohérence entre les différentes pièces fournies. Il s'agit d'un Master avec environ 100 % d'insertion professionnelle en adéquation avec la formation et/ou de poursuite d'études en thèse. Elle propose de l'alternance en M1 et M2 et également, un cursus international en bi-diplomation avec l'INRS Centre Armande Frappier Santé Biotechnologie avec le Canada. La réussite dans la formation repose sur des prérequis scientifiques solides, une capacité de travail régulière, de bonnes capacités d'analyse et de raisonnement, ainsi qu'une réelle motivation pour les sciences biomédicales et les applications du diagnostic. La capacité à travailler en autonomie, à s'investir dans les enseignements pratiques et à construire progressivement un projet professionnel constitue également un facteur important de réussite. Enfin, pour l'entrée en M1, l'obtention préalable d'un partenariat avec une entreprise n'est pas une condition d'admission pour les candidats souhaitant suivre la formation en alternance. Le candidat est d'abord évalué et sélectionné selon les mêmes critères que les autres candidats. S'il trouve ensuite une entreprise d'accueil, son cursus pourra être réalisé en alternance ; à défaut, il pourra suivre la formation en parcours de formation initiale. Ainsi, l'admission repose avant tout sur la qualité du parcours académique, l'adéquation du profil avec les attendus de la formation, la motivation et la cohérence du projet de formation et du projet professionnel.	Pour la sélection des dossiers de candidature en Master Diagnostic Biomédical, les critères suivants ont été pris en compte : - Appréciation de la nature et du niveau des études universitaires antérieures suivies et de leur adéquation avec l'ensemble du cursus universitaire et la formation visée. - UE universitaires déjà validées et leur adéquation avec la formation du Master. - Les matières fondamentales indispensables pour le suivi de la formation : - Analyse des relevés de notes. - Pertinence de la lettre de motivation et sa cohérence avec les objectifs de la formation. - Appréciation des objectifs et des compétences visés par le candidat. - Pertinence de l'argumentation du candidat lors de l'entretien, les objectifs du candidat et le choix adéquat du Master. - Le métier visé. Une lecture individuelle a été réalisée pour chaque dossier : - Les dossiers retenus ont fait l'objet d'une convocation pour un entretien obligatoire. - Pour les étudiants extérieurs à l'UCA, un entretien teams est proposé. - Pour les étudiants de l'UCA, un entretien en présentiel est proposé. - Lors de l'entretien, les motivations du candidat et le projet professionnel sont évalués. - Les mêmes critères sont appliqués aux étudiants en parcours formation initiale (FI), en alternance (FA) et en cursus international.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
UFR de Médecine et des professions paramédicales	Santé publique	Education à la santé en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes		18	292	55	52	18	- Analyser finement la maquette de formation afin d'évaluer l'adéquation avec le projet du candidat - Recenser et analyser les expériences (universitaires, professionnelles et personnelles) en matière d'éducation et de promotion de la santé - Initier la réflexion sur le projet professionnel – engagement de la réflexion sur des lieux de stages et thèmes de mémoire de recherche - Prendre contacts avec des anciens du diplôme afin d'avoir une compréhension complémentaire de la formation - Participer aux portes ouvertes et prendre contact par écrit avec la coordinatrice des études afin d'affiner son projet de candidature - Préparer l'entretien en suivant le guide proposé dans la convocation y compris en matière de modalités de connexion à l'entretien	La commission d'admission a examiné les candidatures et a convoqué les candidats retenus suite à ce premier examen pour un entretien. Elle a ordonné les candidatures sur la base de l'examen des dossiers et des résultats aux entretiens. Éléments importants pris en compte pour l'évaluation des critères généraux suivants : - Niveau d'expériences universitaire, professionnel et personnel dans le champ de l'éducation et de la promotion de la santé : Nombre, qualité et diversité des expériences - Faire preuve de capacités de gestion de projet, de conception et d'animation d'actions d'éducation à la santé, d'accompagnement à la transformation en milieux promoteurs de santé et inclusifs, de formation et d'accompagnement des professionnels du champ : CR et analyse réflexive d'expériences - Démontrer une cohérence entre le projet académique du candidat, la formation et l'insertion professionnelle envisagée : Lettre de motivation et présentation synthétique orale - Être autonome, impliqué et rigoureux : Recommandations par les enseignants et ou tuteurs de stages ; niveau de responsabilité déclaré - Avoir un bon niveau académique voire démontrer une progression académique : Notes des différentes années cursus post bac du candidat
UFR de Médecine et des professions paramédicales	Santé publique	Education thérapeutique du patient		18	276	54	53	13	Il est conseillé de réfléchir à un projet professionnel en cohérence avec le parcours demandé et mieux connaître la maquette du Master sur l'organisation des enseignements.	La commission d'admission a examiné les candidatures et a convoqué les candidats retenus suite à ce premier examen pour un entretien. Elle a ordonné les candidatures sur la base de l'examen des dossiers et des résultats aux entretiens. Éléments importants pris en compte pour l'évaluation des critères généraux suivants : - Niveau académique : Relevés de notes, CV - Adéquation du projet professionnel : CV, parcours, lettre de motivation, entretien - Adéquation du parcours d'études antérieur : CV, parcours
UFR de Médecine et des professions paramédicales	Santé publique	Evaluation en santé		18	232	25	25	11	Il est conseillé de réfléchir à un projet professionnel en cohérence avec le parcours demandé et mieux connaître la maquette du Master sur l'organisation des enseignements.	La commission d'admission a examiné les candidatures et a convoqué les candidats retenus suite à ce premier examen pour un entretien. Elle a ordonné les candidatures sur la base de l'examen des dossiers et des résultats aux entretiens. Éléments importants pris en compte pour l'évaluation des critères généraux suivants : - Adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement : lettre de motivation, CV, entretien - Projet Professionnel suffisamment abouti : lettre de motivation, CV, entretien - Appréciation de la nature et du niveau des études suivies : lettre de motivation, CV, entretien
UFR de Médecine et des professions paramédicales	Santé publique	Sciences du risque en santé environnementale et santé au travail		18	232	57	57	15	Cette formation est proposée aussi bien à des étudiants issus de licences (biologie, santé, sciences sanitaires et sociales, hygiène sécurité environnement, ...) que de formations professionnalisantes dans le domaine de la santé (infirmiers, médecins, pharmaciens, ...). La diversité des formations initiales, ainsi que les expériences professionnelles, sont considérées positivement et permettent un partage d'expériences lors de la formation de master. La formation de master est structurée en deux années (M1 et M2). Lors de la M1, les concepts de santé publique et les bases méthodologiques des études dans ce domaine sont enseignées. La spécialisation se fait en M2 et conduit à des métiers spécifiques de la santé environnementale ou de la santé au travail. Ce point doit bien être pris en compte lors des candidatures. Au terme de la formation, chaque diplômé ne peut se présenter comme un professionnel généraliste de la santé publique. Avant de déposer un dossier sur Mon Master, il est conseillé à chaque candidat de se renseigner a minima sur les métiers et débouchés en santé environnementale ou en santé au travail, et de se projeter en termes professionnels. Chaque projet professionnel suffisamment abouti fera l'objet d'une attention particulière lors de l'audition.	Dans un premier temps, la commission d'admission a procédé à une lecture attentive des dossiers de candidature déposés sur la plateforme Mon Master. Un CV détaillé et une lettre de motivation sont attendus. La formation initiale du candidat (UE et/ou formation spécifique dans le domaine de la santé ou de la biologie ou de l'environnement), ainsi que ses résultats académiques, ont été considérés. Ont ainsi été considérés les relevés de notes, et prioritairement les notes en lien avec les disciplines de santé (santé publique, santé au travail, santé environnementale, toxicologie, épidémiologie, biostatistiques, biologie, ...). Pour les candidats en reconversion professionnelle, les compétences et le savoir-faire ont été analysés. Par ailleurs, la lettre de motivation du candidat a permis d'évaluer l'adéquation de son projet professionnel avec la formation de master proposée. Les activités péri ou extra-universitaires (ex : stages, bénévolat, projets personnels) ont été pris en compte lors de l'examen des dossiers comme des éléments significatifs du savoir-être et du savoir-faire des candidats. Environ 75% des dossiers examinés respectaient les critères académiques attendus. Tout parcours atypique (reconversion professionnelle, changement d'orientation, reprise d'études ...) a été attentivement examiné. Dans un second temps, un entretien avec la commission d'admission a été proposé aux candidats mentionnant dans leur lettre de motivation un projet professionnel en lien avec la santé environnementale et/ou la santé au travail, deux branches spécifiques de la santé publique. A ce stade, environ 50% des candidats ayant déposé un dossier sur la plateforme Mon Master ont été auditionnés par la commission d'admission. L'audition organisée en visioconférence TEAMS a permis de vérifier l'adéquation du projet professionnel du candidat avec la formation proposée, et en particulier son orientation vers la santé environnementale et/ou la santé au travail. Lors de l'audition, il a été demandé à chaque candidat de se présenter et d'expliquer l'intérêt de la formation pour son projet professionnel. Puis chaque candidat a été questionné sur sa vision des débouchés en santé environnementale et/ou en santé au travail, et surtout sur le métier qu'il visait au terme de la formation de master. Si besoin, la commission d'admission a indiqué au candidat la non-adéquation de la formation proposée avec le métier recherché et sa méconnaissance des débouchés. L'importance de l'anglais lors de la formation de master a été mentionnée compte tenu de l'utilisation de textes et d'articles scientifiques rédigés dans cette langue.
UFR de Pharmacie	Sciences du médicament et des produits de santé	Parcours d'études antérieur Chimie, Chimie-Biologie		12	292	88	46	12	Bien que titulaires d'une licence de chimie, chimie/biologie, biologie ou pharmacologie, un nombre non négligeable de candidats peinent à obtenir la moyenne en chimie organique ou pharmacologie alors qu'un minimum de 12/20 serait souhaitable dans ces matières. Par ailleurs, quelques étudiants ne se sont pas assez renseignés sur les enseignements dispensés en lien avec les débouchés du master, ce que révèle leur projet professionnel non en adéquation avec les métiers accessibles à l'issue du diplôme. Il est de ce fait important que chaque candidat vérifie que le contenu des enseignements lui permet bien d'accéder au métier souhaité.	La commission d'admission a ordonné les candidatures après examen des dossiers. (Il n'y a pas d'entretien) Les titulaires d'une Licence professionnelle ne maîtrisent généralement pas le socle de connaissances théoriques dans les disciplines fondamentales. Les critères principaux pris en compte sont les notes obtenues au cours d'une licence générale dans les Unités d'Enseignements fondamentales. A cette fin sont prioritairement examinées, car les plus pertinentes pour suivre avec succès les enseignements du master, les notes de chimie organique et de pharmacologie en fonction du parcours choisi. La lettre de motivation et le Curriculum Vitae permettent de vérifier que le projet professionnel est suffisamment abouti et qu'il y a ainsi adéquation de la demande de recrutement avec les objectifs et les débouchés du master. Les lettres de recommandation ainsi que les activités péri ou extra-universitaires (stages, bénévolat, vie associative...), constituent un plus, mais ne sont pas déterminantes pour sélectionner les candidats. Le recrutement éventuel des candidats en réorientation et en reprise d'études n'est possible que si leur cursus antérieur reste en lien avec la chimie, la biologie ou la santé, que les notes obtenues sont d'un bon niveau.
UFR de Pharmacie	Sciences du médicament et des produits de santé	Parcours d'études antérieur en Biologie Santé		18	314	145	130	18	Enfin le master disposant de 2 orientations (chimie, chimie/biologie et biologie santé, pharmacologie), chaque candidat doit s'assurer de bien déposer son dossier dans le parcours adapté au cursus poursuivi.	

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
UFR Langues, Cultures et Communication	Etudes européennes et internationales	Etudes interculturelles européennes (EIE) Option binationale franco-allemande		12	173	36	36	2	Les conseils que la Commission d’Admission souhaite donner aux candidat-es concernent la précision du niveau de langue en allemand (nombre d’années d’étude, bilinguisme, attestation...) et des séjours et stages effectués en pays germanophones (durée, contexte). Les prérequis pour réussir dans la formation sont : - un niveau de langue C1 en allemand, - la maîtrise d’une deuxième langue vivante étrangère (anglais, espagnol, italien, portugais, russe, polonais, arabe ou chinois), - des compétences interculturelles (notamment grâce aux séjours et stages en pays germanophones et/ou à l’étranger), - des connaissances antérieures dans les matières enseignées (études (inter-)culturelles, histoire, géopolitique...), - l’ouverture intellectuelle, - l’adaptabilité (pour l’année de M1 en Allemagne) - une forte motivation. En règle générale, mais non exclusivement, les candidat-es ayant suivi une licence binationale franco-allemande, une licence LLCER d’allemand ou une licence LEA avec de très bons résultats en allemand ont les meilleures chances de réussite.	Chaque candidature a fait l’objet d’une évaluation individuelle par la Commission d’Admission du master EEI – option Études Interculturelles Européennes binationales franco-allemandes, suivie d’un classement. Les critères déterminants dans le classement sont : un niveau de langue C1 en allemand (certification, Abibac, notes de Licence), la maîtrise d’une deuxième langue vivante étrangère (anglais, espagnol, italien, portugais, russe, polonais, arabe ou chinois), des séjours et stages dans des pays germanophones (notamment licences binationales franco-allemandes, Erasmus...), un projet professionnel en adéquation avec les objectifs de la formation et suffisamment abouti. La commission a écarté les candidatures ne satisfaisant pas à ces critères. En général, la motivation des candidat-es était satisfaisante et leur projet professionnel cohérent au regard du master. La Commission d’Admission n’a pas organisé d’entretiens avec les candidat-es. L’ensemble de l’évaluation a donc reposé exclusivement sur l’analyse des dossiers, ce qui a conduit la Commission à accorder une importance accrue à la cohérence interne des candidatures et à la qualité des pièces fournies. La cohérence entre le parcours antérieur du candidat ou de la candidate et les attendus de la formation a été évaluée sur la base du CV et des indications présentes dans les relevés de notes (liste des enseignements suivis dans le cursus antérieur). Les activités péri- ou extra-universitaires (stages, bénévolat, projets personnels...) sont un critère déterminant pour le classement des candidat-es, dans la mesure où elles se déroulent en pays germanophones et/ou à l’étranger et où elles rejoignent les domaines de spécialité du master. Aucun-e candidat-e n’a été admis en l’absence de l’attendu principal (niveau exigé en allemand). Il n’y a eu aucun-e candidat-e en réorientation ou en reprise d’études. Si le cas s’était présenté, les critères déterminants auraient été identiques.
UFR Langues, Cultures et Communication	Etudes européennes et internationales	Etudes interculturelles européennes (EIE) Option franco-espagnole, étudiants français		12	173	87	82	10	La commission conseille aux futur.e.s candidat.e.s de porter une attention particulière à plusieurs points : - justifier d’un niveau solide en langue espagnole, - expliciter clairement la cohérence entre leur parcours antérieur et leur projet professionnel, - valoriser leurs expériences interculturelles de manière précise et argumentée. Il est également attendu que les candidat.e.s démontrent une bonne connaissance de la formation (contenus des enseignements, mobilité obligatoire) et de ses débouchés, ainsi qu’une capacité à s’inscrire dans ses objectifs académiques et professionnels. Il est recommandé de privilégier un projet de recherche inabouti mais authentique et fondé sur une réflexion personnelle à un projet généré automatiquement, basé sur des généralités.	Chaque candidature a fait l’objet d’une évaluation individuelle par la commission d’examen des candidatures pour le Master EEI, option Études interculturelles franco-espagnoles, suivie d’un classement. La commission a écarté les candidatures ne répondant pas aux attendus fondamentaux de la formation. Le critère déterminant à ce stade a été le niveau de langue espagnole, les candidat.e.s devant démontrer une maîtrise solide (niveau C1 attendu) à l’oral comme à l’écrit dans cette langue de spécialité. Le classement a été affiné à partir d’une grille d’analyse intégrant plusieurs critères : l’adéquation du parcours académique antérieur avec la formation de master EEI/ EIFE a été valorisée, les résultats universitaires au cours de la licence (en particulier la progression entre la L1 et la L3), et surtout la pertinence du projet professionnel au regard des objectifs du master. Une attention particulière a été portée à la connaissance des aires culturelles concernées. La motivation des candidat.e.s a été appréciée à partir de plusieurs éléments du dossier, en particulier la cohérence globale du projet et la qualité de sa formulation. Dans ce cadre, la commission a fait le choix de ne pas survaloriser les lettres de motivation trop généralistes ou susceptibles d’avoir été générées par des outils d’intelligence artificielle. Une attention particulière a été portée à l’authenticité de la motivation, notamment lorsqu’elle apparaissait clairement articulée avec le parcours antérieur de l’étudiant-e. L’évaluation s’est ainsi appuyée prioritairement sur des éléments objectivables (parcours, résultats, expériences) ainsi que sur la cohérence d’ensemble du dossier. Les expériences interculturelles ont constitué un critère important de différenciation entre les candidats. Ont ainsi été valorisés les séjours à l’étranger, les stages, les engagements associatifs ou les projets personnels témoignant d’une réelle immersion dans un contexte interculturel. Ces éléments ont permis d’apprécier la curiosité intellectuelle, le dynamisme, l’autonomie et la capacité à travailler en groupe, compétences essentielles pour la formation. Aucun entretien n’a été organisé dans le cadre de cette campagne. L’ensemble de l’évaluation repose donc exclusivement sur l’analyse des dossiers, ce qui a conduit la commission à accorder une importance accrue à la cohérence interne des candidatures et à la qualité des pièces fournies.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
UFR Langues, Cultures et Communication	Etudes européennes et internationales	Etudes interculturelles européennes (EIE) Option franco-italienne		10	173	31	30	4	La commission conseille aux futurs candidats de porter une attention particulière à plusieurs points : - justifier d'un niveau solide en langue italienne, - expliciter clairement la cohérence entre leur parcours antérieur et leur projet professionnel, - valoriser leurs expériences interculturelles de manière précise et argumentée, - envisager un projet de mémoire qui, bien que susceptible d'être revu, fasse ressortir les expériences culturelles du candidat et ses intérêts intellectuels. Il est également attendu que les candidats démontrent une bonne connaissance de la formation et de ses débouchés, ainsi qu'une capacité à s'inscrire dans ses objectifs académiques et professionnels.	Chaque candidature a fait l'objet d'une évaluation individuelle par la commission d'examen des candidatures pour le Master EEI, option Études interculturelles franco-italiennes, suivie d'un classement. Nous avons écarté les candidatures ne répondant pas aux attendus fondamentaux de la formation. Le critère déterminant à ce stade a été à la fois la présence de la langue italienne dans le cursus (ou, à défaut, la preuve de la connaissance de la langue) et le niveau de langue italienne, les candidats devant démontrer une maîtrise solide (niveau C1 attendu) à l'oral comme à l'écrit. Le classement a été affiné à partir d'une grille d'analyse intégrant plusieurs dimensions : la cohérence du parcours académique et les formations suivies et/ou les spécialités en lien avec les études interculturelles (LLCER/ EEI/ LEA/ InfoCom) sans pour autant exclure à priori d'autres parcours, pourvu que le projet professionnel et de recherche ainsi que son niveau de langue et sa culture générale répondent aux prérequis, la solidité des résultats universitaires. Le projet professionnel a été particulièrement analysé, ainsi que le projet de mémoire. Certains apparaissaient très aboutis, alors que d'autres étaient très génériques, parfois loin de la spécificité de la formation. La motivation des candidats a été appréciée à partir de plusieurs éléments du dossier, en particulier la cohérence globale du projet et la qualité de sa formulation. Dans ce cadre, la commission a fait le choix de ne pas survaloriser les lettres de motivation trop généralistes ou susceptibles d'avoir été générées par des outils d'intelligence artificielle. Une attention particulière a été portée à l'authenticité de la motivation, notamment lorsqu'elle apparaissait clairement articulée avec le parcours antérieur de l'étudiant-e. L'évaluation s'est ainsi appuyée prioritairement sur des éléments objectivables (parcours, résultats, expériences) ainsi que sur la cohérence d'ensemble du dossier. Les expériences interculturelles ont constitué un critère important de différenciation entre les candidats. Ont ainsi été valorisés les séjours à l'étranger, les stages, les engagements associatifs, les expériences de travail et de bénévolat ou les projets personnels témoignant d'une réelle immersion dans un contexte interculturel. Ces éléments ont permis d'apprécier la curiosité intellectuelle, le dynamisme, l'autonomie et la capacité à travailler en groupe, compétences essentielles pour la formation. Aucun entretien n'a été organisé dans le cadre de cette campagne. L'ensemble de l'évaluation repose donc exclusivement sur l'analyse des dossiers, ce qui a conduit la commission à accorder une importance accrue à la cohérence interne des candidatures et à la qualité des pièces fournies et à écarter les dossiers incomplets, incohérents et/ou n'apportant pas la preuve des compétences requises. Dans l'ensemble, les profils retenus se caractérisent par un haut niveau de compétence linguistique, une solide formation en études culturelles ou linguistiques, et une expérience interculturelle avérée, en adéquation avec les exigences du master EEI, option Études interculturelles franco-italiennes.
UFR Langues, Cultures et Communication	Etudes européennes et internationales	Etudes interculturelles européennes (EIE) Option franco-portugaise		6	173	12	12	4	La commission conseille aux futurs candidats de porter une attention particulière à plusieurs points : - justifier d'un niveau solide en langue portugaise, - expliciter clairement la cohérence entre leur parcours antérieur et leur projet professionnel, - valoriser leurs expériences interculturelles de manière précise et argumentée. Il est également attendu que les candidats démontrent une bonne connaissance de la formation et de ses débouchés, ainsi qu'une capacité à s'inscrire dans ses objectifs académiques et professionnels.	Chaque candidature a fait l'objet d'une évaluation individuelle par la commission d'examen des candidatures pour le Master EEI, option Études interculturelles franco-portugaises, suivie d'un classement. Nous avons écarté les candidatures ne répondant pas aux attendus fondamentaux de la formation. Le critère déterminant à ce stade a été le niveau de langue portugaise, les candidats devant démontrer une maîtrise solide (niveau C1 attendu) à l'oral comme à l'écrit. Le classement a été affiné à partir d'une grille d'analyse intégrant plusieurs dimensions : la cohérence du parcours académique et les formations suivies et/ ou les spécialités en liant avec les études interculturelles (LLCER/ EEI/ LEA/ InfoCom) ont été valorisées, la solidité des résultats universitaires, et surtout la pertinence du projet professionnel au regard des objectifs du master. Une attention particulière a été portée à la connaissance des aires culturelles concernées. La motivation des candidats a été appréciée à partir de plusieurs éléments du dossier, en particulier la cohérence globale du projet et la qualité de sa formulation. Dans ce cadre, la commission a fait le choix de ne pas survaloriser les lettres de motivation trop généralistes ou susceptibles d'avoir été générées par des outils d'intelligence artificielle. Une attention particulière a été portée à l'authenticité de la motivation, notamment lorsqu'elle apparaissait clairement articulée avec le parcours antérieur de l'étudiant-e. L'évaluation s'est ainsi appuyée prioritairement sur des éléments objectivables (parcours, résultats, expériences) ainsi que sur la cohérence d'ensemble du dossier. Les expériences interculturelles ont constitué un critère important de différenciation entre les candidats. Ont ainsi été valorisés les séjours à l'étranger, les stages, les engagements associatifs ou les projets personnels témoignant d'une réelle immersion dans un contexte interculturel. Ces éléments ont permis d'apprécier la curiosité intellectuelle, le dynamisme, l'autonomie et la capacité à travailler en groupe, compétences essentielles pour la formation. Aucun entretien n'a été organisé dans le cadre de cette campagne. L'ensemble de l'évaluation repose donc exclusivement sur l'analyse des dossiers, ce qui a conduit la commission à accorder une importance accrue à la cohérence interne des candidatures et à la qualité des pièces fournies. Dans l'ensemble, les profils retenus se caractérisent par un haut niveau de compétence linguistique, une solide formation en études culturelles ou linguistiques, et une expérience interculturelle avérée, en adéquation avec les exigences du master EEI, option Études interculturelles franco-portugaises.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
UFR Langues, Cultures et Communication	Etudes européennes et internationales	Etudes interculturelles européennes (EIE) Option trinationale franco-germano-espagnole		12	173	4	4	2	Les conseils que la Commission d’Admission souhaite donner aux candidat-es concernent le niveau de langue exigé en allemand (C1) et en espagnol (B1+/B2). Il serait bon aussi que les candidat-es fournissent des précisions suffisantes sur leurs séjours et stages en pays germanophones et/ou hispanophones (durée, contexte). Les prérequis pour réussir dans la formation sont : - un niveau de langue C1 en allemand, - B1+/B2 en espagnol, - des compétences interculturelles (notamment grâce aux séjours et stages en pays germanophones et/ou hispanophones), - des connaissances antérieures dans les matières enseignées (études (inter-)culturelles, histoire, géopolitique...), - l’ouverture intellectuelle, l’adaptabilité (pour le S2 du M1 en Allemagne et l’année de M2 en Espagne), - une forte motivation. En règle générale, mais non exclusivement, les candidat-es ayant suivi une licence binationale, une licence LLCER ou une licence LEA avec de très bons résultats dans les deux langues (allemand et espagnol) ont les meilleures chances de réussite.	Chaque candidature a fait l’objet d’une évaluation individuelle par la Commission d’Admission du master EEI – option Études Interculturelles Européennes trinationales franco-germano-espagnoles, suivie d’un classement. Les critères déterminants dans le classement sont : un niveau de langue C1 en allemand (certification, Abibac, notes de Licence), un niveau B1+/B2 en espagnol, des séjours et stages dans des pays germanophones et/ou hispanophones (notamment licences binationales franco-allemandes, Erasmus...), un projet professionnel en adéquation avec les objectifs de la formation et suffisamment abouti. La Commission d’Admission a écarté les candidatures ne satisfaisant pas à ces critères. La motivation des candidat-es était plutôt satisfaisante et leur projet professionnel cohérent au regard du master. La Commission d’Admission n’a pas organisé d’entretiens avec les candidat-es. L’ensemble de l’évaluation a donc reposé exclusivement sur l’analyse des dossiers, ce qui a conduit la Commission à accorder une importance accrue à la cohérence interne des candidatures et à la qualité des pièces fournies. La cohérence entre le parcours antérieur du candidat ou de la candidate et les attendus de la formation a été évaluée sur la base du CV et des indications présentes dans les relevés de notes (liste des enseignements suivis dans le cursus antérieur). Les activités péri- ou extra-universitaires (stages, bénévolat, projets personnels...) sont un critère déterminant pour le classement des candidat-es, dans la mesure où elles se déroulent en pays germanophones et/ou hispanophones et où elles rejoignent les domaines de spécialité du master. Aucun-e candidat-e n’a été admis en l’absence de l’attendu principal (niveau exigé en allemand). Pour le niveau d’espagnol, une légère tolérance est possible à condition que le candidat ou la candidate s’engage à faire le nécessaire (cours d’espagnol à l’UCA et à l’Université de Regensburg, cours intensifs et/ou séjours en Espagne par exemple pendant les vacances inter-semestrielles, etc.) afin d’atteindre le niveau B2 à la fin de l’année de M1. Il n’y a eu aucun-e candidat-e en réorientation ou en reprise d’études. Si le cas s’était présenté, les critères déterminants auraient été identiques.
UFR Langues, Cultures et Communication	Information, communication	Communication numérique Option journalisme d'entreprise multimédia		23	228	115	114	24	- Rédiger une lettre de motivation argumentée en rapport avec l'option pour laquelle on candidate. - Montrer une certaine connaissance des métiers en rapport avec la formation proposée. - Présenter un C.V. structuré et présenté à partir d'un logiciel de mise en page dédiée (ex. Photoshop, CANVA, Indesign, etc.). - Ne pas faire une lettre de motivation stéréotypée.	Les dossiers ont été lus et expertisés selon les critères suivants : - qualité de la rédaction et de la structuration du dossier - cohérence entre les prérequis attendus par la formation et la formation antérieure de l'étudiant - les stages et/ou autres expériences professionnelles en rapport avec le cœur de la formation - niveau de langues (anglais) - lettre de motivation citant de façon argumentée l'option choisie et l'analyse des objectifs visés - présentation du CV - prérequis indispensables sur la maîtrise des outils numériques en particulier en infographie - niveau des résultats académiques du Bac au Bac + 3.
UFR Langues, Cultures et Communication	Information, communication	Communication numérique Option conduite de projets de communication numérique		23	228	176	176	21	La commission recommande aux candidats de veiller à inclure des relevés de notes ou encore des preuves de leurs expériences professionnelles. Les moyennes obtenues au cours des semestres de Licence ne sont souvent pas remplies comme il l’est demandé. En revanche, certains candidats n’hésitent pas à fournir quelques indications supplémentaires assorties aux rubriques (pour justifier une absence de pièce jointe ou expliquer un choix d’option...) : ces commentaires sont tout à fait appréciables et montrent un soin apporté à la constitution du dossier qui permet au jury de comprendre plus avant certains aspects dudit dossier étudié. Nous encourageons donc les candidats à bien remplir chacune des rubriques positionnées au sein de la plateforme et à vérifier la présence de l’ensemble des pièces justificatives attendues.	L’examen des dossiers s’est appuyé sur les critères suivants : - les notes obtenues au cours des 3 années de Licence avec des points de vigilance sur les UE fondamentales relativement à la formation demandée. Il est ainsi demandé aux candidats une maîtrise des savoirs fondamentaux en sciences de l’information et de la communication ainsi qu’une culture numérique associée à des compétences en matière d’utilisation des outils numériques (dont les logiciels graphiques). La maîtrise d’une langue vivante 1 constitue également un critère indispensable pris en considération ; - la correspondance du parcours d’études antérieur qui atteste d’une connaissance des savoirs fondamentaux relatifs à la formation demandée (confer critère précédent) ; - l’expérience professionnelle du/de la candidat.e dans le domaine des métiers de la communication et/ou de la communication numérique (stages, bénévolat, etc.) ; - la cohérence et l’adéquation du projet professionnel formulé au sein de la lettre de motivation ; - l’adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement ; - la qualité de la lettre de motivation et du CV et, plus largement, le soin apporté au dossier de candidature avec un point de vigilance quant à la présence des justificatifs indispensables qui sont à joindre au dossier (relevés de notes, justificatifs de stage, etc.). Chacun de ces critères précédemment énoncés a constitué un attendu essentiel pour apprécier le dossier de candidature.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb proposition s acceptées définitivem ent	Conseils aux candidats	Modalités de classement
UFR Langues, Cultures et Communication	Information, communication	Stratégies de communication des organisations		23	228	161	153	24	La commission recommande aux candidats de veiller à inclure des relevés de notes ou encore des preuves de leurs expériences professionnelles. Les moyennes obtenues au cours des semestres de Licence ne sont souvent pas remplies comme il l'est demandé. En revanche, certains candidats n'hésitent pas à fournir quelques indications supplémentaires assorties aux rubriques (pour justifier une absence de pièce jointe ou expliquer un choix d'option...) : ces commentaires sont tout à fait appréciables et montrent un soin apporté à la constitution du dossier qui permet au jury de comprendre plus avant certains aspects dudit dossier étudié. Nous encourageons donc les candidats à bien remplir chacune des rubriques positionnées au sein de la plateforme et à vérifier la présence de l'ensemble des pièces justificatives attendues.	L'examen des dossiers s'est appuyé sur les critères suivants : - les notes obtenues au cours des 3 années de Licence avec des points de vigilance sur les UE fondamentales relativement à la formation demandée. Il est ainsi demandé aux candidats une maîtrise des savoirs fondamentaux en sciences de l'information et de la communication ainsi qu'une culture numérique associée à des compétences en matière d'utilisation des outils numériques (dont les logiciels graphiques). La maîtrise d'une langue vivante 1 constitue également un critère indispensable pris en considération ; - la correspondance du parcours d'études antérieur qui atteste d'une connaissance des savoirs fondamentaux relatifs à la formation demandée (confer critère précédent) ; - l'expérience professionnelle du.de la candidat.e dans le domaine des métiers de la communication et/ou de la communication numérique (stages, bénévolat, etc.) ; - la cohérence et l'adéquation du projet professionnel formulé au sein de la lettre de motivation ; - l'adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement ; - la qualité de la lettre de motivation et du CV et, plus largement, le soin apporté au dossier de candidature avec un point de vigilance quant à la présence des justificatifs indispensables qui sont à joindre au dossier (relevés de notes, justificatifs de stage, etc.). Chacun de ces critères précédemment énoncés a constitué un attendu essentiel pour apprécier le dossier de candidature.
UFR Langues, Cultures et Communication	Langues étrangères appliquées			68	173	89	89	21	- Bien regarder les prérequis de la formation sur la page web (niveau élevé en deux langues étrangères, connaissances nécessaires en disciplines d'application) - Peu de candidats semblent avoir préparé l'entretien et notamment la cohérence entre leur projet professionnel et l'objectif et les spécificités de la formation - Beaucoup d'absences aux entretiens individuels : l'absence est un critère éliminatoire	Chaque candidature est évaluée par deux enseignant-es qui donnent chacun une note à partir d'une grille d'évaluation portant sur les critères suivants : - Niveau de langue et de connaissance de l'aire culturelle de la LVB choisie (allemand, arabe, chinois espagnol, italien, portugais, russe) - Niveau de langue en anglais et connaissance du monde anglophone - Connaissance en disciplines d'application (« DA » : gestion, droit, management, sciences économiques et sociales) dans parcours licence et/ou expérience pro relative aux disciplines d'application - Cohérence du projet professionnel avec le choix de Master - Si non natif francophone DELF>B2 A l'issue de cette première évaluation : - les candidat-es ne respectant pas le niveau seuil pour un des critères sont écarté-es - les candidat-es nécessitant une vérification des niveaux de langue et académique, ou une clarification du projet professionnel sont convoqué-es pour un entretien individuel trilingue de 15 min. en ligne. - les candidat-es respectant les niveaux exigés dans chacun des critères sont classé-es et invité-es à un entretien collectif en ligne avec l'équipe pédagogique pour présenter la formation et répondre aux questions des candidat-es. Les candidat-es convoqué-es pour un entretien individuel sont évalués par un jury de trois enseignant-es (LVB, anglais et DA) à partir d'une grille d'évaluation portant sur les critères mentionnés plus haut. L'absence à l'entretien individuel est éliminatoire.
UFR Langues, Cultures et Communication	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Médias et médiation culturelle - Espagnol - Formation en présentiel ou entièrement à distance		12	93	49	45	11	Il est recommandé aux futurs candidats de veiller à la qualité, à la présentation et à la cohérence de leur dossier (certaines rubriques ne sont parfois pas remplies), en mettant en avant leur niveau réel dans la langue cible, leurs acquis en littérature et civilisation, ainsi que la solidité de leur projet professionnel. Il est également conseillé de valoriser leurs potentiels acquis en stages en lien avec la formation, les expériences à l'international et toute compétence en lien avec les enjeux interculturels. Les prérequis pour réussir dans cette formation incluent une excellente maîtrise de la langue cible, de solides connaissances culturelles sur les aires concernées. Il est attendu également de faire valoir une expérience professionnelle ou à défaut montrer que l'on s'est suffisamment informé sur les débouchés professionnels de la médiation culturelle.	Les candidatures ont été examinées par une commission pédagogique composée d'enseignants-chercheurs spécialistes des langues et aires culturelles. Chaque dossier a fait l'objet d'une lecture individuelle, suivie d'un classement collégial. Une première phase a permis de vérifier l'adéquation aux prérequis : niveau linguistique dans la ou les langues de spécialité, diplôme antérieur et compétences disciplinaires (langue, traduction, linguistique, littérature, civilisation). Les dossiers ne répondant pas à ces exigences ont été écartés ou évalués de façon spécifique, dans le cas par exemple où une expérience professionnelle permettait de compenser l'absence de validation académique d'une pratique de la langue. Les candidatures recevables ont été évaluées à partir d'une grille multicritères prenant en compte les résultats académiques, notamment dans les enseignements de langue, la progression du parcours, ainsi que la qualité de l'expression écrite. La maîtrise linguistique, et les compétences dans les enseignements à contenu culturel ont constitué des éléments déterminants. Pour les candidats internationaux, une attestation de niveau B2 en français a été exigée. La cohérence du parcours (formations, séjours à l'étranger, expériences) avec les attendus du Master a été particulièrement valorisée. La motivation et le projet professionnel ont été appréciés au regard de leur clarté, de leur réalisme et de leur adéquation avec les débouchés de la formation (métiers de la communication et de la médiation culturelle). Les expériences extra-académiques en lien avec les langues et l'international ont également été prises en compte. Aucun entretien n'a été organisé ; l'évaluation repose exclusivement sur les pièces du dossier. Les candidatures en réorientation ou en reprise d'études ont fait l'objet d'une attention spécifique, en fonction de la cohérence du projet et des compétences acquises. La formation n'étant pas ouverte à l'alternance, ce critère n'a pas été pris en compte. Le classement final repose sur l'ensemble de ces éléments, en adéquation avec les exigences académiques et linguistiques de la formation.
UFR Langues, Cultures et Communication	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Médias et médiation culturelle - Anglais - Formation en présentiel		28	121	98	98	25		
UFR Langues, Cultures et Communication	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Médias et médiation culturelle - Allemand, Italien et Portugais : en présentiel ou à distance - Russe : en présentiel uniquement		23	43	32	32	10		

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb proposition s acceptées définitivem ent	Conseils aux candidats	Modalités de classement
UFR Langues, Cultures et Communication	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche - Espagnol - Formation en présentiel ou entièrement à distance		17	42	27	27	10	Il est recommandé aux futurs candidats de veiller à la qualité et à la cohérence de leur dossier, en mettant en avant leur niveau réel dans la langue cible, leurs acquis en littérature et civilisation, ainsi que la solidité de leur projet de recherche. Il est également conseillé de valoriser les potentielles initiations à la recherche, les expériences à l'international et toute compétence en lien avec les enjeux interculturels. Les prérequis pour réussir dans cette formation incluent une excellente maîtrise de la langue cible, de solides connaissances en littérature et en civilisation des aires concernées, ainsi que des compétences affirmées en analyse, en synthèse et en rédaction académique. Une capacité à s'inscrire dans une démarche de recherche et un intérêt pour les approches critiques constituent également des atouts essentiels.	Les candidatures ont été examinées par une commission pédagogique composée d'enseignants-chercheurs spécialistes des langues et aires culturelles. Chaque dossier a fait l'objet d'une lecture individuelle, suivie d'un classement collégial. Une première phase a permis de vérifier l'adéquation aux prérequis : niveau linguistique dans la ou les langues de spécialité, diplôme antérieur et compétences disciplinaires (langue, traduction, linguistique, littérature, civilisation). Les dossiers ne répondant pas à ces exigences ont été écartés ou évalués de façon spécifique, dans le cas par exemple où une expérience professionnelle permettait de compenser l'absence de validation académique d'une pratique de la langue. Les candidatures recevables ont été évaluées à partir d'une grille multicritères prenant en compte les résultats académiques, notamment dans les enseignements de langue, la progression du parcours, ainsi que la qualité de l'expression écrite. La maîtrise linguistique, et les compétences dans les enseignements à contenu culturel ont constitué des éléments déterminants. Pour les candidats internationaux, une attestation de niveau B2 en français a été exigée. La cohérence du parcours (formations, séjours à l'étranger, expériences) avec les attendus du master a été particulièrement valorisée. La motivation et le projet de recherche ont été appréciés au regard de leur clarté, de leur réalisme et de leur adéquation avec les débouchés de la formation (traduction, enseignement, recherche et encadrement de la recherche). Les expériences extra-académiques en lien avec les langues et l'international ont également été prises en compte. Aucun entretien n'a été organisé ; l'évaluation repose exclusivement sur les pièces du dossier. Les candidatures en réorientation ou en reprise d'études ont fait l'objet d'une attention spécifique, en fonction de la cohérence du projet et des compétences acquises. La formation n'étant pas ouverte à l'alternance, ce critère n'a pas été pris en compte. Le classement final repose sur l'ensemble de ces éléments, en adéquation avec les exigences académiques et linguistiques de la formation.
UFR Langues, Cultures et Communication	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche - Anglais - Formation en présentiel ou entièrement à distance		40	118	95	95	24		
UFR Langues, Cultures et Communication	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche - Allemand, Italien et Portugais : en présentiel ou à distance - Russe : en présentiel uniquement		18	18	15	15	3		
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines	Direction de projets ou établissements culturels	Accompagnement culturel et touristique des territoires		25	173	81	79	25	Les futurs candidats sont invités à porter une attention particulière à la qualité rédactionnelle de leur dossier, à expliciter précisément leur motivation et leur compréhension des objectifs de la formation. Lors des entretiens, les candidats ayant su faire preuve de réflexion personnelle, de capacité d'analyse, d'ouverture culturelle, de motivation argumentée et d'une bonne compréhension des enjeux du secteur ont été particulièrement appréciés par les jurys.	L'examen des candidatures au Master Direction de projets ou établissements culturels - parcours Accompagnement culturel et touristique des territoires s'est déroulé en deux étapes complémentaires : une phase d'analyse des dossiers écrits, suivie d'entretiens oraux pour les candidats présélectionnés. Dans un premier temps, les candidatures ont fait l'objet d'une évaluation par les membres de la commission pédagogique à l'aide d'une grille commune permettant d'harmoniser les appréciations et le classement des dossiers. Cette première phase visait à apprécier la qualité générale de la candidature au regard des attendus de la formation. L'analyse des dossiers prenait notamment en compte : * la qualité rédactionnelle et la structuration du dossier ; * les résultats académiques et le parcours universitaire ; * les expériences professionnelles, stages, engagements associatifs et activités péri-universitaires ; * la motivation du candidat et sa connaissance du secteur culturel, touristique et territorial ; * la cohérence entre le projet professionnel présenté et les objectifs du master. Une attention particulière a été portée à la capacité des candidats à articuler réflexion théorique, connaissance des territoires et intérêt pour les problématiques culturelles contemporaines. Une curiosité intellectuelle et une ouverture à l'international ont été identifiés comme étant des indicateurs positifs supplémentaires. Les résultats universitaires ont été appréciés de manière globale et contextualisée. La régularité du parcours, les capacités d'analyse et de rédaction, ainsi que la progression éventuelle au cours des études ont notamment été observés. Des résultats académiques moyens pouvaient être compensés par des expériences significatives dans les secteurs culturel, touristique, événementiel, associatif ou territorial, ou par un projet professionnel particulièrement cohérent et argumenté. Les engagements péri et extra-universitaires ont été valorisés lorsqu'ils témoignaient de compétences transférables utiles à la formation : autonomie, sens de l'organisation, médiation, conduite de projet, travail collectif, relation aux publics ou implication territoriale. Les candidats retenus à l'issue de cette première phase ont ensuite été convoqués à un entretien oral devant un jury. Cet entretien constituait une seconde étape déterminante du recrutement et permettait d'approfondir l'évaluation du potentiel du candidat au regard des exigences de la formation. L'entretien s'appuyait sur une grille d'évaluation commune portant notamment sur : * la qualité de la présentation personnelle, du cursus et des expériences ; * la motivation et la capacité d'argumentation ; * la connaissance du contenu et des objectifs du master ; * la cohérence et la maturité du projet professionnel ; * les qualités d'expression orale ; * la pertinence des réponses apportées aux questions du jury. L'audition permettait également d'évaluer la capacité du candidat à se projeter dans les métiers de la culture, du tourisme et de l'accompagnement territorial, ainsi que sa compréhension des enjeux contemporains des politiques culturelles et touristiques, de la médiation et du développement territorial. Pour les candidats en réorientation ou en reprise d'études, une attention spécifique a été portée à la capacité à expliciter leur démarche, à valoriser leurs expériences antérieures et à démontrer la cohérence de leur nouveau projet professionnel avec les objectifs de la formation. Le classement final a été établi à partir de l'ensemble des éléments issus de l'étude du dossier et de l'entretien oral, afin d'évaluer la capacité des candidats à réussir dans la formation et à construire un projet professionnel cohérent dans les secteurs culturels, touristiques et territoriaux.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb proposition s acceptées définitivem ent	Conseils aux candidats	Modalités de classement
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines	Direction de projets ou établissements culturels	Action culturelle et artistique		25	173	51	51	15	Recommandations formulées à l’intention de futurs candidats : - excellence du niveau académique (UE fondamentales du parcours en Licence, UE Langue étrangère) ; - qualité de la lettre de motivation ; - qualité de l'analyse d'expérience ; - projet de recherche défini dans le champ des arts du spectacle ; - très bonne connaissance de l’offre de formation (UE proposées, dispositifs pédagogiques éprouvés) ; - bonne connaissance de l'écosystème culturel et artistique local (structures, équipements, événements proposés sur le territoire) ; - expérience(s) dans le secteur culturel et artistique (stage, bénévolat, engagement) ; - projet professionnel défini (métier envisagé, adéquation de l’offre de formation avec le projet professionnel) ; - expérience interculturelle ou à l'international valorisée ; - entretien oral en présentiel souhaité (mais non obligatoire). Le candidat doit : - être capable de problématiser, d’argumenter et d’analyser ; - être capable de faire preuve d’esprit critique ; - être curieux et avoir une connaissance certaine de l’actualité des arts du spectacle ; - être capable de travailler en équipe, être à l’écoute (pédagogie par projet) ; - avoir le sens des responsabilités.	La commission d’admission procède à un classement des candidats en fonction des résultats académiques obtenus en Licence puis à une lecture individuelle des dossiers. Les meilleurs dossiers (110) sont sélectionnés pour un entretien oral (20 min – en présentiel ou en distanciel au choix du candidat). La sélection s’opère à la fois et principalement sur la qualité du parcours académique (résultats), la motivation, une analyse d’expérience (bénévolat, stage, engagement, expérience spectatorielle) dans le secteur culturel et artistique. La motivation des étudiants est appréciée en fonction de la connaissance précise de l’offre de formation (UE et dispositifs pédagogiques particuliers identifiés, connaissance des projets collectifs engagées précédemment), son adéquation avec la nature du projet professionnel du candidat, sa connaissance de l'écosystème culturel et artistique, son appréciation des activités de médiation et de relations avec les publics dans le cadre d’une politique culturelle et artistique donnée. L’entretien permet d’évaluer la capacité du candidat à argumenter, à un porter un regard critique sur la politique culturelle et artistique d’un opérateur, à articuler projet professionnel et projet de recherche, à définir son rôle dans une équipe-projet. La cohérence entre le parcours antérieur du candidat et les attendus de la formation sont appréciés à l’aune de la nature du projet professionnel défendu ; les candidats peuvent être issus de formations de licence différentes. Ils doivent faire preuve d’une appétence pour le secteur culturel et artistique ; une expérience internationale ou une pratique artistique sont identifiées comme des atouts supplémentaires pour faire valoir une candidature, particulièrement si l’étudiant présente des résultats académiques moindres. Un manque d’expérience (stage, bénévolat, engagement) peut être compensé par une visibilité certaine sur les stages à engager dans le cadre des deux années de formation. Dans le cas particulier des candidats en réorientation ou en reprise d’études, la nature du projet professionnel et la capacité à travailler dans un cadre collectif sont particulièrement scrutés. Une attention est prêtée à la constitution d’une promotion plurielle.
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines	Direction de projets ou établissements culturels	Métiers du livre et stratégies numériques		25	173	71	61	27	Les futurs candidats sont invités à porter une attention particulière à la qualité rédactionnelle de leur dossier, à expliciter précisément leur motivation et leur compréhension des objectifs de la formation. Lors des entretiens, les candidats ayant su faire preuve de réflexion personnelle, de capacité d’analyse, d’ouverture culturelle, de motivation argumentée et d’une bonne compréhension des enjeux du secteur ont été particulièrement appréciés par les jurys.	L’examen des candidatures au Master Direction de projets ou établissements culturels – parcours Métiers du livre et stratégies numériques s’est déroulé en deux étapes complémentaires : une phase d’analyse des dossiers écrits, suivie d’entretiens oraux pour les candidats présélectionnés. Dans un premier temps, les candidatures ont fait l’objet d’une évaluation par les membres de la commission pédagogique à l’aide d’une grille commune permettant d’harmoniser les appréciations et le classement des dossiers. Cette première phase visait à apprécier la qualité générale de la candidature au regard des attendus de la formation. L’analyse des dossiers prenait notamment en compte : * la qualité rédactionnelle et la structuration du dossier ; * les résultats académiques et le parcours universitaire ; * les expériences professionnelles, stages, engagements associatifs et activités péri-universitaires ; * la motivation du candidat et sa connaissance du secteur culturel et des métiers du livre ; * la cohérence entre le projet professionnel présenté et les objectifs du master. Une attention particulière a été portée à la capacité des candidats à articuler réflexion théorique, connaissance des métiers du livre et de leurs enjeux actuels et intérêt pour les problématiques culturelles contemporaines. Une curiosité intellectuelle et une ouverture à l'international ont été identifiés comme étant des indicateurs positifs supplémentaires. Les résultats universitaires ont été appréciés de manière globale et contextualisée. La régularité du parcours, les capacités d’analyse et de rédaction, ainsi que la progression éventuelle au cours des études ont notamment été observées. Des résultats académiques moyens pouvaient être compensés par des expériences significatives dans les secteurs culturel, événementiel, associatif ou territorial, ou par un projet professionnel particulièrement cohérent et argumenté. Les engagements péri et extra-universitaires ont été valorisés lorsqu’ils témoignaient de compétences transférables utiles à la formation : autonomie, sens de l’organisation, médiation, conduite de projet, travail collectif, relation aux publics ou implication sociale et environnementale. Les candidats retenus à l’issue de cette première phase ont ensuite été convoqués à un entretien oral devant un jury. Cet entretien constituait une seconde étape déterminante du recrutement et permettait d’approfondir l’évaluation du potentiel du candidat au regard des exigences de la formation. L’entretien s’appuyait sur une grille d’évaluation commune portant notamment sur : * la qualité de la présentation personnelle, du cursus et des expériences ; * la motivation et la capacité d’argumentation ; * la connaissance du contenu et des objectifs du master ; * la cohérence et la maturité du projet professionnel ; * les qualités d’expression orale ; * la pertinence des réponses apportées aux questions du jury. L’audition permettait également d’évaluer la capacité du candidat à se projeter dans les métiers du livre, ainsi que sa compréhension des enjeux contemporains des politiques culturelles et de la médiation numérique. Pour les candidats en réorientation ou en reprise d’études, une attention spécifique a été portée à la capacité à expliciter leur démarche, à valoriser leurs expériences antérieures et à démontrer la cohérence de leur nouveau projet professionnel avec les objectifs de la formation. Le classement final a été établi à partir de l’ensemble des éléments issus de l’étude du dossier et de l’entretien oral, afin d’évaluer la capacité des candidats à réussir dans la formation et à construire un projet professionnel cohérent dans le secteur des métiers du livre et de la médiation numérique.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb proposition s acceptées définitivem ent	Conseils aux candidats	Modalités de classement
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines	Gestion des territoires et développement local			50	475	181	181	32	Globalement les profils des candidats correspondent aux attendus de la formation. Les exceptions concernent des parcours antérieurs dans le champ de la biologie, des sciences de l'ingénieur (par exemple énergie, transport, bâtiment...) pour lesquels les candidats doivent justifier précisément leur réorientation et leurs expériences dans le domaine de la gestion/aménagement des territoires. Dans tous les cas, le projet professionnel et de formation doit être précisément informé dans une lettre de motivation argumentée qui montre la bonne connaissance des contenus pédagogiques et débouchés du master. Le niveau académique des étudiants est déterminant, avec un niveau de résultats exigés supérieur pour celles et ceux issus de parcours professionnalisants (licence professionnelle, BUT) et/ou extérieurs au domaine de formation. Sur ces deux points (résultats de L3 et parcours antérieur ; projet de formation et professionnel), le dossier doit être particulièrement bien renseigné.	Les dossiers ont été examinés individuellement en regardant prioritairement : le parcours antérieur et les résultats obtenus en licence (progression et qualité des notes de L3), la lettre de motivation et les éventuelles expériences déjà acquises (ex. : stages, bénévolat, projets personnels) permettant d'apprécier la cohérence de leur projet et de justifier, le cas échéant, des réorientations pour des étudiants ne provenant pas de parcours inscrits clairement dans le champ des territoires (qui comprend pour la commission au sens large : la géographie-aménagement, l'économie, la science politique, la sociologie, l'architecture-urbanisme). Le niveau linguistique requis en Français (C1-C2) est également regardé pour les étudiants internationaux.
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines	Histoire, civilisations, patrimoine	Histoire, histoire de l'art et archéologie		45	228	47	47	33	Les lettres de motivation qui se distinguent favorablement sont celles qui présentent une première analyse sur la faisabilité du sujet de recherche témoignant de fructueux échanges avec leurs futurs encadrants. Par ailleurs, il est absolument indispensable de bien vérifier que toutes les pièces obligatoires ont bien été téléchargées, notamment l'attestation d'encadrement de recherche complétée et signée, les relevés de notes des semestres de N2 (S3 et S4) et de N3 (S5). Dans le cas contraire, le dossier est déclaré irrecevable et donc non classé.	L'examen des candidatures a été conduit sur la base des dossiers déposés sur la plateforme Mon Master, sans organisation d'entretiens. Chaque dossier a été lu individuellement, en portant une attention particulière à la lettre de motivation, à l'attestation d'encadrement de recherche, aux relevés de notes de licence et à la cohérence d'ensemble du parcours du candidat.
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines	Histoire, civilisations, patrimoine	Mondes contemporains, administration et médias		25	228	123	117	24	Le critère le plus déterminant dans le classement a été la clarté et la cohérence du projet professionnel. Les lettres de motivation qui se distinguent favorablement sont celles qui : (1) identifient précisément l'un des débouchés du parcours, (2) articulent ce projet avec le parcours antérieur et les expériences du candidat, et (3) témoignent d'une lecture attentive de la maquette du master. Les candidatures dont le projet est double (par exemple : concours de la fonction publique et journalisme) sont tout à fait recevables : l'hésitation entre deux débouchés compatibles avec le parcours n'est pas un critère défavorable. En revanche, les candidates ou candidats qui mettent essentiellement en avant l'ambition d'une inscription en doctorat ou au concours de l'agrégation se trompent de formation et doivent se tourner vers le parcours 1. Il est également recommandé de soigner la rédaction de la lettre de motivation et de vérifier soigneusement à quel établissement et à quel parcours elle est adressée. Enfin, les expériences péri-universitaires (stages, bilan de compétences, activités bénévoles, pratique journalistique, engagement associatif) sont valorisées et doivent être mentionnées si elles éclairent le projet professionnel, même lorsqu'elles semblent éloignées du champ académique.	L'examen des candidatures a été conduit sur la base des dossiers déposés sur la plateforme Mon Master, sans organisation d'entretiens. Chaque dossier a été lu individuellement, en portant une attention particulière à la lettre de motivation, aux relevés de notes de licence et à la cohérence d'ensemble du parcours du candidat. Le classement a pris en compte deux critères principaux. Premier critère : la cohérence du projet professionnel avec la formation délivrée et les débouchés du parcours. Le parcours « Mondes contemporains, administration et médias » prépare aux métiers de la fonction publique, du journalisme et des médias, de la médiation culturelle et de la communication institutionnelle. La commission a donc évalué dans quelle mesure la lettre de motivation faisait apparaître un projet professionnel clairement identifiable et compatible avec ces débouchés. Une note maximale a été attribuée aux candidats ayant exprimé un projet précis et bien argumenté, en lien direct avec les enseignements et les débouchés du parcours, idéalement étayé par des expériences concrètes (stages, engagements, activités bénévoles). Des notes intermédiaires ont été attribuées aux candidatures dont le projet était mentionné mais insuffisamment développé, trop générique, ou s'inscrivant en marge du cœur du parcours. Les dossiers pour lesquels aucun projet professionnel discernable ne pouvait être déduit de la lettre, ou dont le projet était manifestement en inadéquation avec parcours (recherche, avec rédaction de mémoire à la clé ; agrégation ou plus généralement enseignement) n'ont pas été retenus, quel que soit le niveau académique. Tous les autres candidats et candidates ont été classés dès lors qu'un projet professionnel compatible avec notre formation pouvait être décelé, y compris lorsque ce projet était formulé de façon imparfaite. Seuls n'ont pas été retenus les dossiers pour lesquels aucun projet n'était discernable, ou qui relevaient d'une erreur manifeste d'orientation. Un cas particulier a été identifié : celui des candidats ayant manifestement confondu le parcours 2 avec le parcours 1 « Histoire, histoire de l'art et archéologie » qui, lui, donne lieu à la rédaction d'un mémoire de recherche encadré. Deuxième critère : les résultats académiques (moyenne pondérée des notes de licence). Pour les candidates et candidats dont le projet professionnel a été jugé recevable, une moyenne pondérée des notes obtenues au cours des années de licence a été calculée, en attribuant un poids plus important aux années récentes pour valoriser les parcours en progression. Cette moyenne, ramenée sur une échelle comparable, a été ajoutée à la note de projet pour constituer un score total servant au classement. Aucun entretien n'a été organisé ; la commission n'a pas non plus fixé de note minimale éliminatoire sur les résultats académiques : le critère du projet a été prioritaire, et des profils atypiques (issus de filières autres que l'histoire, en reprise d'études, ayant connu des difficultés personnelles) ont été retenus dès lors que leur projet était cohérent avec le parcours. Les activités péri-universitaires (stages, bénévolat, pratique journalistique, engagement associatif, expérience professionnelle) ont également été prises en compte positivement dans l'appréciation du projet, sans constituer un critère éliminatoire en cas d'absence.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb proposition s acceptées définitivem ent	Conseils aux candidats	Modalités de classement
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines	Lettres et création littéraire	Littératures et création (LCréa)		20	136	133	102	20	La commission conseille aux candidat-e-s de bien prendre connaissance des consignes données dans le descriptif MonMaster ainsi que dans le guide de l'étudiant-e disponible sur le site de l'UCA (présentation de la formation et, à la fin du guide, des attendus du mémoire de recherche-crédation).	La Commission d'examen s'est appuyée sur les travaux préparatoires effectués par ses trois membres en amont : examen de chaque candidature, établissement d'un pré-rapport et avant-classement en fonction des critères retenus pour établir la grille d'évaluation. Les critères sont les suivants : - Niveau académique dans le parcours antérieur - Exigences d'un niveau expert en langue française - Adéquation du parcours antérieur et prérequis à la formation - Intérêt du projet en recherche-crédation présenté - Motivation à l'égard des domaines de la formation - Qualité et exigences de la/des créations jointes au dossier (portfolio, textes, etc.) - Intérêt du CV et des activités extra-universitaires - Qualité globale du dossier et de la lettre de motivation La méthodologie de sélection et de classement a été la suivante : En amont de cette dernière réunion et de l'examen des dossiers, la grille d'évaluation a été discutée et validée par les membres de la commission. Un premier examen approfondi de tous les dossiers a été effectué en amont de la réunion et un avant-classement effectué par chacune des membres de la commission, avec un pré-rapport pour chaque dossier. À partir de ces avant-classements des trois membres et de leurs pré-rapports, un réexamen d'un certain nombre de dossiers a été effectué. Après discussion entre les membres de la commission, les éléments nécessaires de pondération ont été apportés. Un interclassement général définitif a été effectué et validé par la commission. Quelques éléments de précision : La motivation du ou de la candidat-e a été évaluée à partir de la lettre de motivation et d'autres éléments du dossier : mise en avant de l'appétence, connaissance par le ou la candidat-e du détail de la formation, de son cadre, éléments donnés précisant sa volonté d'y participer, soin apporté à la construction et à la présentation du projet précisément adapté à la formation, nature de la/des créations jointes au dossier (long terme, ancrage dans des pratiques antérieures, ouverture à d'autres champs culturels et artistiques). La commission a statué sur la non-recevabilité de certains dossiers : cas de niveau insuffisant en langue française, de parcours antérieur complètement inadéquat au projet, pour éviter le risque de mise en échec du ou de la candidat-e dans la formation. À l'inverse, des candidat-e-s ont été admis-e-s en provenant de formations non directement impliquées dans la spécialité du master, en raison de la qualité du projet présenté et des éléments fournis concernant la recherche-crédation. Les candidat-es en réorientation et en reprises d'études font l'objet d'un même intérêt, les critères d'évaluation de leurs dossiers restent les mêmes.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines	Lettres et création littéraire	Littératures et société (LS)		20	93	77	74	14	Les dossiers doivent présenter un projet professionnel aussi précis et argumenté que possible, dans une lettre de motivation claire et structurée, rédigée de façon personnelle, et expliquant notamment le parcours antérieur, les objectifs intellectuels et professionnels, etc. Le CV doit notamment présenter clairement le parcours académique complet des candidats depuis le baccalauréat. Les dossiers doivent présenter, dans un document à part, un projet de recherche potentiel présentant, par exemple, les thématiques, les périodes et les corpus susceptibles de faire l'objet des travaux d'initiation à la recherche des candidats.	La commission a principalement pris en considération les critères suivants : 1) Niveau académique dans les disciplines concernées (relevés de notes) ; 2) Adéquation du projet professionnel à la formation et cohérence du parcours antérieur (CV et lettre de motivation) ; 3) Pertinence du projet académique et de recherche (présentation du projet de recherche) ; 4) Maîtrise d'au moins une langue vivante étrangère (relevés de notes, certifications...).
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines	Lettres et création littéraire	Littératures, francophonie et création (EAD)		18	173	173	64	18	Les dossiers de candidature ont généralement été adaptés aux attendus de la formation. Mais les niveaux académiques, tels qu'ils apparaissent depuis les notes du bac jusqu'à celles du parcours universitaire, sont disparates. Les lettres de motivations sont parfois trop vagues. Les projet de mémoire, en recherche ou recherche-crédation, doivent être relativement précis (sujet, corpus indicatif, esquisse de problématisation, justification). La priorité est donnée aux formations en lettres modernes mais les parcours atypiques sont également examinés et éventuellement retenus.	La commission d'admission a ordonné les candidatures après examen des dossiers. (Il n'y a pas d'entretien) Éléments importants pris en compte pour l'évaluation des critères généraux suivants : - Appréciation de la nature et du niveau d'études suivi (connaissance et pratique de la littérature). - Adéquation de la lettre de motivation avec la demande de recrutement. - Projet de recherche ou de recherche-crédation suffisamment abouti, de même que le projet professionnel. - Pour les étudiants envisageant un projet de recherche-crédation : appréciation de l'écrit de création joint au dossier. - Bonne connaissance d'une langue vivante, notamment l'anglais.
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines	Métiers du livre et de l'édition	Edition : création éditoriale des littératures de jeunesse et générales		20	228	59	59	20	La commission conseille aux futurs candidats de porter une attention particulière à la qualité et à la personnalisation de leur dossier. La lettre de motivation doit être directement en lien avec le parcours du candidat, les spécificités du master et les métiers visés. Les expériences, même modestes, gagnent à être précisément décrites et mises en perspective avec le projet professionnel. Une bonne connaissance de la chaîne du livre, des enjeux contemporains de l'édition et des pratiques de lecture constitue également un atout important. Les prérequis pour réussir dans cette formation reposent sur un bon niveau académique, de solides compétences rédactionnelles, une culture littéraire diversifiée, ainsi qu'une réelle curiosité pour les pratiques éditoriales contemporaines. Une première expérience du secteur du livre, une capacité à travailler en groupe, une autonomie dans le travail et une réflexion construite sur les métiers visés sont également des éléments essentiels pour intégrer et réussir dans le master Métiers du Livre et de l'Édition.	Chaque candidature a fait l'objet d'une évaluation individuelle par la commission d'examen des candidatures du Master Métiers du Livre et de l'Édition, suivie d'un classement collectif permettant d'établir une première sélection des dossiers. La première étape de l'examen a consisté à évaluer l'excellence du parcours académique des candidat-e-s. Une attention particulière a été portée aux dossiers présentant une moyenne générale supérieure à 12/20 en Licence, tout en tenant compte des spécificités de certaines formations dont les modalités d'évaluation diffèrent (écoles d'art, classes préparatoires, formations en design, etc.), lorsque les relevés de notes ne permettaient pas une comparaison strictement quantitative des résultats. Le classement des dossiers a reposé sur plusieurs critères complémentaires : les résultats universitaires, la cohérence du parcours avec les attendus de la formation, les expériences professionnelles et personnelles en lien avec les métiers du livre, ainsi que la qualité du projet professionnel. Les stages réalisés en maison d'édition, en librairie, en médiation culturelle ou dans des structures liées au secteur du livre ont été particulièrement valorisés. Une attention importante a également été accordée à la connaissance précise des spécificités du master, notamment sa dimension album jeunesse, la place accordée au stage, aux projets éditoriaux et au travail collectif. La lettre de motivation a été analysée en lien avec l'ensemble du dossier. Les candidatures présentant des lettres trop généralistes, manifestement non adaptées à la formation ou visiblement rédigées pour d'autres masters ont été écartées. La commission a valorisé les projets clairement construits, témoignant d'une réflexion personnelle sur les métiers de l'édition et d'une bonne compréhension des réalités du secteur. À l'issue de cette première phase, les 85 dossiers les mieux classés ont été retenus pour un entretien oral. Une mise en commun préalable des évaluations a permis d'harmoniser les appréciations de la commission avant cette seconde étape. Les entretiens avaient pour objectif d'évaluer la cohérence du projet professionnel, la motivation réelle des candidat-e-s, leur connaissance du secteur éditorial ainsi que leur capacité de réflexion et d'échange. L'entretien a également permis de mesurer l'écart éventuel entre les expériences valorisées dans le CV et la capacité du candidat à les analyser et à les mettre en perspective. Certains candidats, bien que manifestement passionnés par le livre et la lecture, présentaient des projets encore peu définis ou insuffisamment en adéquation avec les exigences du master et les réalités des métiers visés. La commission a particulièrement valorisé les profils faisant preuve d'ouverture culturelle et d'interculturalité, ainsi que les candidatures articulant de manière solide expériences concrètes, connaissance du monde de l'édition et intérêt véritable pour les textes et la création éditoriale. Une culture littéraire diversifiée et une curiosité intellectuelle large ont constitué des éléments différenciants importants dans l'évaluation des candidatures. À ce titre, la commission a parfois constaté chez certains candidats une connaissance limitée du champ littéraire ou un enfermement dans un seul genre de lecture, ce qui pouvait fragiliser la pertinence du projet au regard des attendus de la formation. Les candidats en réorientation ou issus de parcours moins directement liés aux métiers du livre ont été évalués avec une attention particulière portée à la cohérence de leur projet, à leur capacité à mobiliser des compétences transférables et à la qualité de leur réflexion sur les métiers visés. Certains profils atypiques ont ainsi pu être retenus grâce à la solidité de leur motivation, à des expériences personnelles ou professionnelles significatives et à une forte maturité dans la construction du projet professionnel. Dans l'ensemble, les profils retenus se caractérisent par un bon niveau académique, une connaissance concrète des métiers du livre et de l'édition, une forte capacité de réflexion critique ainsi qu'un intérêt affirmé pour les pratiques culturelles et littéraires contemporaines.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines	Philosophie			25	76	51	51	6	Les candidats au master de philosophie doivent démontrer qu’ils ont reçu une formation solide dans la discipline, d’un niveau comparable à celui d’une licence de philosophie. Les exceptions à la règle ne peuvent être envisagées que dans de très rares cas, au regard de la cohérence du projet du candidat ou de la candidate avec, d’une part, les objectifs de la formation et, d’autre part, une trajectoire intellectuelle et professionnelle crédible qu’il ou elle aura détaillée dans sa lettre de motivation.	Les dossiers ont fait l’objet d’un examen individuel détaillé. Chacun d’eux a reçu une évaluation précise permettant d’établir que le niveau du candidat en philosophie est compatible avec l’entrée dans le master et, lorsque tel est bien le cas, lui attribuer un classement. La commission a en particulier prêté attention aux aspects quantitatifs et qualitatifs de la formation antérieure du candidat en philosophie ainsi qu’à la cohérence des objectifs développés dans sa lettre de motivation (concours, projet professionnel, etc.).
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines	Sciences du langage	Linguistique, didactique des langues et des cultures, français langue étrangère et seconde		30	292	176	155	29	La commission recommande aux futurs candidats de porter une attention particulière à la complétude du dossier déposé sur la plateforme Mon Master. L’absence de relevés de notes ou, pour les candidats concernés, de certificat attestant du niveau de langue française, ne permet pas l’examen de la candidature dans de bonnes conditions. Pour réussir dans la formation, il est recommandé de disposer d’un bon niveau académique, de solides capacités rédactionnelles, d’un excellent niveau de français, ainsi que d’un intérêt pour la langue française, le FLE et la didactique des langues. Une réelle motivation pour les métiers de l’enseignement, de l’ingénierie pédagogique ou pour la recherche en sciences du langage constitue également un atout important.	Les candidatures ont été examinées par la commission de recrutement à partir d’une lecture approfondie des dossiers, sans entretien. Chaque membre de la commission a évalué une partie des candidatures à l’aide d’un tableau d’évaluation préparé par la présidente de la commission, réunissant l’ensemble des critères retenus pour l’examen des dossiers. Les évaluateurs pouvaient également ajouter des commentaires qualitatifs afin de contextualiser certains parcours ou certaines situations particulières. L’examen des candidatures s’est appuyé en priorité sur les résultats académiques obtenus au cours de la licence, en particulier dans des domaines compatibles avec le master (sciences du langage, didactique des langues, FLE, langues, lettres, sciences de l’éducation, etc.). Une attention particulière a été portée à la cohérence du parcours universitaire, à la progression des résultats au cours des études supérieures ainsi qu’à l’adéquation entre les acquis du candidat et les exigences de la formation. Outre les moyennes obtenues en licence, plusieurs critères qualitatifs ont fait l’objet d’une évaluation spécifique (qualité de la lettre de motivation, cohérence du projet, expériences en lien avec le FLE, enseignements relatifs au FLE suivis en licence ou dans un autre cadre). Les éléments évalués ont donné lieu à une pondération permettant d’établir un classement global des candidatures. La commission a également évalué les compétences rédactionnelles et la capacité des candidats à articuler leurs connaissances, leurs expériences et leur projet avec les objectifs du master. La lettre de motivation a constitué un élément important de l’évaluation : elle devait témoigner d’une bonne connaissance de la formation, expliciter le projet professionnel ou de recherche du candidat et mettre en évidence la cohérence de ce projet avec les contenus et les débouchés du master. Les expériences en lien avec l’enseignement du FLE (stages, expériences professionnelles, tutorat, engagements associatifs, séjours à l’étranger, etc.) ont également été prises en compte à partir des éléments fournis dans le CV et les justificatifs éventuels. Pour les candidats internationaux issus de pays où le français n’est pas langue officielle, la justification d’un niveau C1 en français dans l’ensemble des compétences évaluées constituait un critère essentiel. L’absence de certificat de langue a conduit au classement du dossier comme invalide, sauf pour les candidats ayant obtenu le baccalauréat en France. Par ailleurs, l’absence de relevés de notes de licence (à l’exception du semestre 6 pour les candidatures en cours d’année universitaire) a conduit au classement du dossier comme invalide. Ce statut permettait aux candidats de déposer ultérieurement les pièces manquantes afin que leur candidature puisse faire l’objet d’un nouvel examen par la commission. Lors de la réunion de la commission, une attention particulière a été portée aux dossiers situés à la limite du classement ainsi qu’aux candidatures présentant des parcours atypiques mais jugés pertinents au regard des objectifs de la formation. Les candidatures relevant d’une réorientation ont notamment fait l’objet d’échanges spécifiques en commission. Certains candidats ne provenant pas directement des formations habituellement attendues ont ainsi pu être retenus lorsque leur dossier faisait apparaître de bons résultats académiques, des expériences significatives en lien avec le FLE (DU, expériences d’enseignement, stages, mobilités) ainsi qu’une réflexion argumentée sur leur projet de réorientation et son adéquation avec les objectifs du master. Enfin, des éléments relevant du savoir-être, tels que l’implication et le sérieux du candidat dans son parcours de formation, ont pu être appréciés à travers la qualité du dossier, de la lettre de motivation et des expériences présentées.
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines	Sociologie	Chargé.e d’études sociologiques		25	228	199	145	29	- Dans de nombreux cas, les profils des candidats sont éloignés des attendus de la formation (sans formation préalable dans le domaine de la sociologie ou des sciences sociales par exemple) - Pour la rédaction de la lettre de motivation, de nombreux dossiers mobilisent de manière visible une IA générative pour effectuer la rédaction, et présente un projet professionnel qui se contente de reprendre l’intitulé du parcours « Chargé-e d’études sociologiques », alors qu’il est nécessaire de préciser ces aspects (quel secteur d’activité est visé ; quelles sont les thématiques que souhaite traiter le/la candidat-e, etc.)	La commission d’admission a ordonné les candidatures après examen individuel des dossiers, examen fondés sur une grille critériée. Les candidats n’ont pas été convoqués pour un entretien. Les éléments d’évaluation essentiels sont : - La pertinence des UE validées durant la licence, étudiés à travers les relevés de notes, avec un regard prioritaire sur les modules se rattachant aux sciences sociales et plus particulièrement la sociologie - Les notes obtenues au cours de la licence dans les UE fondamentales, avec un regard spécifique sur les notes se rapportant aux modules méthodologiques et liés à la recherche - L’adéquation entre la lettre de motivation avec la demande de recrutement. Enfin les expériences déjà acquises dans le secteur visé (stage, emploi) apparaissent également comme un critère important, rendu visible à travers le CV et la présence de lettres de recommandation.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
UFR Mathématiques	Mathématiques			20	232	145	144	24	Une formation de niveau licence en mathématiques constitue un prérequis important pour la réussite dans le master. Les candidatures issues d'écoles d'ingénieurs ou de parcours atypiques peuvent être examinées favorablement lorsqu'elles permettent d'identifier clairement les enseignements de mathématiques suivis et les compétences acquises dans ce domaine. Il est recommandé aux candidats concernés de préciser ces éléments dans leur dossier. La commission attire également l'attention des candidats sur l'importance de fournir un dossier complet et lisible, comprenant l'ensemble des résultats universitaires pertinents, y compris ceux de l'année en cours lorsqu'ils sont disponibles. Lorsque certains résultats universitaires ou documents ne peuvent être fournis, il est recommandé aux candidats d'en expliquer la raison dans leur dossier. Les futurs candidats sont invités à porter une attention particulière à l'adéquation entre leur parcours, leur projet et les spécificités du master demandé.	La commission a évalué l'ensemble des dossiers au regard, d'une part, de la qualité académique des candidats et, d'autre part, de l'adéquation entre le parcours antérieur, le projet professionnel, et les objectifs de la formation. Chaque candidature a fait l'objet d'un examen individuel par au moins un membre de la commission, puis d'une discussion collégiale conduisant à la décision finale de la commission. Une attention particulière a été portée au niveau en mathématiques des candidats, un niveau équivalent à celui d'une licence de mathématiques constituant un attendu important de la formation. Les candidatures en réorientation ou en reprise d'études ont été examinées avec attention afin d'évaluer l'acquisition effective des connaissances et compétences nécessaires à l'entrée dans le master. La commission s'est appuyée principalement sur les résultats universitaires, en particulier dans les enseignements de mathématiques des dernières années de formation. L'ensemble du parcours académique, ainsi que la cohérence du projet du candidat, ont également été pris en compte.
UFR Mathématiques	Mathématiques appliquées, statistique	Statistiques et traitement de données		20	323	224	147	25	Les formations les mieux adaptées à nos attendus sont les licences de mathématiques et les licences MIAHS. Viennent ensuite les formations des BUT en Statistiques : seuls les meilleurs de ces formations dans les matières fondamentales ont des chances de réussir en Master. La commission ne s'interdit, pas, à titre exceptionnel d'admettre des candidats issus de licence d'économie ou d'informatique, mais ces candidatures doivent être de très grande qualité et particulièrement motivées. Une attention particulière est portée, dans l'examen des candidatures, à l'existence d'enseignements en probabilités et en statistiques ainsi qu'en algèbre linéaire et les notes dans ces enseignements sont particulièrement prises en compte. Au côté des relevés de notes, la qualité des motivations est prise en compte via le contenu des lettres de motivation et les textes explicatifs fournis par les candidats. À ce titre, la très grande majorité de ces documents est souvent stéréotypée (composés par IA) et sans information réelle ou sans personnalité dans la motivation, ce qui dessert les candidats. Les candidats souhaitant s'orienter vers l'enseignement des mathématiques ne correspondent pas au profil recherché pour notre Master, cette orientation étant totalement hors sujet dans le cadre de notre formation. Des éléments personnels montrant la motivation dans leur orientation sont vivement souhaités, en particulier pour les candidatures présentant des profils un peu particuliers (candidats déjà en Master 1 ou disposant d'un autre Master par exemple). La commission a également tenu compte des éventuels éléments de contexte (situation personnelle, etc.) quand il en est fait mention avec justificatif, dans les candidatures.	La commission a d'abord rejeté les candidatures dont les thématiques ne correspondaient pas à ses attendus, notamment les candidats inscrits dans des formations en économie ou en gestion, ou en informatique pure. Parmi les candidatures restantes, celles dont le niveau académique est fragile ont été rejetées, en se basant sur les notes obtenues lors des derniers semestres d'études. Tous les autres dossiers ont été examinés plus en détail par la commission. Les candidatures issues de BUT ont été traitées à part des autres, leur formation ne correspondant que partiellement aux attendus de la formation. Pour le reste, le critère essentiel de classement a été la qualité des résultats académiques. Toutefois, les spécificités des différentes formations ont aussi été relevées, les titres des enseignements qu'elles proposent permettant de se faire une idée plus précise de leur adaptation à nos attendus. La motivation des candidats et l'adéquation de leur parcours professionnel ont pu être évalués par l'examen des lettres de motivation, en particulier pour les candidats souhaitant changer de Master. La motivation que montraient les candidats pour suivre leurs études dans notre Université a aussi été examinée. La réunion de la commission a permis de coordonner les classements partiels élaborés par ses différents membres et d'établir le classement final des candidatures.
UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation	Psychologie	Approche clinique des troubles cognitifs et sociocognitifs, des inadaptations et de l'exclusion (Parcours ACTIE)		20	552	550	32	20	La commission conseille aux futur.es candidat.es d'apporter un soin particulier tant à l'ensemble des éléments évalués dans une candidature (dossier académique, cohérence du projet professionnel, analyse de la situation) qu'à la préparation aux éventuelles auditions.	La commission d'admission a examiné les candidatures et a convoqué une partie des candidats retenus à partir des critères suivants : - Relevés de notes de licence (Notes du S1, S2, S3, S4 et S5) : critère important. - Adéquation du projet professionnel avec la formation (Projet professionnel argumenté théoriquement) : critère important. - Projet professionnel suffisamment développé et cohérent avec la formation (Projet professionnel argumenté théoriquement) : critère important. - Analyse d'une situation ou d'une pratique professionnelle (Analyse d'une situation) : critère important. - Attestation(s) de stage le cas échéant (Attestations de stage) : critères complémentaires Suite à ce premier examen, des entretiens ont été proposés afin de compléter leur dossier. Elle a ordonné les candidatures sur la base de l'examen des dossiers et selon les cas, des résultats aux entretiens.
UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation	Psychologie	Approche clinique et sociale face aux Violences et Discriminations (Parcours VIDi)		17	790	784	32	17	Il est impératif d'être titulaire ou en 3e année de Licence de Psychologie pour candidater au parcours VIDi. Toute autre formation ou absence de diplôme de Licence de Psychologie acquise ou en 3e année d'acquisition conduit à un non-classement. Il est indispensable de démontrer l'intérêt pour une double approche : psychologie sociale et psychologie clinique. Un intérêt pour seulement une approche clinique n'est pas en adéquation avec les attendus du parcours VIDi. La moyenne universitaire du semestre 1 au semestre 5 de Licence est le premier critère déterminant pour être bien classé dans le parcours VIDi. Étant donné le nombre considérable de candidatures pour ce parcours, la moyenne universitaire qui permet d'obtenir un bon classement est assez élevée. Le point faible récurrent est de candidater en ayant une moyenne universitaire inférieure à 13. Cela entraîne un classement au-delà des 200 premières places. Avoir une moyenne située au-dessus de 14 est un atout, même si cela n'est pas suffisant. Il faut ensuite développer un projet professionnel au sein duquel les connaissances déjà acquises en Licence de Psychologie (notamment psychologie clinique et psychologie sociale) et pertinentes pour les objectifs du parcours doivent être valorisées, comme doivent l'être les expériences de stage, de bénévolat, professionnelles en lien avec la lutte contre les violences et discriminations. Il faut également mener une analyse de situation en mobilisant des connaissances de psychologie sociale et de psychologie clinique et en les articulant dans l'analyse.	Etape 1 : Les très nombreuses candidatures ont été examinées sur la base de la moyenne universitaire en Licence de Psychologie (de S1 à S5), ce qui a donné lieu à un premier classement. Etape 2 : Pour les candidatures présentant de bonnes moyennes universitaires, la lettre de motivation incluant le projet professionnel et l'analyse de situation qui était requise dans les éléments de candidature ont été évaluées par deux évaluateur-rices indépendant-es sur la base d'une grille d'évaluation standardisée. Etape 3 : Les candidatures évaluées comme satisfaisant le mieux les critères de sélection ont été convoquées à un entretien : conjonction d'une moyenne satisfaisante, d'une bonne analyse de la situation, et d'un bon projet professionnel (projet démontrant son adéquation à VIDi et la mobilisation de concepts et théories de psychologie pertinents). Etape 4 : Pour les entretiens, des questions sur les théories, concepts, facteurs liés aux violences et discriminations sont posées afin d'évaluer la bonne adéquation entre le projet porté par le /la candidat-e et sa maîtrise des connaissances acquises en Licence. L'entretien a pour but de s'assurer qu'au-delà de la bonne moyenne universitaire, les éléments contenus dans le dossier de candidature sont bien maîtrisés par le/la candidat-et de s'assurer que ce-tte dernier-e a une pleine connaissance des enjeux et objectifs du parcours VIDi. Etape 5 : classement final suite aux entretiens : La maîtrise des concepts et théories enseignés en Licence de Psychologie et pertinents pour le parcours VIDi est le facteur principal évalué lors de l'entretien pour confirmer ou non la bonne cohérence entre le parcours du/de la candidat-e et les attendus de notre formation. Les activités péri et/ou extra-scolaires sont des éléments pris en compte dans l'établissement du classement des dossiers considérés comme les meilleurs. Aucun autre critère spécifique n'est appliqué aux candidat-es en réorientation et en reprises d'études

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation	Psychologie	Psychologie, Ingénierie de la Formation, Orientation et Insertion (Parcours PSIFORI)		20	238	231	49	20	La commission d'admission conseille aux futur.es candidat.es d'apporter un soin particulier tant à l'ensemble des éléments évalués dans une candidature (dossier académique, cohérence du projet professionnel, analyse de la situation) qu'à la préparation aux éventuelles auditions.	Quatre éléments principaux contribuent au classement final des candidatures, à part égale. Leur examen est scrupuleux, étant donné le nombre des dossiers de candidature, très largement supérieur au nombre de places dans le parcours. La commission d'admission examine notamment : • Les notes moyennes obtenues en licence, cette moyenne incluant l'ensemble des notes disponibles aux différents semestres. Il peut alors être recommandé aux candidat.es qui sont encore en formation initiale de ne négliger aucune des matières, un tel choix pouvant impacter négativement la note finale. • La cohérence du projet professionnel – tel qu'il est évoqué dans le dossier – avec la formation visée. La priorité est donnée aux candidat.es qui ont bien compris les enjeux du parcours et son orientation, et dont le projet professionnel s'avère à la fois réaliste et motivé à cet égard. De plus, le projet professionnel permet de rendre compte de la façon dont les candidat.es analysent eux-mêmes / elles-mêmes les différentes expériences de stage, ce qu'un simple décompte du nombre de stages ne permet pas. En ce sens, quel que soit le nombre de stages ou d'autres formations préalables, il est notamment conseillé aux candidat.es de rendre compte de leurs expériences au regard de leur projet professionnel et de la formation visée. • L'analyse de la situation. Plusieurs capacités sont appréciées dans cet exercice : la capacité d'appréhender une situation de terrain par le biais des théories en psychologie notamment sociale ; la capacité d'articuler différentes théories à la fois pour l'analyse de la situation, et pour dégager des pistes d'action théoriquement étayées ; et la capacité d'adapter sa recherche bibliographique au regard du thème sélectionné : pour la plupart, les théories connues des cours trouvent leur application dans des publications récentes, et il est alors particulièrement apprécié qu'un.e candidat.e atteste de cette mise à jour des références bibliographiques – sans renoncer aux concepts initiaux pour autant. • La cohérence du projet professionnel, la connaissance du parcours envisagé, et la capacité d'étayer les observations du terrain (p.ex., pendant les stages) par des théories lors de l'audition. Cette dernière permet principalement de réexaminer les éléments évoqués déjà ci-dessus (cohérence parcours x formation, capacité de mobiliser des théories appropriées), mais directement lors d'un échange entre le/la candidat.e et les membres de la commission de sélection.
UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation	Psychologie	Risques et Sciences du Comportement (Parcours RiSC)		17	316	107	32	17	Un tiers des candidatures reçues correspondaient clairement aux attendus de la formation, particulièrement sur le plan de l'adéquation du projet professionnel avec le parcours. Pour les deux tiers restants, le projet professionnel apparaissait comme en décalage avec les attendus et/ou la nature du parcours n'avait pas été comprise par les candidat-es. Les projets professionnels sont jugés inadéquats avec la formation dès lors que : 1) ils n'intègrent pas la problématique des risques au sens entendu dans le parcours (risques naturels, climatiques, industriels, sanitaires, etc.), 2) portent sur une pratique clinique de la psychologie et/ou une prise en charge de troubles individuels, ou sont uniquement orientés santé / santé publique, 3) portent sur une dimension non abordée dans le parcours (par exemple, criminologie, victimologie, psychanalyse). Par ailleurs, une incompréhension fréquente sur la formation concerne la question des risques abordés dans la formation : il ne s'agit pas de la catégorie des « risques psychosociaux » (RPS) qui se manifestent à l'interface entre un individu et sa situation de travail. Il s'agit en revanche des risques provenant d'aléas naturels (par ex., tremblements de terre), climatiques (par ex., sécheresses), industriels (par ex., accident nucléaire), sanitaires (par ex, pandémie), ou encore sociaux/sociétaux (par ex., guerres) et qui peuvent impacter des collectifs larges d'individus ou de citoyens.	Les dossiers de candidatures ont d'abord été examinés individuellement par les membres de la commission d'admission et évalués à l'aide d'une grille. La grille d'évaluation des dossiers portait sur deux dimensions : • L'adéquation du projet professionnel avec le parcours et sa qualité d'argumentation (A = bonne adéquation ; B = adéquation moyenne ; C = non-adéquation) • Le niveau académique, en prenant appui sur les notes obtenues au cours de la Licence, avec une attention particulière aux notes obtenues dans les disciplines centrales du parcours (psychologie sociale, psychologie cognitive, méthodologie, statistiques) (A = bon niveau académique ; B = niveau académique moyen ; C = niveau académique fragile) Une première réunion de la commission a permis d'harmoniser l'ensemble des évaluations faites des dossiers et d'aboutir à une liste de 84 candidat.es à auditionner afin d'apporter des éléments complémentaires à leur candidature. Les candidatures dont le projet professionnel avait été évaluation comme en non-adéquation avec le parcours (note « C ») ont été écartées à cette étape. À titre d'exemple, ont été considéré comme en non-adéquation avec le parcours RiSC des projets professionnels construits autour d'une pratique clinique de la psychologie et/ou de la criminologie. Les entretiens ont été réalisés par trois binômes d'enseignants-chercheurs membres de la commission d'admission et ont été évalués sur 30 points, à l'aide d'une nouvelle grille d'évaluation comportant les dimensions suivantes : • Présentation du parcours académique et des expériences antérieures (5 points) • Compréhension du parcours de Master (5 points) • Pertinence du projet professionnel (5 points) • Projection dans les missions de stage et pistes éventuelles de stage (5 points) • Idées et pertinence de sujets de mémoire de recherche, inscription dans une démarche d'internationalisation si pertinent (5 points) • Motivation et engagement perçu (5 points) Une deuxième réunion de la commission d'admission a permis d'harmoniser les évaluations faites des entretiens et de discuter de chacune des candidatures. Une faiblesse sur le niveau académique pouvait être compensée par la prestation du candidat en entretien, par la pertinence de son projet professionnel et par des activités péri ou extra-universitaires également pertinentes avec le projet professionnel.

Composante	Mention	Parcours	Alternance	Capacité offerte dans Mon Master	Nb candidatures en phase principale	Nb candidatures classées ou Nb contrats validés en phase principale	Rang du dernier appelé	Nb propositions acceptées définitivement	Conseils aux candidats	Modalités de classement
UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	Civilisations, cultures et sociétés	Activité, connaissance, transmission, éducation, expérience		20	228	19	19	4	- Consulter plus précisément les contenus de formation spécifiques au master - Proposer une lettre de motivation correctement adressée - Distinguer la lettre de motivation du projet de recherche envisagé en master ; dans ce dernier il s’agit de décrire l’objet ou la question que le candidat souhaite investir pendant les 2 années d’études (questionnement, ancrage disciplinaire principal, positionnement théorique) - Montrer une appétence pour une étude qualitative d’une pratique effective dans un contexte spécifique impliquant des pratiques corporelles - Valoriser les engagements artistiques, sportifs, ou citoyens dans la conception du projet de recherche.	Les critères utilisés pour le classement sont : - L’adéquation entre les connaissances et compétences acquises au cours d’un diplôme ou d’un parcours professionnel antérieur et les orientations de la formation - La cohérence entre le projet professionnel et la formation - La qualité et l’adressage de la lettre de motivation - Les notes obtenues en licence dans les UE fondamentales scientifiques en SHS et à l’UE de stage - Les expériences dans les milieux artistiques ou sportifs En phase 1, l’ensemble des dossiers a tout d’abord été examiné à partir de : 1) La lettre de motivation : un adressage explicite à la formation est attendu, les candidat.e.s adressant la lettre à une autre formation ont été exclu.e.s. 2) La formation antérieure : les candidat.e.s n’ayant pas des diplômes équivalents aux formations suivantes ont été exclu.e.s : STAPS-Activité Physique Adaptée et Santé STAPS-Education et Motricité STAPS-Entraînement Sportif STAPS-Ergonomie du Sport et Performance Motrice STAPS-Management du Sport Sciences de l’Homme, anthropologie, ethnologie Humanités Sciences sociales Sociologie Arts Arts du spectacle Musicologie En phase 2, une analyse approfondie de chaque dossier a été menée par deux membres de la commission. Ce second examen a permis d’apprécier le CV, la lettre de motivation et le dossier académiques (notamment notes en SHS) en vue de convoquer ou non les candidat.e.s à un entretien individuel. Les critères suivants ont été appliqués : 1) Niveau dans les matières fondamentales (cours SHS) 2) Adéquation du projet décrit dans la lettre de motivation et les contenus du master En phase 3, des entretiens individuels (15 min) ont permis d’apprécier la capacité du candidat à décrire son projet, à se projeter dans le master. A partir d’une présentation par le.la candidat.e de son parcours antérieur et sa projection dans le master, ont été appréciés : - l’intérêt porté à l’étude, la compréhension, la transformation ou la promotion des pratiques corporelles - l’appétence à la compréhension d’autrui, de ses pratiques, de ses connaissances et de sa culture - la curiosité et la réflexivité des étudiant.e.s - la capacité à prendre du recul et à remettre en question son point de vue - les compétences d’expression - l’ouverture à l’international, l’interculturalité et à la pluridisciplinarité
UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	Staps : activité physique adaptée et santé			20	228	210	209	17	La commission conseille aux futurs candidats de porter une attention particulière à la rédaction de leur lettre de motivation, en veillant à présenter un projet professionnel aussi clair et structuré que possible, en lien avec les spécificités de la formation. Même si ce projet peut encore être en cours de construction, sa cohérence constitue un élément important d’appréciation. Les prérequis pour réussir dans la formation reposent sur la définition progressive d’un projet professionnel en lien avec le champ de l’APAS, ainsi que sur l’acquisition de solides bases dans les enseignements scientifiques et spécifiques à ce domaine. La détention d’une licence APAS est fortement recommandée, notamment en raison des compétences acquises et des exigences liées aux stages. Toutefois, des candidatures issues d’autres parcours peuvent être examinées favorablement en fonction de la qualité du dossier, des résultats académiques et de la motivation, en particulier lorsqu’un projet de poursuite en doctorat est envisagé.	La commission d’examen des candidatures a procédé à une lecture individuelle de chaque dossier. L’ensemble des pièces a été analysé afin de garantir une évaluation globale et équitable des candidats. L’examen des candidatures s’est fondé en priorité sur la cohérence du parcours académique avec les attendus de la formation. Les candidats titulaires d’une licence en Activité Physique Adaptée et Santé (APAS), prérequis pour l’accès au master, ont été prioritairement considérés. Pour les candidats ne disposant pas de ce prérequis, la lettre de motivation a fait l’objet d’une attention particulière, permettant d’évaluer la cohérence du projet de formation, la compréhension des exigences du master, ainsi que l’éventuelle expression d’un projet de poursuite en doctorat, considérée comme un élément favorable. La motivation et la pertinence du projet professionnel ont été appréciées à partir de la lettre de motivation, en tenant compte de la clarté et de l’adéquation du projet avec les débouchés de la formation. Les résultats académiques ont constitué un critère important, notamment les notes obtenues dans les enseignements scientifiques et les disciplines spécifiques à l’APAS, afin d’évaluer la capacité des candidats à suivre la formation. Les expériences pratiques, en particulier les stages, ont également été prises en compte pour apprécier l’implication des candidats et leur connaissance du secteur. Un premier classement a été établi sur la base de ces éléments, puis affiné de manière collégiale par la commission.
UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	Staps : ingénierie et ergonomie de l'activité physique	Ergonomie de l'activité : intervention, conception, travail		20	228	209	48	20	La commission conseille aux candidat-es de bien se renseigner sur les spécificités de la formation afin de construire une candidature pertinente, articulée aux contenus pédagogiques du master, mais aussi à ses orientations scientifiques et professionnelles. Il est également attendu que les candidat-es puissent expliciter ce qui les intéresse dans l’ergonomie, dans l’analyse de l’activité, dans la compréhension du travail réel ou dans les démarches d’intervention en matière de santé au travail. Pour cela, il peut être utile de consulter des ressources disponibles en ligne : présentation de la formation, articles accessibles, conférences, vidéos d’interventions, travaux d’enseignant-es-chercheur-es ou exemples de recherches menées dans le champ de l’ergonomie.	La commission d’admission a examiné les candidatures et a convoqué les candidats retenus suite à ce premier examen pour un entretien. Elle a ordonné les candidatures sur la base de l’examen des dossiers et des résultats aux entretiens en tenant compte des critères suivants : - Résultats universitaires en lien avec la formation : Relevés de notes, Résultats en SHS, Ergonomie, Global - Maturité et cohérence du projet professionnel : CV, Lettre de motivation, Lettre de recommandation, Projet tourné vers la professionnalisation, Métiers de l’ergonomie